

# RAPPORT FINANCIER

2016

# SOMMAIRE

ATTESTATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE  
RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL **1**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 **2**

PANORAMA ÉCONOMIQUE MONDIAL **16**

RAPPORT SUR L'ENVIRONNEMENT,  
LES ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX  
ET ENVIRONNEMENTAUX DE VIEL & CIE **21**

COMMUNIQUÉS DE PRESSE **35**

COMPTES CONSOLIDÉS 2016 **46**

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS **113**

COMPTES ANNUELS 2016 **115**

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **129**

RAPPORT DU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **131**

RAPPORT DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **143**

# ATTESTATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

**Paris, le 28 avril 2017**

En ma qualité de Directeur financier de VIEL & Cie, j'atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

**Catherine Nini**  
Directeur Financier

The background of the page is a complex, semi-transparent financial chart. It features a grid with various data series, including a prominent line graph with peaks and troughs, and a bar chart at the bottom. Faint text and numbers are visible within the chart area, such as '9.677,50', 'Feb 01 2', and 'Feb 01 5'.

RAPPORT

D'ACTIVITÉ

2016

# ANALYSE

# DE L'ACTIVITÉ

**VIEL & Cie accompagne ses participations dans la durée pour les aider dans leur développement. VIEL & Cie agit en tant qu'investisseur professionnel et responsable dans des sociétés dans le secteur de la Finance en France et surtout à l'étranger. VIEL & Cie est ainsi un actionnaire de premier rang dans des sociétés cotées ou non cotées.**

**VIEL & Cie consolide deux participations majoritaires dans des sociétés cotées et une participation minoritaire par mise en équivalence dans une banque privée. Les métiers de ces pôles d'activité sont :**

- **l'intermédiation financière professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, société cotée sur la bourse Suisse, détenue à hauteur de 69,13 % par VIEL & Cie et représentant 95,6 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ;**
- **la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, société cotée sur Euronext Paris (compartiment C), contrôlée à 76,57 % ;**
- **la banque privée, SwissLife Banque Privée, dans laquelle VIEL & Cie détient 40 % en partenariat avec le groupe SwissLife.**

VIEL & Cie enregistre une légère baisse de ses résultats en 2016 avec un léger recul de 0,7 % de son chiffre d'affaires consolidé à cours de change constants. Ainsi, le résultat d'exploitation s'élève à 53,9 millions d'euros en 2016 contre 56,6 millions d'euros en 2015 soit une baisse de 4,7 %. Le résultat net enregistre une baisse de 3,4 % pour s'établir à 45,9 millions d'euros en 2016 contre 47,5 millions d'euros en 2015.



## Compagnie Financière Tradition

### PÔLE DE L'INTERMÉDIATION PROFESSIONNELLE

Compagnie Financière Tradition est un des leaders des IDB (Inter Dealer Broker) sur le marché international. Présent dans 28 pays, le Groupe emploie plus de 2 000 personnes et fournit des services d'intermédiation sur une vaste gamme de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (énergie, environnement, métaux précieux). Compagnie Financière Tradition SA est cotée au SIX Swiss Exchange (CFT). Le groupe apporte ses services aux institutions financières et autres traders professionnels sur les marchés de capitaux. Face à l'évolution réglementaire observée depuis quelques années et dans le prolongement logique de ses services de courtage à la voix, le groupe accélère le développement de son offre de services de courtage électronique par le biais de sa technologie propriétaire hybride et le lancement de diverses plateformes.

Compagnie Financière Tradition enregistre un chiffre d'affaires consolidé de CHF 803,4 millions en 2016 contre CHF 814,5 millions pour l'année 2015, soit une baisse de 1,4 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé de Compagnie Financière Tradition est en baisse de 0,4 %.

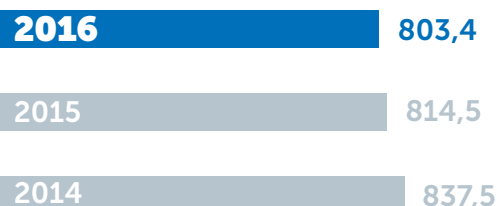
La société représente 95,6 % du chiffre d'affaires consolidé de VIEL & Cie en 2016.

L'activité d'intermédiation professionnelle du Groupe au cours de l'exercice 2016 s'est déroulée dans un environnement de marché globalement stabilisé avec toutefois des disparités importantes entre les régions et les classes d'actifs. Par ailleurs, l'activité de la plateforme de change en ligne pour investisseurs particuliers au Japon, Gaitame.com, a poursuivi sa forte progression. Le Groupe a maintenu son attention historique sur la solidité de son bilan axée sur des fonds propres importants tout en minimisant le niveau d'actifs intangibles ainsi qu'une forte position de trésorerie nette. Compagnie Financière Tradition mettra en 2017, la solidité de son bilan au service de sa croissance. Ainsi, le Groupe demeurera attentif à toutes les opportunités de croissance disponibles autant externes que par le recrutement de nouveaux talents.

### CHIFFRES CLÉS DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION (EN MILLIONS DE CHF)

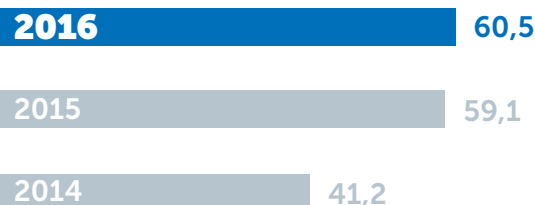
#### CHIFFRES D'AFFAIRES

(EN MCHF)



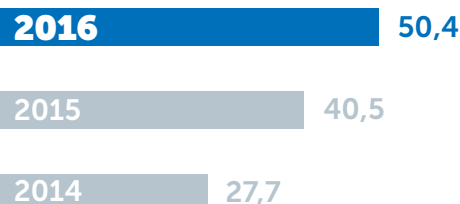
#### RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(EN MCHF)



#### RÉSULTAT NET

ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ (EN MCHF)





## PÔLE DE BOURSE EN LIGNE

Bourse Direct, le leader français de la bourse sur Internet, est présent sur tous les métiers, du courtage en ligne sur l'ensemble des produits de bourse aux services de Back-Office. Bourse Direct a enregistré une contraction de ses activités en 2016 avec 3,8 millions d'ordres exécutés contre 4,7 millions en 2015, dans un contexte de marché atone enregistrant de très faibles volumes de capitaux échangés. Le chiffre d'affaires s'est établi en baisse de 8,3 %, à 34,0 millions d'euros contre 37,0 millions d'euros en 2015. Avec près de 117 000 comptes de clients fin 2016, Bourse Direct est le premier acteur du marché de la bourse en ligne en France.

En 2016, les indicateurs de performance de Bourse Direct ont connu un recul dans un contexte de marché en forte contraction. Cette tendance observée a été généralisée à l'ensemble des acteurs du secteur en Europe. Le nombre d'ordres exécutés par Bourse Direct en 2016 enregistre ainsi une baisse de 18 % pour atteindre les 3,8 millions (4,7 millions en 2015). Sur la base des informations publiques, Bourse Direct confirme sa position de premier acteur du secteur de la bourse en ligne en France avec une part de marché significative.

Le nombre de comptes de clients s'établit à plus de 117 000 en fin d'année. Le rythme de recrutement de nouveaux clients s'est ainsi maintenu en 2016. La clientèle de Bourse Direct reste parmi les plus dynamiques du marché avec un nombre d'ordres par compte par mois d'environ 2,7 pour 2016

Les produits d'exploitation bancaire de Bourse Direct s'élèvent à 34,5 millions d'euros, en baisse de 8,0 % en 2016, dans un contexte de marché de contraction des volumes d'échanges sur les places boursières et de taux d'intérêt très bas.

Le résultat d'exploitation s'inscrit ainsi en bénéfice de 3,3 millions d'euros en 2016, contre 3,6 millions d'euros en 2015. La marge calculée sur les produits d'exploitation s'établit ainsi à 9,5 % contre 9,6 % en 2015.

Le résultat net s'établit donc à 2,3 millions d'euros contre 2,9 millions d'euros en 2015 après enregistrement de charges exceptionnelles de 0,3 million d'euros principalement liées au déménagement du siège social de la société et d'une charge d'impôt d'un montant de 0,7 million d'euros.

Bourse Direct « expert de la Bourse » en France propose à ses clients « le meilleur service de bourse en ligne au meilleur prix ». L'offre s'articule autour d'outils performants et innovants et d'une large gamme de produits: actions françaises et étrangères, produits de placement (OPCVM, Assurance-Vie), produits dérivés (MONEP, Futures), CFD, Forex. Bourse Direct dispose d'une équipe d'experts des marchés financiers qui accompagne les clients. Dans le cadre d'une démarche pédagogique, des formations

gratuites sont proposées à l'ensemble des prospects et clients dont les thèmes couvrent de l'initiation à la bourse à l'analyse technique. La société a été primée « Service Client de l'année » en 2015 et en 2016 dans sa catégorie et a reçu à nouveau ce prix pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive en 2017 (Enquête menée par Viseo Conseil).

Bourse Direct dispose également d'un service d'exécution, qui assure une intégration complète de la chaîne de traitement des opérations de ses clients mais également d'un service de négociation, tenue de comptes, conservation auprès d'intervenants privés et institutionnels comprenant une mise à disposition de site Internet en produit « blanc ».

## CHIFFRES CLÉS DE BOURSE DIRECT

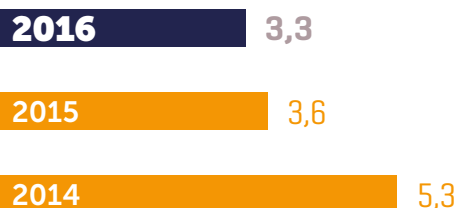
### PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(EN MILLIONS D'EUROS)



### RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(EN MILLIONS D'EUROS)



### RÉSULTAT NET

(EN MILLIONS D'EUROS)





## PÔLE DE BANQUE PRIVÉE

---

VIEL & Cie détient une participation de 40 % dans SwissLife Banque Privée depuis août 2007. Le développement des activités de banque privée du Groupe s'est poursuivi en 2016.

Cette participation est consolidée dans les comptes de VIEL & Cie par une mise en équivalence.

SwissLife Banque Privée exerce avec sa filiale SwissLife Gestion Privée, quatre activités principales :

- une activité de banque privée destinée à une clientèle directe,
- une activité de banque de détail de type « assur-banque » s'adressant aux clients particuliers et à une clientèle de professionnels du groupe SwissLife France par l'intermédiaire de ses réseaux de distribution,
- une activité de banque de détail s'adressant aux clients particuliers de Partenaires Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants,
- une activité de conservateur de valeurs mobilières pour les sociétés du groupe SwissLife France et de dépositaire des OPCVM gérés par SwissLife Asset Management (France) et par sa filiale SwissLife Gestion Privée.

A fin 2016, les activités du groupe SwissLife Banque Privée regroupent 4,7 milliards d'euros d'actifs en conservation.

Ce pôle d'activité enregistre un produit net bancaire de 41,3 millions d'euros en 2016 contre 49,6 millions d'euros en 2015. La société enregistre une forte baisse de son résultat bénéficiaire en 2016.



## DONNÉES CONSOLIDÉES

Les comptes consolidés de VIEL & Cie sont établis au 31 décembre 2016 conformément aux normes internationales de reporting et aux normes comptables internationales IFRS/IAS et suivent les recommandations émises par l'International Financial Interpretation Committee telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'Union Européenne.

En M€	2016	2015	Variation*
Chiffre d'affaires	770,9	800,0	-3,6 %
Autres produits d'exploitation	2,7	4,4	-36,8 %
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>773,6</b>	<b>804,4</b>	<b>-3,8 %</b>
Charges de personnel	-537,2	-559,2	-3,9 %
Autres charges d'exploitation	-165,0	-171,3	-3,6 %
Amortissements,	-16,5	-17,1	-3,0 %
Pertes de valeur d'actifs	-1,0	-0,2	-
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-719,8</b>	<b>-747,8</b>	<b>-3,7 %</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>53,9</b>	<b>56,6</b>	<b>-4,7 %</b>
Quote-part de résultat des participations MEE	9,3	12,3	-24,8 %
<b>Résultat d'exploitation après quote-part de résultat des participations MEE</b>	<b>63,2</b>	<b>68,9</b>	<b>-8,3 %</b>
Résultat financier	-2,4	-7,1	65,3 %
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>60,8</b>	<b>61,8</b>	<b>-1,8 %</b>
Impôts sur les bénéfices	-14,9	-14,3	3,6 %
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>45,9</b>	<b>47,5</b>	<b>-3,4 %</b>
Part du Groupe	31,4	32,0	-1,8 %
Intérêts minoritaires	14,4	15,5	-6,8 %

\* Variations calculées sur la base des montants en K€.

VIEL & Cie réalise un chiffre d'affaires consolidé de 770,9 millions d'euros, en baisse de 3,6 % par rapport à l'année précédente à cours de change variables. A cours de change constants le groupe enregistre un chiffre d'affaires stable en baisse de 0,7 %.

La répartition par secteur d'activité et zone géographique du chiffre d'affaires consolidé de VIEL & Cie s'analyse comme suit :

En millions d'euros	Intermédiation professionnelle		Bourse en ligne		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Europe	302,5	328,2	34,0	37,1	336,5	365,2
Amériques	241,2	247,5	-	-	241,2	247,5
Asie - Pacifique	193,2	187,2	-	-	193,2	187,2
<b>Total</b>	<b>736,9</b>	<b>762,9</b>	<b>34,0</b>	<b>37,1</b>	<b>770,9</b>	<b>800,0</b>

Les autres produits d'exploitation s'élevèrent à 2,7 millions d'euros et sont constitués de produits divers provenant des filiales opérationnelles.

### **Le résultat d'exploitation de VIEL & Cie enregistre une baisse de 4,7% par rapport à 2015 à 53,9 millions d'euros**

Les **charges d'exploitation**, d'un montant de 719,8 millions d'euros en 2016 sont en baisse de 3,7 % à cours de change variables mais en baisse de 0,8 % à cours de change constants par rapport à l'année 2015 et sont principalement constituées de charges de personnel, de frais de télécommunication et d'information financière, et de frais de représentations et de marketing des filiales opérationnelles de VIEL & Cie. Les charges de personnel ont enregistré une baisse de 0,7 % sur l'année à cours de change constants. Cette baisse de charges d'exploitation à cours de change constants, s'inscrit dans la politique de réduction des coûts visant à améliorer la rentabilité du Groupe.

Le **résultat d'exploitation consolidé** de VIEL & Cie s'éleva à 53,9 millions d'euros en 2016, contre 56,6 millions d'euros en 2015 soit une baisse de 4,7 % à cours de change variables (-1,9% à cours constants).

### **VIEL & Cie enregistre un résultat avant impôts d'un montant de 60,7 millions d'euros contre 61,8 millions d'euros en 2015 en baisse de 1,8 %.**

La quote-part de résultat d'exploitation des sociétés mises en équivalence s'éleva à 9,3 millions d'euros en 2016 (12,3 millions d'euros en 2015).

Le **résultat financier net** est négatif mais en nette amélioration par rapport à 2015, à hauteur de 2,5 millions d'euros en 2016 (-71 millions d'euros en 2015) notamment en raison de charges d'intérêt moindres et de l'amélioration du résultat de change.

La charge d'impôt consolidée constatée en 2016 s'établit à 14,9 millions d'euros, contre 14,4 millions d'euros en 2015, soit une hausse de 3,6 %.

### **Résultat net consolidé de 45,9 millions d'euros en 2016.**

VIEL & Cie enregistre ainsi un **résultat net consolidé** de 45,9 millions d'euros contre 47,5 millions d'euros en 2015, en baisse de 1,8 % à cours de change constants. Les **intérêts minoritaires** s'établissent à 14,4 millions d'euros en baisse de 5,9 % par rapport à 2015 (à cours de change constants).

Le **résultat net - part du groupe** s'inscrit à 31,4 millions d'euros en 2016 contre 32,0 millions d'euros en 2015, en baisse de 1,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Les **capitaux propres consolidés** de VIEL & Cie s'établissent à 466,7 millions d'euros contre 452,4 millions d'euros en 2015, dont 360,5 millions d'euros pour la part du Groupe après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 27,3 millions d'euros.

### **VIEL & Cie constate par ailleurs un résultat individuel de 6,3 millions d'euros.**

VIEL & Cie, constate un résultat net de 6,3 millions d'euros en 2016 contre 5,7 millions d'euros en 2015. Ce résultat provient principalement de dividendes perçus pour un montant de 10 millions d'euros en 2016 contre 13 millions d'euros en 2015.

Ce résultat de l'année 2016 porte les capitaux propres individuels de VIEL & Cie à 129,7 millions d'euros au 31 décembre 2016, contre 134,5 millions d'euros au 31 décembre 2015.

## **EVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE 2016**

---

En 2016, l'activité du groupe Tradition s'est déroulée dans un environnement de marché globalement stabilisé avec toutefois des disparités importantes entre les régions et les classes d'actifs. Dans le cadre de ces évolutions réglementaires aux Etats-Unis, le groupe a continué de développer avec succès les activités et le positionnement de Tradition SEF, en particulier par le biais de Trad-X, plateforme leader de négociation hybride pour les swaps de taux d'intérêts.

Bourse Direct a poursuivi son développement en 2016 malgré une baisse du volume d'ordres exécutés à 3,8 millions dans un contexte de marché atone. Avec plus de 117 000 comptes clients fin 2016, Bourse Direct est le premier acteur du marché de la bourse en ligne en France, en volume d'ordres exécutés, trois fois récompensé pour la qualité de son service client.

## RISQUES POUR L'EXERCICE À VENIR

---

L'économie mondiale a été confrontée à un certain nombre de chocs comme le Brexit ou l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis. De nouveaux chocs politiques en 2017 pourraient survenir. Ces situations pèsent sur la croissance mondiale. En Europe, le doute plane sur les modalités de mise en œuvre du Brexit. Les échéances électorales en France et en Allemagne pourraient pénaliser également sur la croissance.

D'autres chocs peuvent aussi provenir de la Chine qui a déjà été frappée par une crise des marchés obligataires ainsi que des politiques économiques de certains Etats qui deviennent de plus en plus centrés sur eux-mêmes. Cette tendance de repli sur soi tend à freiner la croissance économique. Enfin, des facteurs plus géopolitiques pourraient réduire la confiance des investisseurs dans certaines régions du monde.

Si la situation semble cependant globalement s'améliorer, l'économie mondiale n'est pas exempte de tout risque et de toute incertitude notamment sur le plan géopolitique avec des conséquences économiques majeures.

## PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

---

Aucune nouvelle transaction n'est intervenue au cours de l'exercice 2016.

L'impact financier de ces opérations est présenté en note 27 de l'annexe aux comptes consolidés.

## PERSPECTIVES

---

En 2017, VIEL & Cie veillera à la poursuite des stratégies mises en place par ses filiales opérationnelles. Depuis 2015, Compagnie Financière Tradition a nettement amélioré sa rentabilité dans un contexte de marché exigeant et en pleine évolution avec des opérations de consolidation dans le secteur. En 2017, Compagnie Financière Tradition poursuivra ainsi ses développements dans la technologie et ses efforts de réduction des coûts afin de conforter son positionnement dans le secteur.

Dans un contexte de taux d'intérêt très bas qui pénalise ses résultats, Bourse Direct accélérera encore en 2017 son rythme de recrutement de nouveaux clients, et s'assurera d'une amélioration constante de la qualité de son service clients et d'une évolution de sa plateforme internet.

## ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

---

La structure du capital de la Société est décrite dans le présent document. La Société a un actionnaire majoritaire à hauteur de 53,49 % du capital social et 69,75 % des droits de vote (compte tenu du droit de vote double et des actions auto-détenues dépourvues du droit de vote), ce qui est susceptible de limiter le succès d'une éventuelle offre publique sur la Société sans l'accord de cet actionnaire.

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il existe en revanche un mécanisme de vote double prévu par les statuts.

Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance figurent en page 84 du présent rapport.

Il n'existe pas de détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux à la connaissance de la Société, en-dehors des droits de vote double.

Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel. Il n'existe pas d'accord entre actionnaires en cours dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société sont le reflet des dispositions légales et figurent dans les statuts de la Société.

Les pouvoirs du Conseil d'administration sont le reflet des dispositions légales et figurent dans les statuts de la Société.

Le Conseil d'administration a en outre été autorisé par l'Assemblée générale à racheter les actions de la Société dans la limite de 10 % du capital, d'annuler les actions dans la limite de 10 % du capital social et bénéficie des délégations telles qu'exposées dans le présent rapport.

Le contrat de prêt souscrit en 2015, et présenté dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés prévoit l'exigibilité immédiate des sommes restant dues en cas de changement de contrôle de la Société.

Il n'y a pas d'accord prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés de la Société, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

Par ailleurs, la société détient indirectement des participations majoritaires ou minoritaires dans des entreprises d'investissement et un établissement de crédit, français et étrangères, dans lesquelles le franchissement de certains seuils même indirectement, est susceptible de faire l'objet de déclaration ou d'autorisation des autorités locales.

## AUTORISATION D'ÉMISSIONS D' ACTIONS GRATUITES

L'Assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2016 a autorisé le Conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions, à son choix, soit d'actions gratuites existantes ou à émettre (à l'exclusion d'actions de préférence) de la Société aux bénéficiaires de membres du personnel salarié et/ou de dirigeants et mandataires sociaux de la Société ou de société ou groupement qui lui sont liés, dans la limite de 1,5 % du capital de la société, et pour une durée maximale de 26 mois.

## OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, il n'y a eu aucune opération mentionnée à l'article L621-18-2 du Code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice, déclaré à la société.

## AUTORISATIONS FINANCIÈRES

### DÉLÉGATIONS

En application des dispositions de l'article L. 225-100, al.7 du Code du Commerce, un tableau récapitulatif des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale en cours de validité et leur utilisation au cours de l'exercice 2016 est présenté ci-dessous :

Type de délégation	AGE	Echéance	Montant autorisé	Utilisation en 2016	Autorisations résiduelles
Augmentation de capital (délégation globale avec maintien du DPS)	14-juin-16	AGO 2017	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS)	14-juin-16	Août 2018	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS-Art-L411-2,II CMF)	14-juin-16	Août 2018	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves	14-juin-16	AGO 2017	€ 5 000 000	-	€ 5 000 000
Augmentation de capital par émission de BSA (avec maintien du DPS)	11-juin-15	août-17	€ 30 000 000	-	€ 30 000 000
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites, existantes ou à créer	14-juin-16	Août-18	€ 241 798	-	€ 241 798
Augmentation de capital par émission de BSA (en cas d'offre publique)	14-juin-16	Déc.-17	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions)	11-juin-15	août-18	€ 1 542 735	-	€ 1 542 735
Réduction de capital (annulation d'actions)	14-juin-16	AGO 2017	€ 1 611 984	-	€ 1 611 984

Les délégations d'augmentation de capital sont globalement plafonnées à € 20 000 000.

## INFORMATION CONCERNANT LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES OU EXERCÉES EN 2016

Au cours de l'exercice 2016, aucune action nouvelle n'a été créée en 2016.

## RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Le Président-Directeur Général de la société a perçu au titre de l'exercice 2016, 321 437 euros de rémunération fixe versée par Viel et Compagnie-Finance, actionnaire majoritaire de VIEL & Cie, ainsi que des jetons de présence pour un montant de 12 000 euros versés en 2016 par VIEL & Cie, et 7 622,45 euros versés en 2016 par Viel et Compagnie-Finance.

Le Président-Directeur Général ne bénéficie au 31 décembre 2016 d'aucun plan d'options de souscription d'actions ni d'actions gratuites.

La rémunération versée aux mandataires sociaux est la suivante :

## PATRICK COMBES

---

**Fonction et rémunération :** Président-Directeur Général, 321 437 euros versés par VIEL et Compagnie-Finance, actionnaire majoritaire de VIEL & Cie, en rémunération fixe.

**Durée du mandat :** Renouvelé le 11 juin 2015 pour une durée de six ans.

**Autres mandats :** Président-Directeur Général de Viel et Compagnie-Finance, Président du Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition (Suisse) et de Financière Vermeer NV (Pays-Bas), Administrateur de SwissLife Banque Privée, Verbalys, Président de la SAS La Compagnie Vendôme, Gérant des SCI VIEL Foch etVaulongue, Gérant de Immobilier, Membre du Comité de Pilotage Europlace, Membre du Comité stratégique International de Columbia Business School à New York.

**Jetons de présence :** 12 000 euros versés en 2016 par VIEL & Cie et 7 622 euros versés en 2016 par VIEL et Compagnie-Finance.

## CHRISTIAN BAILLET

---

**Fonction et rémunération :** Administrateur.

**Durée du mandat :** Renouvelé le 17 juin 2011 pour une durée de six ans.

**Autres mandats :** Président de TEROLD INVEST S.L.U. (Espagne), Président du Conseil d'administration de QUILVEST (Luxembourg), Président de QUILVEST SWITZERLAND (Suisse), Vice-Président du Conseil de Surveillance de Bourse Direct, Gérant de TEROLD SARL (Luxembourg), Administrateur de Quilvest Europe SA (Luxembourg), Viel et Compagnie-Finance, Tradition (UK) Ltd (Royaume-Uni), Tradition Financial Services Ltd (Royaume-Uni), TFS Derivatives Ltd (Royaume-Uni), Trad-X (UK) Ltd (Royaume-Uni), Belhyperion (Belgique), QS Italy (Luxembourg), Quilvest European Partners (Luxembourg), QS Geo (Luxembourg), QS Luxembourg Services (Luxembourg), QS Wealth Management (Luxembourg), CBP Quilvest (Luxembourg), Arconas (Luxembourg), Quilvest European Investment Corp (Luxembourg), Compagnie Générale de Participations (Luxembourg), Barkingside (Luxembourg), Otito Properties (Luxembourg) et de BBB Foods (Mexique).

**Jetons de présence :** 12 000 euros versés en 2016 par VIEL & Cie, 7 622 euros versés en 2016 par VIEL et Compagnie-Finance.

## JEAN-MARIE DESCARPENTRIES

---

**Fonction et rémunération :** Administrateur.

**Durée du mandat :** Renouvelé le 17 juin 2011 pour une durée de six ans.

**Autres mandats :** Président du Conseil de Surveillance de Solution 30 SE (Luxembourg) et Metal Value SAS (France), FNEGE (France), Administrateur de Compagnie Financière Tradition (Suisse) et de Metal Value Ltd (UK).

**Jetons de présence :** 12 000 euros versés en 2016 par VIEL & Cie, 27 936 euros au titre des jetons de présence et 18 624 euros au titre du comité d'audit versés par les sociétés contrôlées.

## DOMINIQUE LANGLOIS

---

**Fonction et rémunération :** Administrateur.

**Durée du mandat :** Renouvelé le 17 juin 2011 pour une durée de six ans.

**Autres mandats :** Administrateur de GTI et de TFI.

**Jetons de présence :** 12 000 euros versés par VIEL & Cie.

## CATHERINE NINI

---

**Fonction et rémunération :** Administrateur.

**Durée du mandat :** Depuis le 17 juin 2011 pour une durée de six ans.

**Autres mandats :** Président du Directoire - Directeur Général de Bourse Direct, Directeur général délégué de Viel et Compagnie-Finance, Administrateur d'E-VIEL, SwissLife Banque Privée, SwissLife Gestion Privée, Tradition Securities And Futures et TSAF OTC, Représentant permanent de Bourse Direct au Conseil d'administration de EASDAQ et de VIEL & Cie au Conseil d'administration d'Arpège, Directeur Financier de VIEL & Cie, membre du Conseil de la Bourse de Berlin.

**Jetons de présence :** 12 000 euros versés par VIEL & Cie.

## AUTORISATION D'ÉMISSIONS D' ACTIONS GRATUITES

---

Conformément à l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice 2016, aucune action gratuite n'a été accordée.

## INFORMATION CONCERNANT LES TITRES AUTODÉTENUS

---

Au cours de l'exercice 2016, VIEL & Cie n'a pas utilisé l'autorisation d'acquisition de ses propres titres.

Au 31 décembre 2016, VIEL & Cie détient 8,81 % de son capital, soit 7 096 996 actions.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES DIVIDENDES

---

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants ont été distribués (avant déduction de la part revenant aux titres d'autocontrôle) :

- un dividende a été distribué en juin 2016 au titre du résultat de l'exercice 2015 d'un montant de 15 centimes par titre, soit d'un montant total de 12 089 878 euros.
- un dividende a été distribué en juin 2015 au titre du résultat de l'exercice 2014 d'un montant de 15 centimes par titre, soit un montant total de 11 570 511 euros.
- un dividende a été distribué en juin 2014 au titre du résultat de l'exercice 2013 d'un montant de 6 centimes par titre, soit un montant total de 4 628 204,40 euros.

## INFORMATION CONCERNANT LA PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

---

VIEL & Cie, dans son rôle d'investisseur, dispose d'un système d'information et de reporting interne fondé sur une approche par métier, déclinée pour chaque pôle d'activité du Groupe qui présente des profils de risques globalement homogènes.

Afin de présenter une information financière en adéquation avec le système de reporting interne, VIEL & Cie présente donc son information sectorielle selon quatre secteurs, que sont l'intermédiation professionnelle autour de la participation dans Compagnie Financière Tradition, la bourse en ligne avec Bourse Direct, la banque privée au travers de SwissLife Banque Privée, le pôle immobilier.

## INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE

---

Au 31 décembre 2016, VIEL & Cie détient 69,13 % du capital de Compagnie Financière Tradition, contre 69,22 % au 31 décembre 2015. Le pourcentage de détention de Bourse Direct n'a pas évolué au cours de l'exercice (76,57 %).

## PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

---

Les risques identifiés concernent principalement les filiales opérationnelles de VIEL & Cie dans le cadre de leurs activités. Sont exposés ci-après les principaux risques dans la mesure où ils peuvent avoir un impact sur la valeur des investissements concernés dans le portefeuille de VIEL & Cie. Chaque filiale opérationnelle dispose de son entière autonomie de gestion, mais présente un reporting financier régulier à VIEL & Cie.

Ces filiales opérationnelles sont principalement exposées aux risques suivants :

- risque de crédit et de contrepartie,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque de change,
- risque de taux d'intérêt,
- risques liés à une stratégie de partenariat,
- risque opérationnel lié aux participations contrôlées.

Le Conseil d'administration apprécie les risques existants au sein du Groupe et exerce une surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est de surveiller le système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations locales. L'audit interne effectue régulièrement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit des différents pôles opérationnels.

Dans le cadre du suivi des risques opérationnels, les filiales du Groupe ont développé une cartographie des risques homogène selon la nomenclature Bâle II. Un outil a été déployé dans le Groupe (E-Front) afin de recenser les risques opérationnels par filiale et de consolider l'information relative à la nature de ces risques opérationnels. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une meilleure maîtrise des risques opérationnels.

## RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

---

VIEL & Cie en tant que société holding n'est pas exposée au risque de crédit.

Le risque de crédit est avant tout le risque de perte financière pour les filiales opérationnelles si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie exercent le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels pour Compagnie Financière Tradition, et auprès de particuliers pour Gaitame (filiale de Compagnie Financière Tradition) et Bourse Direct.

## **L'INTERMÉDIATION PROFESSIONNELLE : COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION**

Le métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition a donc une exposition très limitée au risque de crédit dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des dépréciations sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de deux jours depuis octobre 2014, pendant lesquels ces sociétés sont exposées au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le Comité de crédit de Compagnie Financière Tradition; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire, etc.) ; lorsqu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition calcule un rating interne, selon une méthodologie interne. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités et leur liquidité sont pris en compte pour déterminer la limite.

La détermination des limites et le suivi de leur respect sont assurés de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition, ou bien par les départements des risques des régions opérationnelles. Les limites sont régulièrement révisées selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types de secteur, etc.).

Les expositions se concentrent sur des établissements financiers régulés, majoritairement notés « investment grade ».

Le clearing est quant à lui traité par des équipes spécialisées. À cet effet, le groupe Tradition dispose d'une filiale indirecte dédiée aux activités de compensation, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd. est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du groupe Tradition jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensation. Tradition Asiel Securities Inc., filiale du groupe Tradition aux États-Unis, effectue par ailleurs toutes les opérations de clearing aux États-Unis. Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'État américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie, la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

## **LA BOURSE EN LIGNE : BOURSE DIRECT**

Bourse Direct traite principalement avec des particuliers, dont la couverture est assurée par les liquidités déposées sur leur compte titres ; dans ce cadre, une opération de marché dont la couverture ne serait pas assurée, doit être rendue impossible par les systèmes automatiques de contrôle des couvertures dans le cadre du correct fonctionnement des outils mis à disposition par les prestataires techniques de la société.

Bourse Direct traite également avec des clients institutionnels. Dans ce cadre, toute contrepartie doit faire l'objet d'une autorisation accordée par le Comité de crédit. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. Un élément fondamental dans le processus d'approbation des contreparties est la séparation entre les fonctions opérationnelles et celles d'évaluation des risques et d'autorisation. La Direction de cette société s'assure régulièrement que les décisions sont observées et que les procédures de contrôle concernant les contreparties et le clearing sont efficaces.

## **RISQUE DE LIQUIDITÉ**

---

VIEL & Cie doit disposer des ressources financières nécessaires au financement de son activité courante et maintenir sa capacité d'investissement à tout moment. La gestion du risque de liquidité est assurée au niveau de la holding par une surveillance permanente de la durée des financements, de l'existence de lignes de crédit disponibles et de la diversification des ressources. VIEL & Cie gère par ailleurs de façon prudente sa trésorerie disponible en la plaçant sur des supports sans risques, liquides et monétaires. Une convention de trésorerie est établie entre VIEL & Cie et certaines de ses filiales dans le cadre de l'optimisation de la gestion de trésorerie du Groupe.

Le risque de liquidité intervient lorsque des filiales rencontreraient des difficultés à honorer leurs obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, ce risque est divisé en deux catégories.

Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché - par exemple, la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation aux sociétés consolidées du Groupe. Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, les filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié.

Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, toutes les entités opérationnelles du groupe Tradition établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité.

Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants. Des contrôles sont effectués deux fois par an pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales. En outre, dans le cadre des contraintes réglementaires propres aux entreprises d'investissement, certaines sociétés du Groupe placent la trésorerie de leur clientèle dans des produits liquides, sans risque de taux ni de contrepartie, et immédiatement disponibles.

## **RISQUE DE MARCHÉ**

---

VIEL & Cie est exposé au risque de marché par rapport à la valeur de ses actifs et à l'évolution des coûts de sa dette. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

## **RISQUE DE CHANGE**

---

De par son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR), le franc suisse (CHF) et le yen (JPY).

Le risque de change est analysé comme un risque global et sa gestion fait l'objet de prises de décision de la Direction Générale. La politique du Groupe en termes de couverture du risque de change ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles.

## **RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

---

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. Cependant, ce risque reste très marginal dans la mesure où la quasi-totalité de la dette financière à long terme à taux variable fait l'objet d'une couverture au moyen de swaps de taux d'intérêt. La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par la Direction Générale.

## **RISQUES LIÉS À UNE STRATÉGIE DE PARTENARIAT**

---

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, VIEL & Cie a depuis de nombreuses années, privilégié une position majoritaire au capital de ses participations. Lorsque VIEL & Cie a procédé à un investissement en partenariat avec un autre établissement, un pacte d'actionnaires a été mis en place afin de protéger ses intérêts dans cet investissement.

## **RISQUE OPÉRATIONNEL LIÉ AUX PARTICIPATIONS CONTRÔLÉES**

---

Le risque opérationnel couvre tous les risques liés au traitement des opérations, allant de la correcte exécution des ordres de la clientèle, à la confirmation de ceux-ci puis au traitement administratif qui suit. D'éventuels dysfonctionnements informatiques, qui pourraient venir fausser l'exécution des opérations, entrent également dans cette catégorie.

Par ailleurs, le risque opérationnel provient du rôle majeur que peuvent jouer les personnes clés au sein de l'organisation. Concernant les équipes opérationnelles, le risque de « débauchage » par les concurrents existe. Enfin, l'évolution et le perfectionnement des outils informatiques constituent un enjeu majeur.

La sensibilité du Groupe aux risques de marché est présentée en note 30 des annexes consolidées.



## ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Bourse Direct, filiale de VIEL & Cie, produit de la recherche au travers d'une équipe spécialisée sur les nouvelles technologies applicables au métier de la bourse en ligne. Dans le cadre de ces travaux, Bourse Direct bénéficie du crédit impôt recherche.

## STRUCTURE FINANCIÈRE ET UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Chacune des filiales opérationnelles de VIEL & Cie veille à disposer en permanence d'un montant de trésorerie lui permettant de faire face aux besoins en fonds de roulement liés à leurs activités, ainsi qu'aux différentes orientations stratégiques du Groupe.

Au 31 décembre 2016, VIEL & Cie est endettée à hauteur de € 104 000 000, sur des échéances allant de 1 à 4 ans, et dispose par ailleurs d'une trésorerie immédiatement disponible de € 11 564 000 sur base individuelle. La trésorerie consolidée s'établit à € 438 164 000 ; avec un endettement consolidé de € 333 228 000, le Groupe affiche une situation financière solide, avec trésorerie nette positive de € 104 936 000.

Les emprunts bancaires de VIEL & Cie sont soumis à des clauses de remboursement anticipé ; le Groupe doit respecter certains ratios fixés contractuellement, portant notamment sur le niveau d'endettement du Groupe par rapport à sa trésorerie consolidée, ou sur le niveau des charges financières. Avec une trésorerie nette positive, le Groupe respecte ces ratios au 31 décembre 2016.

## INFORMATION SUR LES FOURNISSEURS

Au 31 décembre 2016 En EUR	Dettes non échues			Dettes échues	Total
	De 1 à 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours		
Encours au 31/12/2016	103 737	-	-	-	103 737
Factures non parvenues	-	-	-	-	189 420
<b>Total</b>	<b>103 737</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>293 157</b>

Au 31 décembre 2015 En EUR	Dettes non échues			Dettes échues	Total
	De 1 à 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours		
Encours au 31/12/2016	21 676	40 827	-	-	62 503
Factures non parvenues	-	-	-	-	175 146
<b>Total</b>	<b>21 676</b>	<b>40 827</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>237 649</b>

Les dates d'échéance ci-dessus correspondent aux mentions présentes sur les factures ou à défaut à la fin du mois civil au cours duquel les factures ont été reçues.

Les dettes échues le sont pour la plupart depuis moins de 30 jours.

VIEL & Cie dispose d'un processus de validation des factures par les services compétents préalable à tout paiement

## INFORMATION SUR LES CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

VIEL & Cie constate des charges non déductibles fiscalement pour un montant de € 57 715 au titre de l'exercice 2016, constituées intégralement de la part non déductible fiscalement des jetons de présence.

# PANORAMA

# ÉCONOMIQUE MONDIAL



## DE TIBÈRE À MARIO DRAGHI, DES TAUX ZÉRO AUX TAUX NÉGATIFS

---

En 33 ap. J.C., une grave crise financière frappe l'Empire Romain. Les banques de la *via sacra* du Forum (le Wall Street de l'époque) et d'autres places financières comme Lyon, Corinthe et Carthage sont proches du collapse. Certaines banques ferment et font faillite. Les taux d'intérêts montent à plus de 12 %. L'empereur Tibère quitte sa villa de Capri et rentre à Rome. Il annule les dernières décisions économiques qui ont, en partie, provoqué la crise et crée un fonds spécial de cent millions de sesterces. Selon Tacite, qui fournit tous les détails de l'opération, ce fonds est essentiellement financé par le *Fiscus* de Tibère (son argent personnel).

Le fonds prête de l'argent à un taux zéro pendant trois ans contre des garanties immobilières dont la valeur doit représenter le double du montant emprunté. Il s'agit d'une injection de liquidité dans le système économique équivalente à 7,8 tonnes d'or, soit environ un quart du montant des dépenses du budget annuel de l'Empire. Progressivement, les conditions économiques et financières se normalisent. Tibère réussit à éviter l'effondrement de l'économie romaine. L'histoire se répète...

L'année 2016 a vraiment été une cuvée très spéciale. Les Banques Centrales, fortement préoccupées par le risque de la déflation, ont pratiqué la ZIRP (*zero interest rate policy*) et même la SZIRP (*sub-zero interest rate policy*). Un montant supérieur à 13,4 billions (mille milliards) de dollars d'instruments financiers a offert un rendement inférieur à 0 %. Une certaine dichotomie a été observée entre la Federal Reserve et les autres Banques Centrales. Les surprises politiques (Brexit, referendum italien et élection de Trump) ont secoué les marchés et les Hedge Funds, traditionnels centres de l'intelligentia économique, ont été fortement malmenés.

Par ailleurs, le montant de la dette mondiale grimpe encore ; il était de 142 billions de dollars en 2007 ; maintenant il est supérieur à 230 billions et représente environ 300 % du PIB mondial. Il sera en large mesure remboursé, sauf quelques cas, mais à travers une formule semblable au schéma de Ponzi, avec de nouvelles émissions pour rembourser les vieilles venant à échéance. Et quid des rentiers de Balzac, de Goldoni, de Dostoïevski ou de Foster, vivant des coupons des rentes et des obligations encaissées à la banque ?

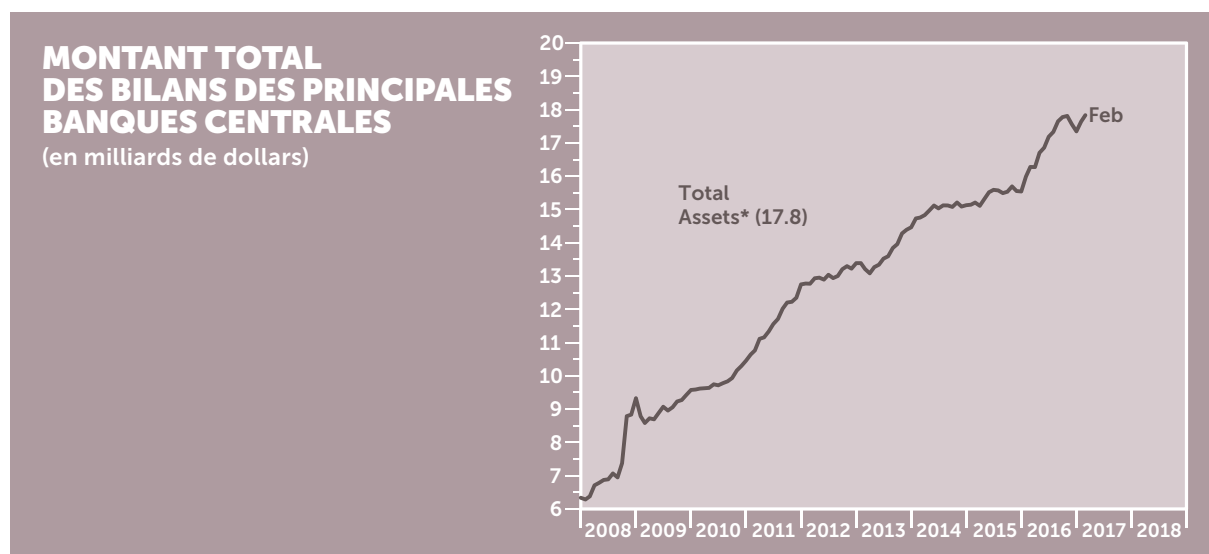
## L'ÉQUATION DE FISHER ET LE RISQUE DE DÉFLATION

---

La liste des principales Banques Centrales, de laquelle il faut partiellement soustraire la FED, a été fortement préoccupée par les risques de déflation avec une chute continue de la vitesse de la circulation de la monnaie. Celles-ci ont donc appliqué à la lettre l'équation de Fisher et ont augmenté sensiblement l'offre de monnaie. Ces institutions, qui sont devenues incontournables, ont pratiqué la politique monétaire du *quantitative easing*, concept inventé par le professeur allemand d'économie Richard Werner, en 1994. Il s'agit de mesures non conventionnelles de politique monétaire. Les taux officiels des Banques Centrales ont donc été maintenus à des niveaux très bas et même négatifs par la BCE (le taux de dépôt), la BNS, la BoJ et la Riksbank. La BCE, l'*Old Lady* de Londres, la Riksbank et la BoJ pratiquent le *quantitative easing* avec les achats de bons du trésor. Selon les calculs mensuels de l'économiste Edward Yardeni, à la fin du mois de février, l'exposition des principales Banques Centrales était proche de 18 billions de dollars. Cette exposition était de 6,5 billions à la fin de 2007.

Ces données prennent en compte les bilans des Banques Centrales des USA, de l'Eurozone, de la Grande Bretagne, du Japon et de la Chine. Il faut comparer ce montant à la dette publique des Etats de 44,3 billions et à la capitalisation boursière proche de 71 billions. Au cours des dernières années, ces politiques monétaires très musclées ont certainement évité une crise majeure de l'économie mondiale, qui est en train de vivre une grande révolution technologique et structurelle. Cette crise se manifeste par des chocs violents des plaques tectoniques des différentes macro-régions. Les Banques Centrales ont aussi pallié l'insuffisance des politiques budgétaires et fiscales pratiquées par les gouvernements.

Mais leurs politiques ont aussi habitué de nombreuses économies à cette drogue (douce et en certains cas très forte) et ont permis à plusieurs gouvernements de retarder les réformes et les restructurations de leur économie. Les critiques contre ces politiques monétaires s'intensifient et le débat au sein des comités de politique monétaire est très animé. Comment sortir progressivement et sans trop de casse de cette phase pour retourner à la politique monétaire « normale » ? Profitant de la nette amélioration de l'économie américaine et de la reprise modérée de l'inflation, la Fed a procédé à des hausses progressives des taux, mais avec la patience et les doses des apothicaires. Les autres Banques se préparent, mais elles sont très prudentes.



(source Yardeni Research - Brookville, NY - March 2017).

## LES « VERBUM », UN PUISSANT INSTRUMENT DE POLITIQUE MONÉTAIRE

Depuis la crise de 2008, les principaux banquiers centraux ont de plus en plus recours à la communication et à la « parole » comme instrument de politique monétaire et de dialogue avec les marchés. La puissance de cet instrument, dans un monde dominé par la communication et la rapidité de sa diffusion, renforce et donne du tonus à la politique monétaire. En pratique, toutes les annonces de nouvelles mesures sont précédées par des tirs de balles traçantes pour préparer les marchés.

Ces exercices de pure sémantique évitent les surprises et les réunions des banquiers centraux se transforment en rendez-vous de notaires et d'avoués, qui prennent acte de décisions mûries au cours des semaines précédentes. La dialectique au sein des conseils n'est pas un signe de faiblesse, mais un indicateur de sagesse, de responsabilité et de débat intense. On peut observer que la composition des comités de politique monétaire a changé rapidement de structure.

Dans le passé, les banquiers centraux provenaient essentiellement du monde bancaire et des affaires. Depuis une petite vingtaine d'années, un bon nombre de banquiers centraux sont des brillants anciens étudiants des grandes universités internationales, ayant accumulé de l'expérience dans l'enseignement, dans l'administration publique et, dans certains cas, même dans le secteur privé. Mais, en large mesure, ces hauts fonctionnaires ont des ADN très semblables et tous ont passé du temps sur les bancs des universités comme le MIT, Harvard, Princeton, Stanford, Columbia, Chicago, Oxbridge...

## DES MARCHÉS « DIFFICILES » DANS UN MONDE PEUPLÉ PAR DES « CYGNES NOIRS »

L'année 2016 a été particulièrement difficile pour les traders, les arbitragistes, les gestionnaires et les hedge funds. Les fluctuations des cours sur tous les marchés ont été violentes et les changements de direction des trends ont été, dans beaucoup de cas, brutaux ; ils ont pris à contrepied même des vieux routiers chevronnés des marchés qui ont subi des pertes ou ont enregistré des performances médiocres... à ce propos, on peut citer un cas symbolique : en 2016, le gros fonds qui gère le patrimoine de l'Université d'Harvard a perdu 2 milliards de \$. A la base de ce phénomène, il y a une distorsion du marché créée par le fait que, souvent, beaucoup de traders ont la même opinion sur

la tendance des prix ; donc tout le monde est « bull » ou « bear » au même moment. Tout changement de tendance génère des achats ou des ventes collectifs dans un marché qui n'est pas positionné pour les absorber ; seules de violentes fluctuations des prix permettent donc de retrouver les nouveaux équilibres. Mais les marchés perdent un degré d'efficience.

De plus, l'année a été parsemée de *cygnes noirs*, comme le vote pour le Brexit, le désastreux résultat pour le gouvernement italien à la suite du referendum et la surprise de l'élection de Donald Trump.

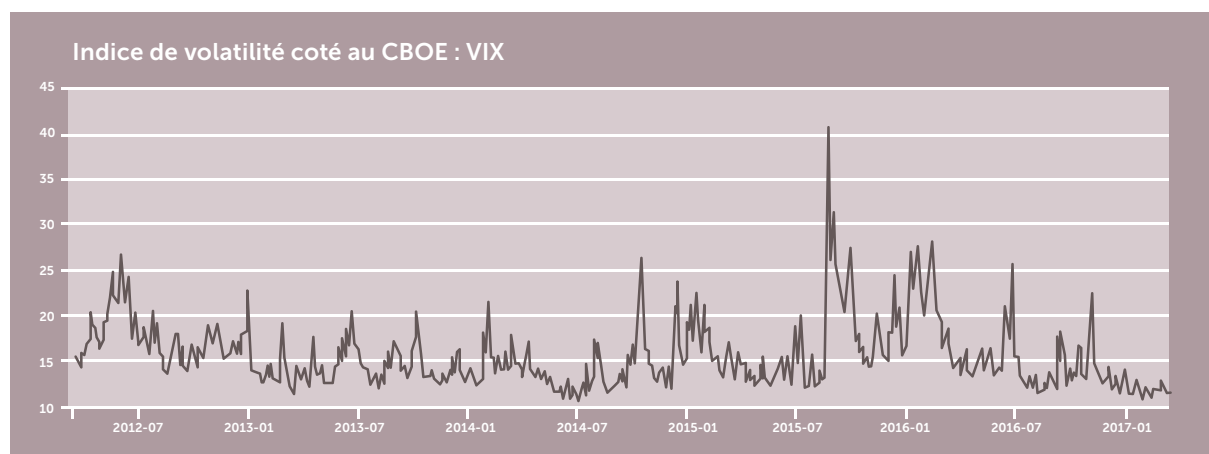
Les marchés n'étaient pas positionnés pour ces événements et ont dû corriger les anticipations. Mais ils ont aussi montré une grande résilience ; après les premiers moments de panique et de doute, ils se sont ressaisis.

Les analystes et les commentateurs politiques n'ont cependant pas encore saisi un phénomène nouveau : le *ras-le-bol* des votants contre l'establishment politico-économique qui se manifeste par le « vote-contre » plutôt que par le « vote-pour » et surtout la ruineuse et fracassante chute de la classe moyenne dans les démocraties occidentales, victime d'une *uberisation* rapide de l'économie, d'une numérisation des structures et d'une mondialisation indiscriminée. Les indicateurs économiques peuvent signaler le beau temps, mais beaucoup de monde réussit à peine à survivre et n'arrive plus à joindre les deux bouts à la fin du mois.

## FAIBLESSE DE LA VOLATILITÉ

Certains événements politiques et même économiques ont secoué les marchés et alimenté des doutes. Mais, sur tous les marchés, la volatilité reste relativement faible, avec quelques petits sursauts locaux et temporaires. L'année 2016 et le début de 2017 sont marqués par une faiblesse prononcée de la volatilité sur les marchés. Les acheteurs de volatilité ont jeté par la fenêtre des millions de dollars pour se protéger contre des événements non anticipés et des risques.

Mais, in fine, les marchés ont enregistré des fluctuations relativement modestes et les phases de variations virulentes ont été limitées. A la recherche de rendements, les investisseurs ont été très souvent vendeurs de volatilité pour encaisser une prime, même modeste. De plus, l'intérêt sur les options se porte maintenant sur de stratégies complexes, s'articulant sur l'achat d'une option combinée avec la vente d'une autre option : donc l'achat net de volatilité demeure limité.



(Source : Federal Reserve of St. Louis - March, 2017).

## FLASH CRASH ET ALGO-TRADING

Le fameux flash crash (1<sup>er</sup> août 2012) et les mouvements erratiques des T. Bonds sur le marché de Chicago au mois d'octobre 2014, quand l'ordinateur de la bourse a dû traiter jusqu'à 40 ordres par milliseconde, ont été suivis par d'autres fluctuations violentes et incontrôlées des prix sur les différents marchés.

Les programmes d'algo-trading se diffusent et les risques d'autres flash crash se multiplient. Ceci alimente une forte préoccupation parmi les Banques Centrales et les autorités de contrôle des bourses, qui ne peuvent rien faire, sauf déclencher des systèmes de coupe-circuit. Au cours de 2016, des banques, des gestionnaires et des hedge funds importants ont fait le choix de se doter de puissants systèmes d'algo-trading pour remplacer le négoce réalisé par l'être humain...

De plus, on assiste à l'introduction de systèmes de trading sémantique ; un système très sophistiqué réagit, avec des ordres d'achat ou de vente, en fonction d'une information qui est transmise par les agences de presse. D'autres systèmes analysent la fréquence de certains mots et concepts sur les réseaux sociaux et réagissent en passant des ordres sur les marchés.

Par ailleurs, il faut noter que la vitesse de transmission des ordres a encore été réduite pour profiter des progrès de la technologie et de la règle du « first in, first out » appliquée sur les bourses. Maintenant, des ordres entre New York et Chicago transitent via laser à la vitesse de 4,3 millisecondes ; le même ordre emploie entre 8 et 9 millisecondes s'il est transmis par les « vieux systèmes de routage » (câble optique ou en cuivre ou par satellite...).

## LA RÉGLEMENTATION, SES EXCÈS ET LES DOUTES

Au cours des premières années de ce siècle, un comportement trop risqué sur les marchés a été adopté par les intervenants. Les conséquences ont été très lourdes pour la stabilité des marchés avec un impact négatif sur l'économie réelle. Les autorités de contrôle et les gouvernements ont réagi. Ils ont concocté une série de mesures et de normes visant à mieux contrôler le comportement sur les marchés. Mais, une fois encore, la législation est passée d'une grande légèreté à des interdictions et des contrôles très stricts, qui ont pénalisé la liquidité et la profondeur des marchés car un certain nombre d'opérateurs s'est retiré des marchés et beaucoup de banques ont réduit leurs activités.

L'arrivée de l'administration Trump et, peut-être du Brexit, peuvent alimenter une révision importante des carcans dans lesquels la finance a été confinée, d'où le risque d'une dichotomie entre le marché américain (et probablement anglais) et le reste des marchés mondiaux. Certaines institutions se tiennent prêtes à migrer d'une place à une autre pour obtenir les meilleures conditions de négoce.

## UNE ÉCONOMIE MONDIALE QUI SE CONSOLIDE AVEC LES GROS PARIS SUR TRUMP ET SUR LES BANQUES CENTRALES

Fortement aidée par la stratégie des banques centrales, l'économie mondiale reprend des couleurs et la croissance, même si elle reste modérée, semble être meilleure avec une lente reprise de l'inflation. Evidemment, les interrogations sur la « stagnation séculaire » demeurent intactes avec une faiblesse du développement de la productivité, une anémie permanente de la consommation et des investissements, des gains de productivité qui sont limités, des tensions créées par les migrations internationales pour des raisons économiques et politiques et l'emploi très limité des politiques budgétaires et fiscales.

Les marchés, après avoir « vivoté » au cours d'une large partie de 2016, se sont réveillés vers la fin de l'année. Ils ont parié sur un « plan Marshall » lancé par Trump en faveur des Etats Unis et sur une remontée des taux décidée par la Fed et, dans un second temps, par les autres Banques Centrales pour tenir compte de l'amélioration de l'économie mondiale et d'une lente reprise de l'inflation. Ces paris ont alimenté une forte hausse des bourses mondiales dont la capitalisation a grimpé de plus de 2 billions de dollars, les taux d'intérêt sur base mondiale ont monté sensiblement avec un mouvement important de pentification des courbes, une reprise sensible des prix des matières premières et une forte demande de dollars.

## ÉVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOURSIÈRE MONDIALE



(Source : Bloomberg, March 2017).

## FORTE DEMANDE POUR LE DOLLAR... OMBRES CHINOISES SUR LE BITCOIN

A ce propos, une guerre froide des monnaies, subtile et pernicieuse, se poursuit avec un risque de mesures de protectionnisme, un mouvement que le monde avait déjà connu au cours de la crise de 1873-96 et de la période entre les deux guerres mondiales, caractérisé par une avalanche de dévaluations des principales monnaies mondiales. La bataille s'est déroulée avec vigueur. A la fin du mois de janvier 2016, le Japon a donné le « la » avec des choix de politique monétaire qui ont fait chuter la devise, mouvement accompagné

par plusieurs déclarations des membres du cabinet. Beijing a « laissé filer » le renminbi tout doucement, avec quelques interventions lorsque le mouvement a été trop fort (voir la baisse des réserves officielles autour de 3 000 milliards de dollars, contre 3 993 milliards en juin 2014). D'autres pays (Taiwan, Corée du sud, Vietnam et Indonésie) ont poussé vers le bas leurs devises et la BNS a protégé le franc suisse, comme l'ont fait les Banques Centrales des pays scandinaves. A ce propos, certains analystes pensent qu'au cours du mois de février 2016, les pays membres du G20 se sont accordés sur les devises pour en limiter les fluctuations.

D'autres ne croient pas à cette hypothèse qui rappelle le *Plaza Accord* de 1985. En tout cas, après l'important meeting, la PBOC a coupé le RRR, la BCE a annoncé d'autres mesures de politique monétaire et la FED a envoyé un message rassurant aux marchés pour leur signaler une grande prudence dans le rythme de la hausse des taux. Mais, au cours de l'année, la bataille sur les devises a vécu des moments de grande tension. Et les interrogations sur le futur de l'Euro (qui a fêté ses 18 ans !) ont fusé avec les événements politiques qui se sont déroulés dans l'Eurozone. Naturellement, Mario Draghi, engagé dans sa croisade qui commence avec « what ever it takes », a répété à plusieurs occasions que l'Euro est « irréversible ». Le Brexit a mis KO le sterling britannique qui a marqué un plus bas depuis 31 ans contre le dollar. Mais la devise qui a subi la chute la plus importante est le bolivar du Venezuela ; le pays est pénalisé par le contrecoup de la baisse des prix du pétrole et les choix insensés du monde politique. La devise égyptienne a elle aussi perdu beaucoup de terrain et le pays est devenu le plus gros importateur de blé du monde... à l'époque de l'empire romain, il était le plus important producteur de l'Empire et nourrissait Rome. Le Naira a également subi une forte chute, comme la devise argentine et vietnamienne. En revanche, le Bitcoin a gagné des gallons. La demande chinoise et la spéculation mondiale ont poussé les prix à des niveaux historiques et le bitcoin (qui est un produit généré par un algorithme mathématique) a même valu plus qu'une once d'or, extraite à 4 000 mètres dans les entrailles de la terre ! Mais les autorités chinoises sont très attentives à l'évolution des prix et à la structure du marché qui peut, indirectement, gêner la politique de stabilisation du renminbi suivie par les autorités de Beijing.

## L'ENQUÊTE TRIENNALE DE LA BIS

---

L'enquête montre que le niveau des transactions quotidiennes sur les devises est tombé, pour la première fois, de 5,4 billions de dollars à 5,1 billions. Ce déclin est en bonne partie justifié par l'entrée en vigueur de mesures visant à réduire le risque systémique pour le système financier international. La BIS signale un montant important de transactions sur le Yen, mais 88 % des échanges sont encore en dollars ; le yuan chinois a remplacé le peso mexicain comme première devise le plus négociée dans tous les pays émergents. Londres reste la première place mondiale, elle représentait 41 % du volume des transactions en 2013, mais en 2016 son poids est passé à 37 %. Les transactions mondiales sont concentrées sur cinq grandes places : Londres, New York, Tokyo, Hong Kong et Singapour. Le Brexit pourrait encore changer les cartes sur la table...



RAPPORT SUR

L'ENVIRONNEMENT,

LES ENGAGEMENTS

SOCIÉTAUX ET

ENVIRONNEMENTAUX

DE VIEL & CIE

# SOMMAIRE

PRÉAMBULE	23
<b>1. INFORMATIONS SOCIALES</b>	<b>23</b>
<b>1.1. EFFECTIF CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE PAR FONCTION</b>	<b>23</b>
<b>1.2. EFFECTIF CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE</b>	<b>24</b>
<b>1.3. MOUVEMENTS DE PERSONNEL EN 2016</b>	<b>24</b>
<b>1.4. POLITIQUE SALARIALE</b>	<b>24</b>
<b>1.5. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL</b>	<b>24</b>
<b>1.6. PROCÉDURES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PERSONNEL</b>	<b>25</b>
<b>1.7. SANTÉ ET SÉCURITÉ</b>	<b>25</b>
<b>1.8. FORMATION</b>	<b>25</b>
<b>1.9. EGALITÉ DE TRAITEMENT</b>	<b>25</b>
<b>1.10. LOYAUTÉ DES PRATIQUES</b>	<b>25</b>
<b>2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES</b>	<b>26</b>
<b>2.1. MAINTIEN ET AMÉLIORATION DE LA POLITIQUE ACTUELLE EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DE CONSOMMATION ET DE RECYCLAGE DU PAPIER ET DES DÉCHETS</b>	<b>26</b>
<b>2.2. ACTIONS ENGAGÉES SUR LA MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE NOTAMMENT AU NIVEAU DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE</b>	<b>27</b>
<b>2.3. SENSIBILISATION DES SALARIÉS FRANÇAIS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX</b>	<b>27</b>
<b>2.4. POLITIQUE D'ACHAT</b>	<b>27</b>
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>27</b>
<b>3.1. IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>27</b>
<b>3.1.1. MAINTIEN D'UNE EXPERTISE ET D'UN SAVOIR-FAIRE, ET IMPACT TERRITORIAL</b>	<b>27</b>
<b>3.1.2. RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>28</b>
<b>3.1.2.1. INTERMÉDIATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>28</b>
<b>3.1.2.2. BOURSE EN LIGNE</b>	<b>29</b>
<b>3.2. RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTÉRESSÉES PAR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>29</b>
<b>3.2.1. RELATION CLIENTS</b>	<b>30</b>
<b>3.2.2. RELATION AVEC SES ACTIONNAIRES</b>	<b>30</b>
<b>3.2.3. ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET ACTIVITÉS DE MARCHÉ</b>	<b>30</b>
<b>3.2.4. SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS</b>	<b>31</b>
<b>3.2.5. ACTIONS SOLIDAIRES</b>	<b>31</b>
<b>4. TABLE DE CONCORDANCE</b>	<b>32</b>



## PRÉAMBULE

VIEL & Cie exerce un métier d'investisseur et d'actionnaire long terme pour accompagner le développement de sociétés dans le secteur de la finance en France et surtout à l'étranger. VIEL & Cie est ainsi un actionnaire de premier rang dans des sociétés cotées ou non cotées. VIEL & Cie consolide deux participations majoritaires dans des sociétés cotées et une participation minoritaire par mise en équivalence dans une banque privée. Les métiers de ces pôles d'activité sont:

- l'intermédiation financière professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, société cotée sur la bourse Suisse, détenue à hauteur de 69,13 % par VIEL & Cie et représentant 95,6 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ;
- la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, société cotée sur Euronext Paris (compartiment C), contrôlée à 76,57 % ;
- la banque privée, SwissLife Banque Privée, dans laquelle VIEL & Cie détient 40 % en partenariat avec le groupe SwissLife.

Au 31 décembre 2016, l'effectif consolidé de VIEL & Cie est de 2 267 personnes principalement implantées à Londres, à New York, à Tokyo, à Singapour et à Paris. Le reporting RSE couvre les pôles d'activité détenus majoritairement, c'est-à-dire le groupe Tradition et Bourse Direct.

Compte tenu du secteur d'activité dans lequel opèrent les filiales du Groupe et leur faible empreinte écologique, les indicateurs environnementaux ne représentent pas un enjeu majeur, et très peu sont à ce jour déployés de façon homogène ; le Groupe se caractérise plutôt par des pratiques impulsées au niveau local et les filiales françaises du Groupe, de par la réglementation qui leur est applicable, affichent un degré de maturité supérieur. La démarche est cependant engagée afin de disposer prochainement de quelques indicateurs quantitatifs, tels que les consommations d'énergie et de consommables.

Il en est de même pour les indicateurs sociaux ; en effet, le Groupe est organisé de façon très décentralisée ; la rapidité de la décision et la vitesse d'adaptation au marché étant des critères importants dans le secteur de l'intermédiation financière et de la bourse en ligne, les centres de décisions sont situés au plus près des problématiques opérationnelles.

## 1. INFORMATIONS SOCIALES

Au 31 décembre 2016, les filiales opérationnelles détenues majoritairement par VIEL & Cie emploient 2 266 salariés répartis dans les différentes implantations du Groupe à travers le monde contre 2 291 en 2015.

### 1.1. EFFECTIF CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE PAR FONCTION

<b>31/12/2016</b>	<b>Front</b>	<b>Support</b>	<b>Total</b>
Pôle d'intermédiation professionnelle	1 389	760	<b>2 149</b>
Pôle de bourse en ligne	15	102	<b>117</b>
<b>Effectif total</b>	<b>1 404</b>	<b>862</b>	<b>2 266</b>

Au 31 décembre 2015, la répartition était la suivante :

<b>31/12/2015</b>	<b>Front</b>	<b>Support</b>	<b>Total</b>
Pôle d'intermédiation professionnelle	1 422	751	<b>2 173</b>
Pôle de bourse en ligne	15	103	<b>118</b>
<b>Effectif total</b>	<b>1 437</b>	<b>854</b>	<b>2 291</b>

## 1.2. EFFECTIF CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	Royaume-Uni	Europe continentale	Amériques	Asie-Pacifique	Total
Pôle d'intermédiation professionnelle	589	238	554	768	2 149
Pôle de bourse en ligne	-	117	-	-	117
<b>Effectif total</b>	<b>589</b>	<b>357</b>	<b>554</b>	<b>768</b>	<b>2 266</b>

## 1.3. MOUVEMENTS DE PERSONNEL EN 2016

	Effectif au 31/12/2015	Entrées	Sorties	Effectif au 31/12/2016
Pôle d'intermédiation professionnelle	2 173	259	283	2 149
Pôle de bourse en ligne	118	12	13	117
<b>Effectif total</b>	<b>2291</b>	<b>271</b>	<b>296</b>	<b>2 266</b>

Le secteur de l'intermédiation professionnelle se caractérise par un taux de rotation important ; cet état de fait est lié à des pratiques de marché, et les arrivées et départs d'équipes sont inhérents à ce secteur d'activité. Le taux de rotation affiché est considéré comme structurel.

## 1.4. POLITIQUE SALARIALE

Dans le cadre de sa politique salariale, chaque pôle opérationnel assure une gestion individualisée des salaires, valorisant l'expertise et les responsabilités de chacun, et des rémunérations variables tenant compte des performances tant individuelles que collectives et des objectifs de rentabilité fixés pour chacune des filiales opérationnelles.

Le secteur de l'intermédiation professionnelle se caractérise par une forte technicité, et une production de valeur ajoutée très dépendante du facteur humain ; c'est dans ce cadre que les différentes filiales opérationnelles sont amenées à fixer leurs pratiques, afin de recruter et de conserver les talents. Cet objectif passe dans une très large mesure par la rémunération accordée aux salariés, ce qui explique que c'est à un niveau très décentralisé que ces décisions sont prises. Sans remettre en cause la pertinence des efforts d'harmonisation et la fixation de grands objectifs, la fixation de politiques générales et globales est peu pertinente dans ce secteur d'activité. Cet état de fait se traduit également par un fort poids de la masse salariale dans le compte de résultat du Groupe, comme l'illustre la répartition de la valeur ajoutée présentée en 3.1.2.1.

Par ailleurs, la qualité du travail individuel et collectif des collaborateurs est valorisée, en s'appuyant principalement sur une formation très opérationnelle des collaborateurs.

## 1.5. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Au sein des filiales opérationnelles de VIEL & Cie, les horaires de travail sont organisés dans chacune des zones géographiques où le Groupe est implanté en fonction des jours et heures d'ouverture des marchés financiers et de la réglementation locale. Ainsi, aucun salarié n'est employé le week-end et le travail s'organise habituellement sur une base de 8 heures par jour, 5 jours par semaine. Il peut arriver cependant que dans le cas de produits spécifiques (produits dérivés notamment) ou d'intervention sur des marchés étrangers, les horaires de travail soient aménagés afin de permettre un service optimal pour le client. Par ailleurs, les personnes en charge de la maintenance des plateformes techniques peuvent être amenées à aménager leur temps de travail afin d'assurer la permanence de surveillance des outils concernés. Ces aménagements se font dans le cadre de la réglementation du travail en vigueur dans le pays concerné.

Dans le cas spécifique des activités françaises du Groupe qui représentent environ 10,1% de l'effectif consolidé, le temps de travail dépend des conventions collectives et des accords-cadres. Les contrats de travail sont établis sur des bases de 35 à 39 h en fonction des besoins des services concernés. Les collaborateurs procèdent à des récupérations de leur temps de travail en fonction des modalités définies par le service concerné.

## 1.6. PROCÉDURES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PERSONNEL

Chaque pays dispose de son propre corpus de règles d'information et de consultation du personnel auquel chaque société consolidée doit se conformer.

Le Royaume-Uni dispose à ce titre d'un intranet où figurent les différentes informations à porter à la connaissance des employés ; Bourse Direct en France dispose également d'un tel outil.

La France dispose à ce titre d'une organisation spécifique. La consultation du personnel s'effectue dans le cadre d'une DUP (Délégation Unique du Personnel). Des réunions mensuelles du Comité d'Entreprise sont organisées afin de traiter les différents sujets relatifs au personnel, ainsi que des réunions des délégués du personnel. Des comptes rendus des réunions des Comités d'Entreprise sont affichés sur un tableau prévu à cet effet au sein de l'entreprise. Plusieurs réunions avec le représentant syndical et un représentant du Comité d'Entreprise sont organisées avec la Direction de la société dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).

## 1.7. SANTÉ ET SÉCURITÉ

L'activité du Groupe n'expose pas ses employés à des risques spécifiques graves ; cela explique l'absence de mise en place d'indicateurs précis et centralisés dans les sociétés du Groupe relatifs à des maladies professionnelles, aux affections pathologiques à caractère professionnel ou aux conditions de travail de leurs salariés.

Pour les sites parisiens du Groupe, l'absentéisme s'établit à 2,10 % (2,80 % sur le pôle de Bourse en ligne en 2016 et 1,44 % sur le pôle d'intermédiation professionnelle). Le taux d'absentéisme de la zone Amériques quant à lui s'élève à 1,96 %.

## 1.8. FORMATION

Les pôles opérationnels de VIEL & Cie opèrent dans un secteur financier qui a connu depuis quelques années un renforcement drastique des règles qui lui sont applicables (règles de marché, règles éthiques et déontologiques, lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, etc).

Des formations sont dispensées dans toutes les sociétés du Groupe, en fonction des réglementations et besoins locaux, principalement axées sur les exigences réglementaires.

Par exemple, à Hong Kong et Singapour, la réglementation impose un nombre minimum de formations sur la lutte anti-blanchiment de 5 heures par an tandis que la Finra aux Etats-Unis requiert un minimum de 2 sessions de formations pour l'ensemble de l'effectif et 3 heures complémentaires pour le personnel exposé.

Dans les entités françaises du groupe Tradition, 23 salariés sur un effectif total de 117 personnes ont bénéficié de formations au cours de l'exercice 2016 pour un total de 324 heures. Dans le pôle de bourse en ligne, 24 salariés sur un effectif de 117 personnes ont bénéficié d'un total de 536 heures de formation en 2016. En complément de ces formations, des sessions de formation sont également organisées en interne pour l'ensemble des salariés français du Groupe sur des sujets réglementaires relatifs par exemple à la détection des abus de marché ou les impacts des évolutions réglementaires sur le métier. Ces formations sont obligatoires et sont effectuées par des moyens informatiques ou par des séminaires, en fonction des sujets.

Ces formations dispensées aux salariés ont également pour but d'assurer la correcte adéquation entre les connaissances et les compétences de chaque salarié avec le poste qu'il occupe, mais également d'assurer leur maintien et leur progression, dans le cadre d'une démarche permanente d'amélioration des processus des sociétés, et de formation de leur personnel.

Dans le cadre de l'activité du Groupe, une part importante de la formation est également assurée par la transmission du savoir entre salariés, ou par le recrutement ponctuel de personnes aux compétences techniques spécifiques.

## 1.9. EGALITÉ DE TRAITEMENT

Par ailleurs, les sociétés du groupe VIEL & Cie ne pratiquent aucune discrimination à l'embauche, les seuls critères retenus relevant de l'adéquation entre le profil des différents candidats avec le poste à pourvoir. Les mêmes principes servent de base à la politique salariale.

La lutte contre les discriminations est par ailleurs intégrée dans les procédures éthiques des principales sociétés du Groupe ou mise à disposition des salariés. La plupart de ces sociétés disposent ainsi de procédures et de guides à ce sujet, et dispensent des formations sur ce thème ; ces documents sont relayés dans la zone Amérique, au Royaume-Uni et sur le pôle de bourse en ligne par le biais d'un intranet à la disposition des salariés. En complément, les règles locales sont parfois amenées à encourager ce type de formation, notamment aux Etats-Unis où des formations en matière de non-discrimination sont organisées.

## 1.10. LOYAUTÉ DES PRATIQUES

Les pôles opérationnels de VIEL & Cie interviennent dans un secteur marqué par une très forte régulation et par des normes prudentielles très strictes.

A titre d'exemple, les filiales françaises du Groupe ont établi des procédures et mis en place un dispositif de lutte contre le blanchiment, qui inclut la surveillance de l'instrumentalisation éventuelle des opérations boursières pour se livrer à la corruption. Cette surveillance est basée notamment sur la connaissance du client et sur l'utilisation d'outil de filtrage des transactions. Les opérations susceptibles de représenter la matérialisation d'un acte de corruption sont analysées et donnent lieu le cas échéant à une déclaration de soupçon auprès des autorités compétentes en matière de lutte contre le blanchiment (Tracfin).

Des règles similaires s'appliquent dans l'ensemble des entités du Groupe. A ce titre, un code d'éthique a été rédigé par Compagnie Financière Tradition, et est applicable à l'ensemble de ses filiales. Il est disponible sur le site internet de la société, rubrique « compliance ».

## 2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

---

Les sociétés du Groupe VIEL & Cie n'ignorent pas les conclusions présentées par le GIEC dans son cinquième rapport dont la troisième partie a été présentée le 13 avril 2014, même si, compte tenu de son activité, le Groupe a un impact environnemental direct très limité. Le Groupe reste néanmoins sensible aux enjeux environnementaux et met en œuvre des mesures concrètes dès que cela est pertinent.

Dans le secteur de l'intermédiation professionnelle comme dans celui de la bourse en ligne, les deux principaux consommables auxquels les sociétés ont recours pour leur activité sont le papier et l'énergie. L'activité nécessite également l'utilisation de matériels informatiques destinés à l'infrastructure technique.

De ce fait, les sociétés du Groupe s'engagent en interne dans plusieurs projets visant à réduire la production de déchets, à favoriser le recyclage et la réduction de la consommation d'énergie et mènent depuis plusieurs années des actions concrètes visant à limiter l'impact de leur activité sur l'environnement.

### 2.1. MAINTIEN ET AMÉLIORATION DE LA POLITIQUE ACTUELLE EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DE CONSOMMATION ET DE RECYCLAGE DU PAPIER ET DES DÉCHETS

Un des principaux consommables est le papier.

Dans le cadre de l'activité d'intermédiation professionnelle, la dématérialisation des informations est la règle sur la plupart des marchés. Ainsi, les opérations sont transmises sur les marchés par des moyens électroniques, et les « retours-marché » permettant l'alimentation des bases internes ont également été automatisés afin d'éviter les doubles saisies ; cette action qui vise à réduire les risques d'erreur et donc les risques opérationnels a également eu pour corolaire l'abandon progressif de supports papier au profit d'outils informatiques.

Dans le cadre de l'activité de bourse en ligne, les prospectus souhaitant ouvrir un compte titres sont incités et aidés afin d'ouvrir leur compte en ligne. De même les documents à destination des clients (Avis d'Opéré, Relevés de compte,...) sont disponibles sur le site internet de Bourse Direct ou leur sont adressés par email.

Les rapports annuels de la société et des sociétés consolidées cotées sont imprimés sur du papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Ils sont certifiés PEFC. Par ailleurs, VIEL & Cie et ses sociétés consolidées diminuent régulièrement le nombre de rapports annuels imprimés en privilégiant les supports numériques. Ainsi, le nombre de rapports imprimés par VIEL & Cie et ses filiales consolidées est en baisse de près de 60 % entre 2012 et 2016, ces rapports étant disponibles en version électronique sur le site [www.viel.com](http://www.viel.com), [www.tradition.com](http://www.tradition.com) et [www.boursedirect.fr](http://www.boursedirect.fr) dans la rubrique « Corporate ». Les rapports annuels sont envoyés en priorité en version électronique aux actionnaires ayant manifesté le désir de les recevoir.

En outre, les rapports financiers annuels et semestriels ne sont disponibles qu'en version électronique.

Par ailleurs, en interne, des dispositions ont donc été prises, qui tendent à devenir des réflexes pour chaque salarié, comme :

- la réduction au maximum des impressions papiers (chaque imprimante est dotée d'un compteur, ainsi un reporting des consommations est adressé par voie électronique à la Direction) ;
- l'utilisation quasi systématique du format électronique pour la transmission des informations et publications diverses ;
- l'utilisation d'impressions recto-verso ;
- l'utilisation d'un papier conforme aux normes de qualité et de respect de l'environnement ;
- l'utilisation de cartouches d'imprimante recyclées lorsque cela est possible et recyclage de toutes les cartouches utilisées.

En termes de recyclage, tous les pôles opérationnels géographiques ont mis en place des démarches de recyclage qui portent principalement sur le papier et le carton et quelques consommables comme les cartouches d'imprimante.

Sur les implantations parisiennes du Groupe, un contrat de recyclage et de valorisation a été signé dès 2011 afin de recycler et de valoriser les déchets papier. Le mode de traitement mis en place permet, outre le respect des impératifs de confidentialité des éléments détruits, de valoriser et de réintroduire dans le processus de production les papiers et cartons usagés.

En outre, la consommation de papier au sein des locaux parisiens du groupe a baissé de 14 % en 2016 par rapport à 2015 et s'élève à 4,2 tonnes de papier contre 4,9 tonnes en 2015. Par ailleurs, dans le cadre du déménagement des sociétés parisiennes du Groupe VIEL & Cie, 4,3 tonnes de papier ont été recyclées.

Enfin, un système de visio-conférence interne et sécurisé a été mis en place entre les principales implantations du Groupe, afin de réduire les déplacements des collaborateurs et ainsi réduire les émissions de CO2 engendrées par ces déplacements, sans que cette contribution ne soit pour autant quantifiable.

## **2.2. ACTIONS ENGAGÉES SUR LA MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE NOTAMMENT AU NIVEAU DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE**

L'électricité est consommée pour l'activité quotidienne de l'entreprise, éclairage et climatisation, ainsi que par la majorité des appareils et de l'infrastructure technique des sociétés opérationnelles. Différentes initiatives ont été mises en place afin de réduire l'empreinte environnementale des sociétés du Groupe.

Ainsi, aux Etats-Unis, les sociétés opérationnelles ont mené une action de changement de l'éclairage électrique, afin d'utiliser des LED et des détecteurs de présence ; l'économie par rapport à la consommation annuelle de l'ancien système a été estimée à 30 % ; de plus, les sources d'énergie ont été diversifiées lorsque cela était possible afin de privilégier les énergies renouvelables. En Asie, des instructions sont données aux différentes équipes afin d'éteindre tous les matériels inutilisés et à Londres, les bureaux sont dotés de détecteur de présence qui éteignent automatiquement les lumières.

Sur les sociétés parisiennes du Groupe, l'ensemble des équipes ont intégrées de nouveaux locaux en mai 2016. La surface des locaux est plus réduite et donc moins consommatrice d'énergie et chaque bureau bénéficie de l'éclairage naturel limitant ainsi le recours à un éclairage continu à la lumière électrique. La lumière et la climatisation de chaque bureau et surface peuvent être ajustées manuellement et sont stoppées automatiquement chaque soir. Enfin, un collaborateur de l'équipe informatique procède à une vérification tous les soirs afin de s'assurer que ces instructions relatives à l'extinction des ordinateurs sont bien suivies.

Le second poste le plus consommateur d'énergie est l'utilisation, d'une part, de l'infrastructure informatique et, d'autre part, du matériel informatique utilisé par les collaborateurs. L'infrastructure informatique des sites parisiens du Groupe a fait l'objet d'un projet de déménagement dans un datacenter externe début 2016 permettant ainsi de mutualiser la consommation d'énergie et donc de la réduire. Le prestataire auquel la Société a recours est certifié ISO 50001 (Management de l'énergie).

## **2.3. SENSIBILISATION DES SALARIÉS FRANÇAIS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Les pratiques actuelles relatives à l'achat de nouveaux matériels prennent en compte des éléments comme la durabilité et la consommation électrique des équipements.

## **2.4. POLITIQUE D'ACHAT**

Dans le cadre de l'organisation très décentralisée du Groupe VIEL & Cie, aucune politique globale d'achat n'a été mise en place, ce rôle incombant aux filiales qui ont ainsi toute latitude pour prendre les initiatives qu'elles jugeraient nécessaires.

# **3. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

---

## **3.1. IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie opèrent dans 28 pays différents, avec des bureaux significatifs dans les principales places financières mondiales.

### **3.1.1. Maintien d'une expertise et d'un savoir-faire, et impact territorial**

L'activité d'intermédiation professionnelle compte parmi ses clients les grands acteurs de la finance mondiale, banques, hedge funds, fonds de pensions, etc. Ces clients sont implantés au plus près des grandes places financières mondiales, Londres, Paris, New-York, Tokyo, Hong-Kong, Singapour pour ne citer que les plus importantes, et l'activité de Tradition s'est donc localisée au plus près d'eux. Tradition participe, par ses équipes et par la liquidité qu'elle apporte aux marchés, au bon fonctionnement des grandes places financières mondiales ainsi que des marchés émergents.

Parmi les acteurs de l'intermédiation financière, Tradition est en outre le seul acteur global et majeur à ne pas être anglo-saxon ; les principaux concurrents du Groupe sont un acteur britannique et américain tous deux issus d'une fusion réalisée fin 2015 et début 2016. Dans ce domaine, qui est depuis longtemps dominé par les anglo-saxons, Tradition est une société suisse majoritairement contrôlée depuis Paris.

En ce qui concerne le pôle de bourse en ligne, Bourse Direct dispose d'un savoir-faire technique qu'il maintient à Paris et qu'il met au service de ses clients. Expert de la bourse en ligne, Bourse Direct propose aux investisseurs une plateforme complète de services, d'outils et de produits financiers via Internet : actions françaises et étrangères, produits dérivés, CFD (Contract For Difference), FOREX, trackers, warrants, certificats, turbos, OPCVM, assurance-vie. La majorité des outils mis à la disposition des clients de Bourse Direct est développée en interne par des équipes techniques basées à Paris et travaillant en coordination avec la Direction générale pour mettre en œuvre la stratégie produit définie.

Par ailleurs, sous la marque Direct Securities, Bourse Direct propose une solution globale de back-office en marque blanche, à destination des établissements financiers, pour le traitement et la gestion des comptes de leurs clients. Cette prestation de sous-traitance leur apporte une maîtrise technique de l'ensemble du processus: transmission et réception d'ordres en temps réel, négociation et compensation, tenue de comptes et conservation de titres.

Les équipes dédiées au traitement de ces opérations sont basées principalement à Paris. Bourse Direct participe ainsi au maintien sur le territoire français d'un savoir-faire technique très spécifique ainsi que d'une expertise des marchés.

Bourse Direct est une société internet, dont la communication et les contacts avec ses clients et prospects se fait très majoritairement via ses sites internet.

La société dispose cependant d'implantations à Paris et en province qui permettent de maintenir un contact moins dématérialisé avec sa clientèle. Ainsi, la clientèle qui le souhaite peut se rendre dans le siège parisien de la société ou dans les agences de Lyon, de Toulouse et de Lille (depuis début 2015), afin de rencontrer des équipes commerciales ou avoir un contact direct avec les collaborateurs de la société. Ces structures permettent d'établir et de maintenir ce contact entre la société et ses clients ou prospects.

Enfin, Bourse Direct dispose d'un service de formations qu'elle met à la disposition de ses clients mais également de toute personne désireuse d'accroître ses connaissances dans le domaine de la bourse ou de la finance en général ; ces formations sont présentées dans la partie « formations » du site internet de Bourse Direct. Ces cessions de formation, délivrées gratuitement, illustrent la volonté de Bourse Direct de s'inscrire comme un acteur majeur soucieux d'une part de la compétence et de la formation de ses clients, et d'autre part de la connaissance générale des marchés financiers et de leur mode de fonctionnement.

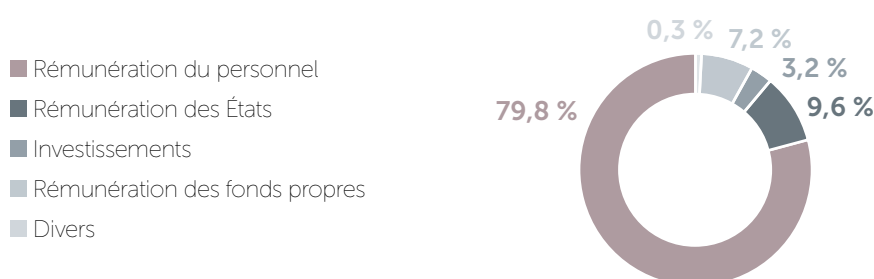
### 3.1.2. Répartition de la valeur ajoutée

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie ont privilégié une implantation locale, au plus près de leurs clients. Les spécificités de chaque secteur d'activité amènent une répartition de la valeur ajoutée différente, que l'on peut présenter ainsi.

#### 3.1.2.1. Intermédiation professionnelle

La valeur ajoutée de cette activité, à laquelle est ajoutée celle des structures de contrôle du Groupe, est la suivante :

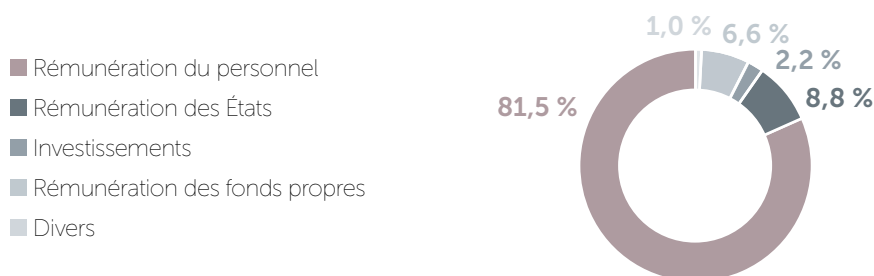
### RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE 2016



Les salariés reçoivent près de 80 % de la valeur ajoutée de l'année ; cela s'explique par les spécificités du secteur, c'est-à-dire la grande technicité et l'expertise personnelle nécessaires pour la production de cette valeur ajoutée.

A titre de comparaison, la répartition était la suivante en 2015 :

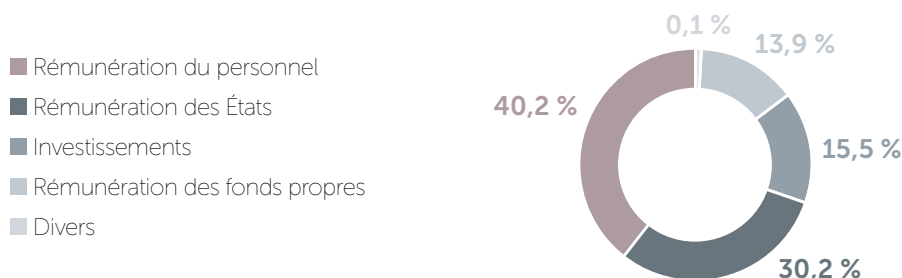
### RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE 2015



#### 3.1.2.2. Bourse en ligne

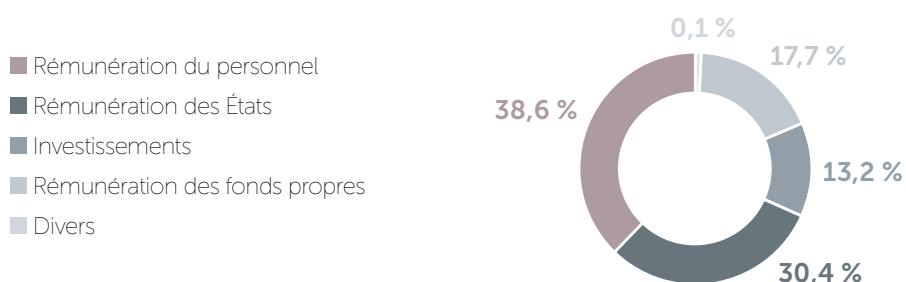
Bourse Direct exerce son activité depuis le territoire français où est concentrée la majeure partie de ses impacts territoriaux. A ce titre, la valeur ajoutée produite par la société est répartie de la façon suivante :

### RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE 2016



A titre de comparaison, la valeur ajoutée a été répartie de la façon suivante en 2015 :

### RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE 2015



### 3.2. RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTÉRESSÉES PAR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

VIEL & Cie et ses filiales opérationnelles estiment que l'accès au marché du travail des jeunes est une priorité pour les acteurs économiques. Aussi, des étudiants sont employés pendant les périodes estivales, et tout au long de l'année pour leur permettre de se former à ses métiers, et d'obtenir des expériences professionnelles valorisantes dans le secteur de la bourse et de l'intermédiation professionnelle. Par ailleurs, les sociétés opérationnelles peuvent être amenées à employer des étudiants pendant les périodes estivales ou en fonction de besoins ponctuels ; ces sociétés peuvent avoir recours à des étudiants en provenance d'établissements d'enseignement secondaire pour former et employer des jeunes étudiants et leur offrir une première expérience de la finance ou de la bourse.

### 3.2.1. Relation clients

Les clients de l'activité d'intermédiation professionnelle sont principalement des opérateurs de grandes banques mondiales, des hedge funds, des compagnies d'assurance ou des gestionnaires d'actifs. La relation client avec ce type de contrepartie repose essentiellement sur des contacts personnels et des besoins ponctuels exprimés par la clientèle.

La relation est, de plus, très largement encadrée par des règles prudentielles et de marché.

Dans le cadre de l'activité de bourse en ligne, qui s'adresse principalement à une clientèle de particuliers, Bourse Direct dispose d'équipes dédiées au Service client qui assure un suivi et une coordination avec les autres services de la société pour proposer une qualité de service en adéquation avec les attentes des clients. Des outils sont à la disposition de la clientèle pour suivre leur besoin et répondre à des questions ou réclamations. Le mode de communication le plus utilisé aujourd'hui est le courriel adressé par les clients au service dédié qui fait l'objet d'une réponse adaptée à chaque demande. Les clients peuvent également contacter ce service par téléphone ou par courrier. Les demandes sont prises en compte et font l'objet d'une réponse formelle. Bourse Direct travaille en permanence à l'amélioration de son Service client et participe régulièrement à des contrôles par des organismes externes afin d'identifier les points de faiblesse de son service.

Dans le cadre de cette démarche, Bourse Direct a participé à quatre reprises à l'élection du meilleur Service client de l'année. Cette démarche a conduit à identifier les principaux leviers de la satisfaction clients ainsi que les forces et faiblesses de la Société ; un plan d'actions ayant été mis en place. Ces efforts ont été récompensés 3 années de suite depuis fin 2014 par l'obtention de la meilleure note et donc l'élection en tant que Service client de l'année 2015, 2016 et 2017<sup>(1)</sup>. De plus, Bourse Direct a reçu le label des Dossiers de l'Épargne 2017 et les 4 récompenses Investment Trends<sup>(2)</sup> sur le courtage en ligne en France en 2016, à savoir pour la satisfaction générale du client, le service client, le rapport qualité/prix de son offre et les outils d'éducation.

Bourse Direct poursuivra dans cette voie, afin de maintenir ce haut niveau de qualité, voire s'améliorer encore davantage.

Pour Bourse Direct, entité du Groupe qui détient des fonds de la clientèle, la protection des clients est assurée par la sécurisation de leurs transactions et de l'accès à leurs données personnelles ainsi que par la prévention et l'information fournie sur les produits notamment complexes dans le cadre de passages d'ordres.

### 3.2.2. Relation avec ses actionnaires

Dans le cadre des obligations inhérentes à son statut de société cotée, VIEL & Cie est attentive à diffuser l'ensemble de l'information requise auprès de ses actionnaires.

La communication avec les actionnaires est organisée autour de différents supports. La Société dispose sur son site Internet d'une rubrique « Corporate » qui a pour objet d'apporter une communication permanente sur l'évolution de la société avec les actionnaires. Cette rubrique, outre l'indication sur le cours de bourse de la société, comporte des informations sur le calendrier financier, l'ensemble des communiqués publiés et les présentations effectuées. Dans le cadre de ses obligations de société cotée, VIEL & Cie publie semestriellement un rapport financier déposé auprès de l'AMF intégrant des informations très détaillées sur son organisation, l'évolution de son capital, sa stratégie et sa situation financière. Ce document est mis à disposition de l'ensemble des actionnaires.

La Société adresse régulièrement au marché des communiqués pour informer ses actionnaires de l'évolution de son activité (chiffre d'affaires, résultats) et de toute opération capitalistique qu'elle serait amenée à réaliser.

VIEL & Cie rencontre une fois par an ses actionnaires dans le cadre de l'Assemblée générale et leur donne ainsi l'opportunité de discuter avec la Direction de la société sur des thèmes très larges.

Enfin, les deux pôles opérationnels de VIEL & Cie sont des sociétés elles-mêmes cotées : Compagnie Financière Tradition sur le marché Suisse (SIX) et Bourse Direct en France sur Euronext Paris.

### 3.2.3. Associations professionnelles et activités de marché

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie opèrent dans un secteur réglementé, et sont donc amenées à échanger avec les autorités de marché dont le but est de s'assurer de leur correct fonctionnement, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Certaines filiales sont également membre d'une association professionnelle dont le but est, la plupart du temps, de représenter les professionnels de la bourse et des marchés financiers pour promouvoir ces activités dans le pays concerné et défendre les intérêts de ses adhérents ; l'association dont sont membres les filiales françaises du Groupe compte ainsi environ 130 adhérents.

<sup>(1)</sup> Catégorie Bourse en ligne - Étude Inference Operations - Viséo CI - mai à juillet 2016 - Plus d'infos sur [escda.fr](http://escda.fr).

<sup>(2)</sup> Rapport 2016 d'Investment Trends sur le Courtage en Ligne en France, étude basée sur une enquête en ligne auprès de 5 783 investisseurs.



### **3.2.4. Sous-traitance et fournisseurs**

L'activité des sociétés opérationnelles de VIEL & Cie ne repose pas sur des achats / ventes de biens matériels ; les principaux fournisseurs externes sont des acteurs de marché lui fournissant des données immatérielles. Le recours à la sous-traitance est très faible. Dans leur pratique d'achats pour leurs besoins propres, les sociétés privilégient dans la mesure du possible des biens recyclables ou recyclés ou produits dans des conditions responsables. Certaines sociétés du Groupe ont ainsi recours à des fournitures produites par une structure d'insertion de personnes handicapées qui leur permet de disposer d'un travail dans des conditions adaptées.

### **3.2.5. Actions solidaires**

Sans qu'il existe de politique clairement établie et formalisée, les entités du Groupe participent ponctuellement à des opérations de charité, comme par exemple des journées où les courtages sont reversés à des associations caritatives, ou par la subvention d'associations caritatives.

## 4. TABLE DE CONCORDANCE

Informations requises par l'Article 225 de la loi Grenelle II					
Référentiel	Ref	Volet	Theme	Informations	Chapitres et justification des éventuelles exclusions
Grenelle II	1	Social	I a Emploi	L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	Information non disponible
Grenelle II	15	Social	I f Egalité de traitement	La politique de lutte contre les discriminations	1.9
Grenelle II	16	Social	I g Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives	Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Les sociétés du Groupe respectent les stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives à la liberté d'association et du droit de négociation collective. Les informations sur l'organisation du dialogue social sont détaillées au paragraphe 1.6
Grenelle II	17	Social	I g Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives	L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	Les sociétés du Groupe respectent les stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession. Les informations sur ce sujet sont présentées au paragraphe 1.9
Grenelle II	18	Social	I g Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives	L'élimination du travail forcé ou obligatoire	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Elles ne sont pas concernées par le travail forcé ou obligatoire du fait de la très forte réglementation qui s'applique à elles
Grenelle II	19	Social	I g Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives	L'abolition effective du travail des enfants	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Elles ne sont pas concernées par le travail forcé ou obligatoire du fait de la très forte réglementation qui s'applique à elles
Grenelle II	20	Environnement	II a Politique générale en matière environnementale	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct est donc très limité. 2.1 et 2.2
Grenelle II	21	Environnement	II a Politique générale en matière environnementale	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	2.3
Grenelle II	22	Environnement	II a Politique générale en matière environnementale	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct est donc très limité. C'est ce qui explique l'absence de démarche globale et formalisée sur les enjeux environnementaux
Grenelle II	23	Environnement	II a Politique générale en matière environnementale	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	En raison des activités exercées par VIEL & Cie, aucune provision pour risque en matière d'environnement n'est à constituer.
Grenelle II	24	Environnement	II a Politique générale en matière environnementale	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct est donc très limité.

Référentiel	Ref	Volet	Theme	Informations	Chapitres et justification des éventuelles exclusions
Grenelle II	26	Environnement	II b Pollution	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct est donc très limité
Grenelle II	27	Environnement	II c Economie circulaire	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	2.2
Grenelle II	28	Environnement	II c Economie circulaire	Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité
Grenelle II	29	Environnement	II c Economie circulaire	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité puisque la consommation d'eau est exclusivement sanitaire
Grenelle II	30	Environnement	II c Economie circulaire	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	2.1 et 2.2
Grenelle II	31	Environnement	II c Economie circulaire	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Le bâtiment au sein duquel les sociétés parisiennes du Groupe étaient établies jusque mai 2016 n'était pas équipé de compteur individuel. Par conséquent, l'évolution de la consommation d'énergie ne peut être fournie pour 2016.
Grenelle II	32	Environnement	II c Economie circulaire	L'utilisation des sols	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité.
Grenelle II	33	Environnement	II d Changement climatique	Les postes significatifs de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment l'usage des biens et services qu'elle produit	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité ; c'est pourquoi les rejets de gaz à effet de serre ne sont pas suivis
Grenelle II	34	Environnement	II d Changement climatique	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité. Il n'existe aucune mesure d'adaptation nécessaire au regard des activités exercées
Grenelle II	35	Environnement	II e Protection de la biodiversité	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité.
Grenelle II	36	Sociétal	III a Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	L'impact en matière d'emploi et de développement régional	3.1
Grenelle II	37	Sociétal	III a Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	L'impact sur les populations riveraines ou locales	3.1

Référentiel	Ref	Volet	Theme	Informations	Chapitres et justification des éventuelles exclusions
Grenelle II	38	Sociétal	III b Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	3.2.3
Grenelle II	39	Sociétal	III b Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	Les actions de partenariat ou de mécénat	3.2.5
Grenelle II	40	Sociétal	III c Sous-traitance et fournisseurs	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	3.2.4
Grenelle II	41	Sociétal	III c Sous-traitance et fournisseurs	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	3.2.4
Grenelle II	42	Sociétal	III d Loyauté des pratiques	Les actions engagées pour prévenir la corruption	1.10
Grenelle II	43	Sociétal	III d Loyauté des pratiques	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	3.2.1 et 3.3.1
Grenelle II	44	Sociétal	III e Autres actions engagées, au titre du présent 3o, en faveur des droits de l'homme	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Par conséquent, aucune action spécifique engagée en faveur des droits de l'homme n'est nécessaire

# COMMUNIQUÉS

## DE PRESSE



# SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

## RENDUES PUBLIQUES

### EN 2016 ET EN 2017

#### INFORMATIONS JURIDIQUES

Date	Objet
24 au 27 mai 2016	Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte du 14 juin 2016
27 mai 2016	Convocation des actionnaires pour l'Assemblée générale mixte du 14 juin 2016

#### INFORMATIONS FINANCIERES

Date	Objet
5 février 2016	Chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2015
17 mars 2016	Résultats annuels 2015
29 avril 2016	Mise à disposition du rapport financier annuel 2015
12 mai 2016	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2016
28 juillet 2016	Chiffre d'affaires du second semestre 2016
2 septembre 2016	Résultats du premier semestre 2016
30 septembre 2016	Mise à disposition du rapport financier semestriel
3 novembre 2016	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2016
3 février 2017	Chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2016
16 mars 2017	Résultats annuels 2016

# INFORMATION SUR LE CHIFFRE

## D'AFFAIRES DU PREMIER

### TRIMESTRE 2016

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2016 :

209,2 MILLIONS D'EUROS

Au premier trimestre 2016, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'élève à 209,2 millions d'euros contre 222,0 millions d'euros sur la même période en 2015, en baisse de 5,8 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 5,2 %.

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

En millions d'euros	2016	2015
Intermédiation professionnelle	200,3	211,9
Bourse en ligne	8,9	10,1
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>209,2</b>	<b>222,0</b>

La situation financière du Groupe n'a pas connu de changement significatif depuis la publication de son rapport financier annuel 2015.

Paris, le 12 mai 2016

# INFORMATION SEMESTRIELLE

## 2016 : CHIFFRE D'AFFAIRES

### CONSOLIDÉ

#### CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2016

#### À 405,6 MILLIONS D'EUROS

Au premier semestre 2016, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'élève à **405,6 millions d'euros** contre 423,2 millions d'euros sur la même période en 2015, en baisse de 4,2 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 2,0 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du deuxième trimestre 2016 s'établit à 196,4 millions d'euros contre 201,2 millions d'euros en 2015, en baisse de 2,4 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires est en hausse de 1,6 %.

A cours de change courants, l'évolution des chiffres d'affaires consolidés semestriels par pôle d'activité est la suivante :

En millions d'euros	S1 2016	S1 2015
Intermédiation professionnelle	<b>388,0</b>	403,7
Bourse en ligne	<b>17,6</b>	19,5
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>405,6</b>	<b>423,2</b>

La situation financière du Groupe n'a pas connu de changement significatif depuis la publication de son rapport financier annuel 2015.

Paris, le 28 juillet 2016



# INFORMATION SEMESTRIELLE

## 2016 : RÉSULTATS CONSOLIDÉS

RÉSULTAT DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2016

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ : 405,6 M€

RÉSULTAT D'EXPLOITATION À 30,2 M€

RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE À 17,1 M€

En millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2016	1 <sup>er</sup> semestre 2015	Var 2015/2016
Chiffre d'affaires consolidé	405,6	423,2	-4,2 %
Résultat d'exploitation	30,2	36,1	-16,5 %
Résultat avant impôt	34,2	37,2	-8,1 %
Résultat net consolidé	25,9	25,8	+0,4 %
Résultat net - part du groupe	17,1	16,8	+1,7 %
Intérêts minoritaires	8,8	9,0	-1,9 %

### ÉVOLUTION DES PÔLES D'ACTIVITÉ

#### PÔLE D'INTERMÉDIATION PROFESSIONNELLE

L'activité du groupe CFT au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016 s'est poursuivie dans un environnement de marché stabilisé depuis 2015. D'un point de vue global, le niveau d'activité s'est maintenu. Des différences de niveau d'activité persistent entre les régions où certains marchés, plus particulièrement en Europe, demeuraient sous pression. Par ailleurs, la faiblesse persistante des taux d'intérêts et une structure de marché toujours en mutation du fait des changements réglementaires ont affecté plus particulièrement certaines classes d'actifs.

Dans ce contexte, le groupe CFT enregistre un chiffre d'affaires consolidé de CHF 425,2 millions au premier semestre 2016 contre CHF 426,6 millions au premier semestre 2015, soit une baisse de 0,3 % à cours de change courants.

Dans cet environnement de marché, le groupe a maintenu ses efforts d'une gestion des coûts désormais intimement intégrée au quotidien. Les mesures mises en place ont encore permis au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016 de réduire la base de coûts fixes ainsi que d'en améliorer la flexibilité, tout en minimisant les coûts de restructuration. Par ailleurs, le développement des capacités technologiques du Groupe, essentielles dans le cadre des évolutions réglementaires, s'est poursuivi notamment dans le cadre des activités de Tradition SEF, et en particulier par le biais de Trad-X, plateforme leader de négociation hybride pour les swaps de taux d'intérêts.

Le résultat d'exploitation publié s'affiche en baisse de 4,4 % à cours de change constants à CHF 34,2 millions contre CHF 35,9 millions pour le premier semestre 2015.

Le groupe a maintenu son attention historique sur la solidité de son bilan axée sur des fonds propres importants tout en minimisant le niveau d'actifs intangibles ainsi qu'une forte position de trésorerie nette.

Le groupe est présent sur toutes les grandes places financières et effectue des opérations dans plusieurs devises; de ce fait, ses résultats sont affectés par les fluctuations des cours de change utilisés pour convertir dans la monnaie de consolidation.

## PÔLE DE BOURSE EN LIGNE

Au cours du premier semestre 2016, dans un contexte de marché baissier associé à des volumes de capitaux traités sur le marché ayant également connu une baisse significative, et en raison d'un comparable très favorable en 2015, Bourse Direct a enregistré un recul de 15,9 % de son activité en nombre d'ordres exécutés qui s'établit à près de 2 090 000 sur le semestre contre près de 2 485 000 à la même période en 2015.

Le recrutement de nouveaux clients au cours de ce semestre 2016 est cependant resté soutenu et Bourse Direct a dépassé les 112 000 comptes au 30 juin 2016.

Dans le cadre de ce ralentissement d'activité très marqué sur l'ensemble du secteur de la bourse en ligne en Europe, Bourse Direct enregistre un recul plus faible que la majorité des acteurs européens du secteur. Par ailleurs, Bourse Direct enregistre une amélioration de sa marge opérationnelle au deuxième trimestre (10,8%) par rapport au premier trimestre en raison notamment d'une meilleure rentabilité des revenus de courtage. Cette tendance devrait se poursuivre au second semestre.

Le chiffre d'affaires de Bourse Direct s'établit à 17,6 millions d'euros en baisse de 9,6 % par rapport à la même période en 2015 (19,5 millions d'euros).

## PÔLE DE BANQUE PRIVÉE ET DE GESTION D'ACTIFS

L'activité de SwissLife Banque Privée, dont VIEL & Cie détient 40 %, a connu une baisse de son produit net bancaire à 19,6 millions d'euros au cours du 1er semestre 2016 (-25,7 %) en raison d'un comparable 2015 fortement haussier et de produits moindres sur les activités liées au courtage et aux produits structurés liés à des évolutions de marché et à un comportement plus prudent et attentiste. Le résultat d'exploitation demeure bénéficiaire sur la période.

## RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Au premier semestre 2016, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'élève à 405,6 millions d'euros contre 423,2 millions d'euros sur la même période en 2015, en baisse de 4,2 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 1,9 %.

A cours de change courants, l'évolution des chiffres d'affaires consolidés trimestriels par pôle d'activité est la suivante :

En millions d'euros	2016			2015		
	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	Total	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	Total
Intermédiation professionnelle	200,3	187,7	388,0	211,9	191,8	403,7
Bourse en ligne	8,9	8,7	17,6	10,1	9,4	19,5
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>209,2</b>	<b>196,4</b>	<b>405,6</b>	<b>222,0</b>	<b>201,2</b>	<b>423,2</b>

Le **résultat d'exploitation consolidé** de VIEL & Cie s'établit à 30,2 millions d'euros contre 36,1 millions d'euros sur la même période en 2015 soit une baisse de 16,5 % en raison de la baisse du chiffre d'affaires et des autres produits d'exploitation mais non encore complètement compensée par la baisse des charges d'exploitation à la fin de la période.

Le **résultat net consolidé** de VIEL & Cie est stable par rapport au premier semestre 2015 en raison d'une amélioration du résultat financier et s'inscrit à 25,9 millions d'euros au premier semestre 2016 (25,8 millions d'euros sur la même période en 2015).

Le **résultat net - part du groupe** enregistre ainsi une hausse de 1,7 % au premier semestre 2016 comparé à 2015 et s'élève à 17,1 millions d'euros, contre 16,8 millions d'euros en 2015.

Ce résultat porte les **capitaux propres consolidés** de VIEL & Cie à 458,3 millions d'euros au 30 juin 2016, dont 352,1 millions d'euros pour la part du Groupe et après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 27,3 millions d'euros.

## PERSPECTIVES

---

Dans une industrie en cours de consolidation, le Groupe CFT se positionne comme l'un des 3 acteurs globaux du secteur. Bénéficiant d'un bilan de qualité, le Groupe portera une attention particulière aux opportunités de croissance externe et organique découlant à la fois des évolutions réglementaires mettant sous pression les acteurs de plus petite taille et de la consolidation de l'industrie. Par ailleurs, le Groupe poursuivra aussi ses efforts de gestion des coûts et notamment l'optimisation de ses investissements dans la technologie, dans un contexte de marché stabilisé depuis environ 18 mois.

Au premier semestre 2016, Bourse Direct a enregistré des performances en léger retrait dans un contexte de marché boursier fortement baissier avec une faible volatilité. La société a poursuivi son développement commercial avec plus de 112 000 comptes à la fin du semestre soit une croissance de 12 %. Bourse Direct a été primée comme le « courtier de référence » sur la qualité de son service par l'étude Investment Trends sur 2016. Des formations plus nombreuses seront proposées à la clientèle dans le cadre d'une bonne connaissance des marchés. Bourse Direct poursuivra son développement dans le cadre d'une offre élargie et toujours innovante.

Sur son pôle de banque privée et de gestion d'actifs, SwissLife Banque Privée qui a connu un début d'année en net retrait poursuivra son développement au cours de l'année 2016.

**Paris, le 5 septembre 2016**

# INFORMATION SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU TROISIÈME TRIMESTRE 2016

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ AU 30 SEPTEMBRE 2016 :  
585,8 MILLIONS D'EUROS

Sur les neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'établit à **585,8 millions d'euros** contre 615,7 millions d'euros sur la même période en 2015, soit une baisse de 2,2 % à cours de change constants. A cours de change courants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 4,9 %.

Le chiffre d'affaires consolidé au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 atteint 180,2 millions d'euros, en baisse de 2,8 % par rapport au niveau observé au 3<sup>ème</sup> trimestre 2015 à cours de change constants. A cours de change courants, le chiffre d'affaire trimestriel affiche une baisse de 6,4 %.

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

En millions d'euros	2016	2015
Intermédiation professionnelle	560,2	587,4
Bourse en ligne	25,6	28,3
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>585,8</b>	<b>615,7</b>

L'activité du pôle de bourse en ligne affiche une baisse de son chiffre d'affaires de 9,4 % par rapport à la même période en 2015.

L'activité d'intermédiation professionnelle connaît quant à elle une baisse de 1,9 % à cours de change constants (-4,6 % à cours de change courants).

La situation financière du Groupe n'a pas connu de changement significatif depuis la publication de son rapport financier semestriel 2016.

Paris, le 3 novembre 2016

# INFORMATION ANNUELLE :

## CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

### 2016

## CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DE 770,9 MILLIONS D'EUROS EN 2016 STABLE À COURS DE CHANGES CONSTANTS

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie atteint **770,9 millions d'euros** pour l'année 2016 contre 800,0 millions d'euros sur la même période en 2015, soit **un chiffre d'affaires quasiment stable** à cours de change constants (-0,72 %). A cours de change courants, le chiffre d'affaires consolidé affiche **une baisse de 3,6 %**.

Au 4ème trimestre 2016, le chiffre d'affaires consolidé des filiales du Groupe s'élève à **192,3 millions d'euros** soit une **hausse de 4,3 %** à cours de change constants par rapport à 2015 (+ 0,4% à cours de change constants).

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

En millions d'euros	2016	2015
Intermédiation professionnelle	736,9	762,9
Bourse en ligne	34,0	37,1
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>770,9</b>	<b>800,0</b>

L'activité d'intermédiation professionnelle connaît une légère baisse de 0,35 % à cours de change constants (-3,41 % à taux de change courants). L'activité du pôle de bourse en ligne quant à elle affiche une baisse de son chiffre d'affaires de 8,3 % par rapport à la même période en 2015.

En termes de répartition géographique, le Royaume-Uni ainsi que l'Amérique du Nord et du Sud restent toujours les principaux contributeurs avec respectivement 31,6 % et 31,3 % du chiffre d'affaires consolidé contre 33,3 % et 30,9 % en 2015. L'Asie réalise 25,1 % du chiffre d'affaires consolidé cumulé du Groupe contre 23,4 % au 31 décembre 2015 et l'Europe continentale 12,0 % contre 12,4 % en 2015.

La société publiera ses résultats de l'exercice 2016 le 10 mars 2017.

Paris, le 3 février 2017

# INFORMATION ANNUELLE :

## RÉSULTATS CONSOLIDÉS 2016

DES RÉSULTATS STABLES À COURS DE CHANGE CONSTANTS

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ À 770,9 MILLIONS D'EUROS

RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE 53,9 MILLIONS D'EUROS

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE 45,9 MILLIONS D'EUROS

RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE STABLE À 31,4 MILLIONS D'EUROS

### APERÇU DES ACTIVITÉS

Dans le cadre des **activités d'intermédiation professionnelle** de VIEL & Cie, l'activité du Groupe Tradition au cours de l'exercice 2016 s'est déroulée dans un environnement de marché globalement stabilisé avec toutefois des disparités importantes entre les régions et les classes d'actifs. Le Groupe a maintenu son attention historique sur la solidité de son bilan axée sur des fonds propres importants tout en minimisant le niveau d'actifs intangibles ainsi qu'une forte position de trésorerie nette. Compagnie Financière Tradition mettra en 2017, la solidité de son bilan au service de sa croissance. Ainsi, le Groupe demeurera attentif à toutes les opportunités de croissance disponibles autant externes que par le recrutement de nouveaux talents.

Dans le cadre des **activités de bourse en ligne**, plusieurs indicateurs de performance de Bourse Direct ont connu un recul dans un contexte de marché en forte contraction en 2016. Cette tendance observée a été généralisée à l'ensemble des acteurs du secteur en Europe. Le nombre d'ordres exécutés par Bourse Direct en 2016 atteint 3,8 millions. Bourse Direct confirme ainsi en 2016, sa position de premier acteur du secteur de la bourse en ligne en France avec une part de marché significative. Le nombre de comptes de clients s'établit à plus de 117 000 en fin d'année. Le rythme de recrutement de nouveaux clients s'est ainsi maintenu en 2016. Bourse Direct a été primée pour la troisième année consécutive pour la qualité de son service clients.

Les **activités de banque privée** (SwissLife Banque Privée) ont connu une contreperformance après l'arrivée du nouveau dirigeant fin 2015.

### CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTATS

VIEL & Cie réalise un chiffre d'affaires consolidé de 770,9 millions d'euros, en baisse de 3,6 % par rapport à l'année précédente à cours de change variables. A cours de change constants le groupe enregistre **un chiffre d'affaires stable (-0,7 %)**

La répartition par secteur d'activité des revenus consolidés de VIEL & Cie se présente comme suit :

En millions d'euros	2016	2015
Intermédiation professionnelle	736,9	762,9
Bourse en ligne	34,0	37,1
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>770,9</b>	<b>800,0</b>

Les **charges d'exploitation**, d'un montant de 719,8 millions d'euros en 2016 sont en baisse de 3,7 % à cours de change variables et de 0,8 % à cours de change constants par rapport à l'année 2015. Ces charges sont principalement constituées de charges de personnel, de frais de télécommunication et d'information financière, et de frais de représentations et de marketing des filiales opérationnelles de VIEL & Cie. Les charges de personnel ont enregistré une baisse de 0,7 % sur l'année à cours de change constants. Cette baisse de charges d'exploitation s'inscrit dans la politique de réduction des coûts visant à améliorer la rentabilité du Groupe.

Le **résultat d'exploitation** consolidé de VIEL & Cie s'élève à 53,9 millions d'euros en 2016, contre 56,6 millions d'euros en 2015 soit une baisse de 4,7 % à cours de change variables (-1,9 % à cours constants).

Le **résultat financier** net est négatif mais en nette amélioration par rapport à 2015, à hauteur de 2,5 millions d'euros en 2016 (-7,1 millions d'euros en 2015) notamment en raison de charges d'intérêt moindres et de l'amélioration du résultat de change.

La charge d'impôt consolidée constatée en 2016 s'établit à 14,9 millions d'euros, contre 14,4 millions d'euros en 2015, soit une hausse de 3,6 %.

VIEL & Cie enregistre ainsi un **résultat net consolidé** de 45,9 millions d'euros contre 47,5 millions d'euros en 2015, en baisse de 1,8 % à cours de change constants. Les intérêts minoritaires s'établissent à 14,4 millions d'euros en baisse de 5,9 % par rapport à 2015 (à cours de change constants).

Le **résultat net - part du groupe** s'inscrit à 31,4 millions d'euros en 2016 contre 32,0 millions d'euros en 2015, en baisse de 1,8 % par rapport à l'exercice précédent.

## BILAN

---

Les **capitaux propres consolidés** de VIEL & Cie s'établissent à 466,7 millions d'euros contre 452,4 millions d'euros en 2015, dont 360,5 millions d'euros pour la part du Groupe après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 27,3 millions d'euros.

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie s'est réuni le 14 mars 2017 pour examiner et arrêter les comptes de l'exercice 2016. Ces comptes annuels et consolidés sont en cours d'audit par le collège des Commissaires aux Comptes de la Société.

Les états financiers dans leur intégralité seront inclus dans le rapport financier de la Société

## DIVIDENDE

---

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires qui se réunira le 13 juin 2017, la distribution d'un dividende de 17 centimes d'euro par action versé en numéraire en hausse de 13 % par rapport à 2015.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé de procéder à l'annulation de 3 548 498 actions auto-détenues, soit 4,40 % du capital social, conformément à l'autorisation de l'Assemblée générale mixte du 14 juin 2016 aux termes de sa 10<sup>ème</sup> résolution.

A la suite de cette annulation, VIEL & Cie détiendra 3 548 498 de ses propres actions, soit 4,40 % du capital après réduction. Le capital social s'élèvera à 15 410 138 euros divisé en 77 050 691 actions. Le nombre de droits de vote théorique correspondant sera de 121 777 163.

## PERSPECTIVES

---

En 2017, VIEL & Cie veillera à la poursuite des stratégies mises en place par ses filiales opérationnelles. Depuis 2015, Compagnie Financière Tradition a nettement amélioré sa rentabilité dans un contexte de marché exigeant et en pleine évolution avec des opérations de consolidation dans le secteur. En 2017, Compagnie Financière Tradition poursuivra ainsi ses développements dans la technologie et ses efforts de réduction des coûts afin de conforter son positionnement dans le secteur.

Dans un contexte de taux d'intérêt très bas qui pénalise ses résultats, Bourse Direct accélérera encore en 2017 son rythme de recrutement de nouveaux clients, et s'assurera d'une amélioration constante de la qualité de son service clients et d'une évolution de sa plateforme internet.

Paris, le 16 mars 2017



COMPTES

CONSOLIDÉS

2016



# COMPTE DE RÉSULTAT

## CONSOLIDÉ

en milliers d'euros	Note	2016	2015
Chiffre d'affaires	1	770 936	800 011
Autres produits d'exploitation	2	2 751	4 357
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>773 687</b>	<b>804 368</b>
Charges de personnel		-537 306	-559 198
Autres charges d'exploitation	3	-165 020	-171 253
Amortissements		-16 590	-17 103
Gains/ (Pertes) de valeur des actifs		-838	-215
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-719 754</b>	<b>-747 769</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>53 933</b>	<b>56 599</b>
Quote-Part de résultat d'exploitation de sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du groupe	9	9 260	12 319
<b>Résultat d'exploitation après quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du groupe</b>		<b>63 193</b>	<b>68 918</b>
Produits financiers	4	9 946	12 986
Charges financières	4	-12 408	-20 077
Quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence	9	-	-
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>60 731</b>	<b>61 827</b>
Impôts sur les bénéfices	5	-14 879	-14 367
<b>Résultat net</b>		<b>45 852</b>	<b>47 460</b>
Intérêts minoritaires		14 419	15 464
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>31 433</b>	<b>31 996</b>
Résultat par action (en euros) :			
Résultat de base par action	6	0,43	0,45
Résultat dilué par action	6	0,43	0,44

# ÉTAT DU RÉSULTAT

## GLOBAL CONSOLIDÉ

en milliers d'euros	Note	2016	2015
<b>Résultat de la période comptabilisé au compte de résultat</b>		<b>45 852</b>	<b>47 460</b>
<b>Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat</b>			
Écarts actuariels des régimes à prestations définies		-1 732	-2 121
<b>Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat</b>	<b>16</b>	<b>-1 732</b>	<b>-2 121</b>
<b>Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat</b>			
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie			
- constatés dans la réserve de couverture		-	-232
- transférés au compte de résultat		-	745
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente			
- constatés dans la réserve de réévaluation		-648	1 370
- transférés au compte de résultat		841	-334
Écarts de conversion		-4 462	18 765
Transfert des écarts de conversion au compte de résultat		28	-25
Autres éléments du résultat global des sociétés associées		1 869	-2 328
<b>Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat</b>	<b>16</b>	<b>-2 372</b>	<b>17 961</b>
<b>Autres éléments du résultat global, nets d'impôts</b>		<b>-4 104</b>	<b>15 840</b>
<b>Résultat global</b>		<b>41 748</b>	<b>63 300</b>
Part du Groupe		28 308	43 972
Intérêts minoritaires		13 440	19 328

L'impact fiscal sur chacun des autres éléments du résultat global est présenté en note 5.

# BILAN CONSOLIDÉ

<b>ACTIF</b> en milliers d'euros	<b>Note</b>	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Immobilisations corporelles	7	22 605	21 787
Immobilisations incorporelles	8	120 200	116 920
Participations dans les sociétés associées et coentreprises	9	161 246	150 285
Actifs financiers disponibles à la vente	14	8 306	6 557
Autres actifs financiers	10	18 506	15 375
Impôts différés actifs		28 693	24 261
Immeubles de placement	7	3 283	3 324
Trésorerie non disponible	11	31 298	29 806
<b>Total actif non courant</b>		<b>394 137</b>	<b>368 315</b>
Autres actifs courants		13 897	12 869
Instruments financiers dérivés actifs	25	375	25
Impôts à recevoir	24	6 884	10 447
Clients et autres créances	12	907 341	920 767
Actifs financiers évalués à la juste valeur	13	93	170
Actifs financiers disponibles à la vente	14	7 649	20 760
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	406 866	445 207
<b>Total actif courant</b>		<b>1 343 105</b>	<b>1 410 245</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 737 242</b>	<b>1 778 560</b>

# BILAN CONSOLIDÉ

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b> en milliers d'euros	Note	31.12.2016	31.12.2015
Capital	16	16 120	16 120
Prime d'émission		29 559	29 559
Actions propres	16	-27 298	-27 298
Écarts de conversion		-11 616	-7 224
Réserves consolidées	16	353 722	334 325
<b>Total des capitaux propres - Part du Groupe</b>		<b>360 487</b>	<b>345 482</b>
Intérêts minoritaires	17	106 225	106 934
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>466 712</b>	<b>452 416</b>
Dettes financières	20	299 909	223 443
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	21	33 240	27 216
Produits différés		2 297	3 282
Impôts différés passifs		1 138	1 352
<b>Total passif non courant</b>		<b>336 584</b>	<b>255 293</b>
Dettes financières	20	33 319	141 751
Fournisseurs et autres créanciers	23	886 526	916 128
Provisions	21	2 565	2 310
Impôts à payer	24	10 903	9 425
Instruments financiers dérivés passifs	25	628	1 228
Produits différés		5	10
<b>Total passif courant</b>		<b>933 946</b>	<b>1 070 852</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>		<b>1 737 242</b>	<b>1 778 560</b>

# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

## CONSOLIDÉS

en milliers d'euros	Note	31.12.2016	31.12.2015
<b>Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles</b>			
Résultat avant impôts		60 731	61 827
Amortissements	7, 8	16 590	17 103
Perte de valeur des actifs	7, 8	838	215
Résultat financier net		6 417	6 313
Quote part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises	9	-9 260	-12 319
Augmentation / (diminution) des provisions	21	5 345	3 556
Variation des produits différés		-671	-1 318
Dépense relative aux paiement fondés sur des actions	19	1 496	1 181
Plus / (moins) values sur cessions de filiales et sociétés associées / coentreprises	2	-405	-
Plus / (moins) values sur cessions d'actifs immobilisés	2	-23	-1 386
(Augmentation) / diminution des créances / dettes liées aux activités en principal et de teneurs de comptes		-2 503	8 021
(Augmentation) / diminution du fonds de roulement		-14 505	13 455
Provisions payées		-1 426	-15 331
Intérêts payés		-9 123	-10 305
Intérêts perçus		1 472	1 290
Impôts payés		-11 139	-14 569
<b>Flux de trésorerie nets résultant des activités opérationnelles</b>		<b>43 834</b>	<b>57 733</b>
<b>Flux de trésorerie afférents à l'activité d'investissement</b>			
Acquisition d'actifs financiers		-2 799	-15 591
Valeur de vente d'actifs financiers		13 872	25 368
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise		-6 502	-92
Cession de filiales, net de la trésorerie cédée		-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	-11 353	-12 364
Valeur de vente d'immobilisations corporelles		261	5
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	-11 150	-9 643
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles		-389	9
Acquisition d'immeubles de placement		-	-
Valeur de vente d'immeubles de placement	7	-	4 012
Dividendes reçus		5 584	7 474
(Augmentation) / diminution de la trésorerie non disponible		-1 663	3 899
<b>Flux de trésorerie nets provenant de l'activité d'investissement</b>		<b>-14 139</b>	<b>3 077</b>
<b>Flux de trésorerie afférents à l'activité de financement</b>			
Augmentation des dettes financières à court terme	20	-	26 000
Diminution des dettes financières à court terme	20	-102 659	-58 006
Augmentation des dettes financières à long terme	20	100 223	225 158
Diminution des dettes financières à long terme	20	-26 664	-30 000
Variation des autres dettes à long terme		-	-
Augmentation de capital et prime d'émission des filiales		-	11 360
Acquisition d'actions propres		-	-
Valeur de vente d'actions propres		-	-
Cession de participation dans une filiale		-	-
Acquisition d'intérêts non contrôlants	17	-13 254	-8 491
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		-6 325	-7 649
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	18	-11 023	-10 491
<b>Flux de trésorerie nets provenant de l'activité de financement</b>		<b>-59 702</b>	<b>147 881</b>
<b>Impact de la variation des taux de change sur la trésorerie consolidée</b>			
Variation de la trésorerie		-33 231	221 238
Trésorerie et équivalent au début de la période	15	432 778	211 540
Trésorerie et équivalent à la fin de la période	15	399 547	432 778

# TABLEAU DE VARIATION DES

# CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Note	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Écarts de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> Janvier 2016</b>		<b>80 599 189</b>	<b>16 120</b>	<b>29 559</b>	<b>-27 298</b>	<b>-7 224</b>	<b>334 325</b>	<b>345 482</b>	<b>106 934</b>	<b>452 416</b>
Résultat net de la période		-	-	-	-	-	31 433	<b>31 433</b>	14 419	<b>45 852</b>
Autres éléments du résultat global	16	-	-	-	-	-2 511	-614	<b>-3 125</b>	-979	<b>-4 104</b>
<b>Résultat global de la période</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-2 511</b>	<b>30 819</b>	<b>28 308</b>	<b>13 440</b>	<b>41 748</b>
Augmentation de capital	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	18	-	-	-	-	-	-11 023	<b>-11 023</b>	-6 325	<b>-17 348</b>
Variation d'actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence des variations de périmètre		-	-	-	-	-1 881	-3 636	<b>-5 517</b>	-7 060	<b>-12 577</b>
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	19	-	-	-	-	-	1 122	<b>1 122</b>	374	<b>1 496</b>
Autres variations							2 115	<b>2 115</b>	-1 139	<b>976</b>
<b>Capitaux propres au 31 Décembre 2016</b>		<b>80 599 189</b>	<b>16 120</b>	<b>29 559</b>	<b>-27 298</b>	<b>-11 616</b>	<b>353 722</b>	<b>360 487</b>	<b>106 225</b>	<b>466 712</b>
en milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Note	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Écarts de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> Janvier 2015</b>		<b>77 136 740</b>	<b>15 427</b>	<b>21 180</b>	<b>-27 298</b>	<b>-16 972</b>	<b>310 717</b>	<b>303 054</b>	<b>98 291</b>	<b>401 345</b>
Résultat net de la période		-	-	-	-	-	31 996	<b>31 996</b>	15 465	<b>47 461</b>
Autres éléments du résultat global	16	-	-	-	-	10 790	1 187	<b>11 976</b>	3 863	<b>15 840</b>
<b>Résultat global de la période</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 790</b>	<b>33 183</b>	<b>43 972</b>	<b>19 328</b>	<b>63 300</b>
Augmentation de capital	16	3 462 449	693	8 379	-	-	-	<b>9 073</b>	-	<b>9 073</b>
Dividendes versés	18	-	-	-	-	-	-10 491	<b>-10 491</b>	-7 649	<b>-18 140</b>
Variation d'actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence des variations de périmètre		-	-	-	-	-1 042	-1 237	<b>-2 280</b>	-3 951	<b>-6 231</b>
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	19	-	-	-	-	-	1 324	<b>1 324</b>	496	<b>1 820</b>
Autres variations							828	<b>828</b>	419	<b>1 247</b>
<b>Capitaux propres au 31 Décembre 2015</b>		<b>80 599 189</b>	<b>16 120</b>	<b>29 559</b>	<b>-27 298</b>	<b>-7 224</b>	<b>334 325</b>	<b>345 481</b>	<b>106 934</b>	<b>452 415</b>

# ANNEXES AUX COMPTES

## CONSOLIDÉS

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

---

VIEL & Cie est une société française anonyme, domiciliée à Paris au 7, Place Vendôme - 75001 Paris.

VIEL & Cie, société d'investissement, contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans 28 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, ainsi qu'un pôle de gestion et de banque privée au travers d'une participation mise en équivalence de 40 % dans SwissLife Banque Privée.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris, et est incluse dans l'indice SBF 250.

VIEL & Cie est détenue à hauteur de 53,49 % par Viel et Compagnie-Finance.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés de VIEL & Cie au 31 décembre 2016 par décision du 14 mars 2017.

### PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

---

Les comptes consolidés de VIEL & Cie sont établis en milliers d'euros sauf explicitement mentionné, l'euro étant la devise fonctionnelle et la devise de présentation de VIEL & Cie. Ils ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certains instruments financiers réévalués à la juste valeur.

Les comptes consolidés de VIEL & Cie sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne, disponibles à l'adresse internet suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

### MODIFICATION DES PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les principes comptables appliqués lors de la préparation des comptes annuels consolidés sont identiques à ceux en vigueur au 31 décembre 2015, à l'exception des normes et amendements applicables à partir de 2016 et homologués par l'Union Européenne et qui ont été sans impact significatif sur les comptes du Groupe lors de leur première application.

### PRINCIPALES ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

---

Lors de l'établissement des comptes consolidés, la Direction procède à des estimations lors de l'application des conventions comptables.

En raison des incertitudes inhérentes aux activités du Groupe, certains éléments des comptes consolidés ne peuvent pas être évalués avec précision, et ne peuvent faire l'objet que d'une estimation. Ces estimations impliquent des jugements fondés sur les dernières informations fiables disponibles.

Les hypothèses clés relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période sont les suivantes :

## **PERTE DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION**

Le Groupe effectue des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition à chaque date de bilan. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Le montant total des écarts d'acquisition est de 97 750 000 euros au 31 décembre 2016 (€ 93 763 000 au 31 décembre 2015) relatifs aux filiales. Des informations complémentaires sont données en note 8.

## **IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS**

Des impôts différés actifs sont enregistrés pour les reports fiscaux déficitaires dans la mesure où il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces reports fiscaux déficitaires pourront être imputés. La Direction estime le montant des actifs d'impôts différés à comptabiliser, sur la base des prévisions de bénéfices imposables futurs. Le montant total des impôts différés actifs relatifs aux reports fiscaux déficitaires au 31 décembre 2016 est de 15 640 000 euros, contre 13 764 000 euros au 31 décembre 2015. Des informations complémentaires sont données en note 5.

## **ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL**

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année sur la base d'évaluations actuarielles. Ce type d'évaluation implique l'utilisation d'hypothèses actuarielles, notamment les taux d'actualisation, les rendements attendus des actifs des régimes, les augmentations futures des salaires et des retraites ainsi que les taux de mortalité. En raison de leur perspective long terme, ces estimations sont sujettes à incertitudes. Les engagements nets des régimes à prestations définies sont de 12 684 000 euros au 31 décembre 2016, contre 12 152 000 euros au 31 décembre 2015. Des informations complémentaires sont données en note 22.

## **PROVISIONS POUR LITIGES**

Des provisions sont constatées pour les litiges en cours lorsque l'issue probable d'une action en justice ou de tout autre litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question. Celles-ci ne sont par conséquent pas actualisées car leur valeur actuelle ne représenterait pas une information fiable. Le montant total des provisions pour litiges au 31 décembre 2016 est de € 7 440 000 contre € 4 228 000 au 31 décembre 2015. Des informations complémentaires sont données en note 21.

## **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

---

### **PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**

Les comptes consolidés comprennent ceux de VIEL & Cie ainsi que ceux de ses filiales, co-entreprises et sociétés associées (appelées collectivement le « Groupe »).

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les taux de contrôle, taux d'intérêt et méthode de consolidation retenue pour chacune de ces sociétés, figurent en note 32.

### **REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES**

L'acquisition d'entreprises est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est mesuré en additionnant les justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais d'acquisition engagés au titre de regroupement d'entreprise sont comptabilisés en charges.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, qui satisfont aux conditions de comptabilisation, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est comptabilisé en tant qu'actif et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables ainsi constatée. Si, après réévaluation, la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.



Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur.

Les écarts d'acquisition sur les filiales sont présentés au bilan dans les immobilisations incorporelles en note 8.

Dans le cadre du test de dépréciation effectué annuellement, ces écarts d'acquisition sont alloués à des unités génératrices de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise sont évalués initialement en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs nets acquis.

## MÉTHODES DE CONSOLIDATION

---

### FILIALES

La méthode d'intégration globale est appliquée à toutes les sociétés dans lesquelles VIEL & Cie exerce, directement ou indirectement, le contrôle sur la gestion des affaires. Il y a contrôle lorsque le Groupe est exposé à des rendements variables résultants de sa participation dans la société ou détient des droits sur ces rendements, et s'il peut utiliser son pouvoir sur la société pour influencer sur les rendements. Les états financiers des filiales sont intégrés aux comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. La part des actionnaires minoritaires à l'actif net des filiales consolidées et au résultat global de l'exercice est présentée distinctement au bilan et au compte de résultat global consolidé même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les intérêts minoritaires.

### COENTREPRISES

Une coentreprise est un partenariat qui confère au Groupe des droits sur l'actif net de la société dans laquelle le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Le Groupe comptabilise ses intérêts dans les coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Les écarts d'acquisition déterminés sur les coentreprises sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement.

### SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les sociétés associées sur lesquelles VIEL & Cie exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais sans toutefois en avoir le contrôle, sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence notable est notamment présumée lorsque VIEL & Cie détient, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote de ces sociétés. Les comptes consolidés incluent la quote-part du Groupe dans l'actif net et le résultat des sociétés associées. Les écarts d'acquisition déterminés sur les sociétés associées sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement et soumis à un test de dépréciation semestriel en tant que part de l'investissement.

## ELIMINATION DES OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

---

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les soldes et transactions significatifs intragroupes ainsi que les gains et pertes non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions avec des sociétés associées et des sociétés contrôlées conjointement sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans ces entités.

## TRAITEMENT DES DEVICES ÉTRANGÈRES

---

Au sein du Groupe, dont l'euro est la monnaie de présentation des comptes, les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité, aux cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur coût historique sont convertis aux cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur juste valeur sont convertis aux cours de change en vigueur au moment où la juste valeur est déterminée.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères, incluant les écarts d'acquisition et les écarts d'évaluation, sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date d'établissement des comptes. Les produits et charges des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros aux cours de change moyens de l'année écoulée. Les différences de change résultant de la variation des cours de change d'un exercice sur l'autre, appliquées à la situation nette des filiales étrangères exprimée en monnaies étrangères, ainsi que la différence entre le cours moyen de l'année écoulée et le cours de clôture appliquée au résultat des filiales, sont directement imputées aux capitaux propres, sous la rubrique « Ecart de conversion ». Lors de la cession d'une filiale étrangère, le montant cumulé de l'écart de conversion relatif à cette dernière est imputé dans les capitaux propres est constaté au compte de résultat.

Un tableau des principaux cours de change utilisés au titre des exercices 2016 et 2015 est présenté en note 31.

## CHIFFRE D'AFFAIRES

---

Le chiffre d'affaires est constitué de revenus de courtages et de commissions liés aux opérations d'intermédiation menées par les filiales opérationnelles de VIEL & Cie avec des tiers. Pour les transactions à titre d'agent, le chiffre d'affaires est présenté net des remises et escomptes ainsi que des frais versés aux correspondants et est constaté dès la négociation de l'opération. Dans le cadre des activités en principal où les filiales opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal pour l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers, les revenus de commissions représentent la différence entre le montant de la vente de ces titres et le montant de leur achat et sont constatés en date de livraison.

## RÉSULTAT FINANCIER NET

---

Le résultat financier net comprend les intérêts issus du placement de la trésorerie à court terme, les intérêts payés sur les dettes financières à court et à long terme, les intérêts liés aux activités de teneur de comptes ainsi que les plus et moins-values sur actifs et passifs financiers. Cette rubrique inclut également les gains et pertes de change sur les actifs et passifs financiers. Les charges et revenus d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

## IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

---

Cette rubrique comprend l'impôt exigible ainsi que l'impôt différé sur les bénéfices. L'effet fiscal des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés est enregistré dans les capitaux propres consolidés.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables au titre du bénéfice imposable de la période calculé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture ainsi que les ajustements d'impôts d'années précédentes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'imposition attendus lors de la réalisation des actifs ou le règlement des passifs. Tout changement du taux d'imposition est enregistré au compte de résultat sauf s'il est relatif directement à des éléments de capitaux propres. Des impôts différés sont calculés et comptabilisés sur toutes les différences temporelles imposables, à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles, dès lors qu'il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices futurs. Dans le cas contraire, ils ne sont retenus qu'à hauteur des passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

---

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuées de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, diminuées d'une dépréciation pour perte de valeur. Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée, soit :

- |  |                    |
|--|--------------------|
| - Agencements et installations :           | entre 5 et 10 ans, |
| - Matériel informatique et de téléphonie : | entre 2 et 5 ans,  |
| - Autres immobilisations corporelles :     | entre 3 et 5 ans.  |

Lorsque des éléments d'une même immobilisation corporelle ont une durée d'utilisation estimée différente, ils sont constatés distinctement dans les immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée respective.

Les charges d'entretien et de réparation sont imputées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses permettant d'augmenter les avantages économiques futurs liés aux immobilisations corporelles sont capitalisées et amorties.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base de données du marché. La valeur de marché correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

## IMMEUBLES DE PLACEMENT

---

Une filiale de VIEL & Cie détient un ensemble de biens immobiliers dans une optique patrimoniale. Ces actifs sont présentés sous la rubrique « Immeubles de placement » dans le bilan consolidé en application de la norme IAS 40 et comptabilisés au coût historique et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité probable (40 ans); cet amortissement est constaté par le biais du compte de résultat.

## CONTRATS DE LOCATION

---

Un contrat de location est comptabilisé en tant que contrat de location-financement lorsqu'il transfère au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple lorsque ce transfert n'a pas lieu.

Les immobilisations financées par des contrats de location-financement sont constatées au bilan à la valeur la plus basse entre la juste valeur de l'actif loué et la valeur actualisée des loyers minimums dus au début du contrat de location et amorties, en accord avec les principes du Groupe concernant l'évaluation des immobilisations corporelles, sur la durée la plus courte de la durée du bail ou de leur durée de vie utile. Les engagements qui en découlent sont présentés dans les dettes financières.

Les engagements futurs résultant de contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur la durée du contrat.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

---

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuée de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée sauf si cette durée est indéfinie. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation estimée est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- |  |                     |
|--|---------------------|
| - Logiciels :                            | entre 3 et 5 ans    |
| - Relation clientèle :                   | durée contractuelle |
| - Autres immobilisations incorporelles : | entre 3 et 5 ans    |
| - Fonds de commerce :                    | indéfinie           |
| - Ecart d'acquisition :                  | indéfinie           |

## PERTES DE VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

---

Les actifs non financiers sont examinés à chaque date de bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de leur valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Pour déterminer la valeur recouvrable, le Groupe utilise des données de marché, et lorsque ces dernières ne sont pas disponibles ou fiables, des techniques d'actualisation de flux de trésorerie futurs.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, la valeur recouvrable est estimée respectivement à chaque date de bilan et annuellement qu'il y ait un indice révélant une perte de valeur ou non.

Une perte de valeur est constatée dans le compte de résultat dès lors que la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités) et ensuite, aux autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité (le groupe d'unités).

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures pour des actifs non financiers, autres que les écarts d'acquisitions, sont revues annuellement et reprises si nécessaire.

## ACTIFS FINANCIERS

---

En cas d'achat ou de vente ordinaire d'actifs financiers, la date de transaction est retenue pour la comptabilisation initiale et la décomptabilisation subséquente.

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories distinctes :

## **LES ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE RÉSULTAT**

Il s'agit des actifs financiers détenus à des fins de transaction et des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors de leur comptabilisation initiale. Ces actifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

### **LES PRÊTS ET CRÉANCES**

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite d'éventuelles pertes de valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat de la période. Les actifs de cette catégorie sont présentés dans l'actif courant à l'exception de ceux qui ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture du bilan qui sont présentés dans l'actif non courant sous la rubrique « autres actifs financiers ». Dans l'actif courant, les prêts et créances incluent les clients et autres créances et comprennent aussi les créances liées aux activités de teneur de comptes et les créances liées aux activités en principal.

### **LES ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE**

Ce sont les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixée, que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont comptabilisés à un coût amorti intégrant les primes et décotes ainsi que les éléments accessoires comme les frais d'acquisition.

### **LES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE**

Ce sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont pas classés dans les trois catégories précédentes. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Par exception, les instruments financiers pour lesquels un prix de négociation sur un marché liquide n'est pas disponible, et dont la juste valeur ne peut être établie de manière fiable, sont maintenus à leur prix de revient, qui comprend le coût de transaction après déduction d'éventuelles pertes de valeurs. Les gains ou pertes causés par la variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Lorsque les actifs en question sont vendus, encaissés ou transférés, les gains ou pertes qui avaient été constatés dans les capitaux propres sont enregistrés au compte de résultat.

## **JUSTE VALEUR**

---

La juste valeur des actifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours acheteur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

## **ACTIVITÉ DE TENEUR DE COMPTES**

---

Certaines sociétés du Groupe exercent une activité de teneur de comptes au cours de laquelle elles reçoivent des dépôts de la part de leur clientèle, qu'elles déposent à leur tour auprès d'organismes de compensation afin d'assurer la bonne fin des opérations menées par leur clientèle. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités de courtage en ligne sur opérations de change, certaines sociétés du Groupe reçoivent des dépôts de la part de leurs clients, qu'elles déposent à leur tour auprès de leurs banques compensatrices. Les créances et dettes liées à cette activité sont présentées au bilan à l'actif dans la rubrique « Clients et autres créances » et au passif dans la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ».

## **ACTIVITÉ EN PRINCIPAL**

---

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débouclées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement - livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique « Clients et autres créances » et au passif dans la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ». Les montants à recevoir et à payer aux contreparties pour les transactions dont la livraison est prévue dans le cadre normal des affaires sont présentés en note 28.

## PERTES DE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS

---

A chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

### ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE ET PRÊTS ET CRÉANCES

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur les prêts et créances ou sur des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise par l'ajustement d'un compte de correction de valeur. Le montant de la reprise est limité à la valeur du coût amorti de l'actif à la date de la reprise. Le montant de la reprise est comptabilisé au compte de résultat.

### ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente font l'objet d'une étude individuelle afin de déterminer la survenance éventuelle d'indicateurs d'une dépréciation durable.

Pour les instruments à revenu variable cotés, le Groupe considère les situations lors d'une baisse significative de leur cours en deçà de leur valeur d'acquisition ou lors d'une moins-value latente prolongée. Ces indicateurs amènent à une analyse fondée sur trois critères, le premier considérant comme significative une baisse du cours de plus de 50 % par rapport au prix d'acquisition des titres (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement), le second fondé sur l'observation d'un cours inférieur au prix d'acquisition pendant une période continue d'au moins 24 mois avant la date de clôture, le troisième fondé sur d'autres facteurs comme la situation financière de l'émetteur ainsi que ses perspectives d'évolution.

Pour les investissements de capitaux propres, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur de l'instrument en dessous de son coût d'acquisition est considérée comme une indication objective d'une perte de valeur.

Le Groupe considère que ces critères sont en mesure de refléter un phénomène durable de dépréciation tout en prenant en considération la volatilité inhérente aux marchés financiers ainsi que les variations cycliques de certains instruments de capitaux propres.

Le Groupe applique les mêmes critères aux instruments à revenu variable non cotés, la dépréciation éventuelle étant alors déterminée sur la base d'une valeur de modèle.

Pour les titres à revenu fixe, les critères de dépréciation appliqués par le Groupe sont similaires à ceux qui s'appliquent aux prêts et créances au niveau individuel, en prenant comme base le dernier cours coté lorsque ces titres bénéficient d'un marché actif, et d'une valeur de modèle dans le cas contraire.

Lorsqu'une dépréciation d'actif financier disponible à la vente a été comptabilisée dans les capitaux propres et que l'analyse conduite selon les critères présentés plus haut conclut à une dépréciation durable de cet actif, la totalité de la perte latente cumulée est constatée dans le compte de résultat, y compris la part précédemment constatée dans les capitaux propres, déduction faite de toute perte de valeur afférente à cet actif préalablement comptabilisée au compte de résultat. Cette dépréciation ne peut être reprise en compte de résultat que lors de la cession du titre concerné ; en outre, toute dépréciation ultérieure constitue une dépréciation reconnue dans le compte de résultat.

Les reprises de pertes de valeur sur les instruments d'emprunt classés comme disponibles à la vente sont comptabilisées en résultat si l'augmentation de la juste valeur est objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

---

Le Groupe utilise de façon ponctuelle des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations. Ces instruments financiers dérivés consistent principalement en des contrats de change à terme et options sur devises.

Les instruments financiers sont initialement constatés à leur coût d'acquisition. Par la suite, tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse soit une estimation selon des modèles de valorisation couramment utilisés pour les instruments non cotés. Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisées au compte de résultat.

## COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

---

### COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Afin de réduire le risque de taux d'intérêt, le Groupe est susceptible d'utiliser de manière ponctuelle des swaps de taux d'intérêts pour convertir d'éventuelles dettes bancaires à taux variables en dettes à taux fixe. Le Groupe les désigne comme des couvertures de risque de taux d'intérêts sur flux de trésorerie. Au début de la transaction, le Groupe documente la relation entre les instruments de couverture et les positions couvertes ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui ont conduit à ces opérations de couverture. En particulier, la documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, la position couverte, la nature du risque couvert et la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture. De telles opérations de couverture sont présumées être hautement efficaces pour couvrir les variations de flux de trésorerie et le Groupe les évalue à intervalles réguliers afin de mesurer leur efficacité réelle durant la période de couverture.

La part efficace des gains ou pertes sur les instruments de couverture désignés et qualifiés comme tels est comptabilisée dans les capitaux propres tandis que la part inefficace est comptabilisée immédiatement au compte de résultat.

Les montants accumulés dans les capitaux propres sont transférés dans le compte de résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction prévue couverte affecte le compte de résultat.

### AUTRES ACTIFS COURANTS

---

Les autres actifs courants comprennent principalement les charges payées d'avance imputables au prochain exercice.

### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

---

La trésorerie se compose de la caisse et des dépôts bancaires à vue alors que les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à court terme et les placements monétaires à court terme dont l'échéance, à partir de la date d'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois. Les placements monétaires à court terme sont constitués d'instruments de trésorerie négociables à court terme tels que les titres d'Etat ou des fonds d'investissement monétaires. Ceux-ci sont valorisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes sur ces titres, réalisés et non réalisés, sont comptabilisés directement au compte de résultat. Les découverts bancaires sont présentés avec les dettes bancaires à court terme.

Les découverts bancaires remboursables sur demande sont inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.

### ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

---

Les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont présentés comme détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la cession est très probable et que les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel. La Direction doit s'être engagée à la vente, ce qui doit permettre de comptabiliser la finalisation de la cession dans l'année suivant la date de classification des actifs dans cette catégorie.

Les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus basse entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

Une perte de valeur est comptabilisée sur les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition existant et ensuite, aux autres actifs au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

## **CAPITAUX PROPRES**

---

Toutes les actions émises sont des actions au porteur et sont présentées dans les capitaux propres.

Les actions propres sont enregistrées au bilan à leur valeur d'acquisition et portées en diminution des capitaux propres consolidés. Lors de cessions ultérieures, la plus ou moins-value n'a pas d'effet sur le résultat mais est enregistrée comme apport ou réduction aux réserves provenant de primes d'émission.

## **PASSIFS FINANCIERS**

---

### **PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS**

Les dettes financières à court et à long terme portant intérêts sont incluses dans cette catégorie et sont initialement constatées à leur juste valeur diminuée des coûts de transactions associés. Par la suite, les dettes financières à court et à long terme sont valorisées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif où toute différence entre ce montant et le montant à l'échéance est constatée dans le compte de résultat en fonction de la durée de la dette. Les dettes financières à court terme sont exigibles ou renouvelables dans un délai d'un an maximum.

### **PASSIFS FINANCIERS NE PORTANT PAS INTÉRÊTS**

Cette catégorie comprend les fournisseurs et autres créanciers qui sont exigibles dans un délai d'un an maximum. Les fournisseurs et autres créanciers sont initialement constatés à leur juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **LES PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE RÉSULTAT**

Il s'agit des passifs financiers détenus à des fins de transaction et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors de leur comptabilisation initiale. Ces passifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils ne soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

## **JUSTE VALEUR**

---

La juste valeur des passifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours vendeur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

## **PROVISIONS**

---

Une provision est constatée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés au titre de laquelle il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, estimée en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

## **PRODUITS DIFFÉRÉS**

---

Les produits différés comprennent les produits encaissés d'avance afférents aux prochains exercices.

## **ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL**

---

Selon les pays où le Groupe est implanté et en fonction des réglementations en vigueur localement en matière de prestations de retraite, il a été mis en place des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies donnent lieu à des versements par les employés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les versements par des sociétés du Groupe sont constatés dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont exigibles.

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année, en valeur actuarielle, par des experts indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications des hypothèses à long terme (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, etc.) et de la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes. Ceux-ci sont enregistrés intégralement dans les autres éléments du résultat global.

La charge des prestations comptabilisée au compte de résultat comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les intérêts nets sur les engagements nets des régimes à prestations définies.

Les autres engagements de retraites, tels que les indemnités de départs, font également l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées et sont intégralement provisionnés.

## **PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS**

---

Des options de souscription d'actions sont octroyées aux membres de la Direction Générale ainsi qu'à des collaborateurs du Groupe, leur conférant ainsi le droit de recevoir des actions au terme de la période d'acquisition des droits. L'octroi et les conditions de participation des collaborateurs sont définis par le Conseil d'administration. Lors de l'exercice de leurs options de souscriptions, de nouvelles actions sont créées par l'utilisation du capital conditionnel (cf. note 19).

La juste valeur des options de souscription consenties est reconnue en tant que charge de personnel avec, en contrepartie, une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution des options de souscription et amortie sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des options de souscriptions octroyées est déterminée par un expert indépendant en recourant au modèle de valorisation binomial et en prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

A chaque date de clôture, le Groupe révisé ses estimations du nombre d'options sur actions qui seront exercées dans un futur proche. L'impact de cette révision est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de la réserve pour options de souscription d'actions au compte de prime d'émission.

## **ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS**

---

Les actifs et passifs éventuels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe sont présentés en note annexe aux états financiers.

## **ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE**

---

Les événements postérieurs à la date de clôture sont les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'approbation des comptes consolidés.

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée afin de refléter les événements postérieurs à la date de clôture qui contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de clôture. Les événements postérieurs à la date de clôture qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture sont présentés en note aux comptes consolidés lorsque significatifs.

## **NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS**

---

Le Conseil des standards comptables internationaux (IASB) a publié certaines normes et amendements de norme qui n'ont pas toutes été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2016 et dont la date d'entrée en vigueur pour le Groupe est postérieure à la date des comptes consolidés. Ceux-ci n'ont donc pas été appliqués par anticipation pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2016.



## NORMES, INTERPRÉTATIONS OU AMENDEMENTS ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE

Normes ou interprétations	Nom	Dates d'adoption par l'Union Européenne	Date d'entrée en vigueur
IAS 27 (amendement)	Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels	23 décembre 2015	1 <sup>er</sup> janvier 2016
IAS 1 (amendements)	Présentation des états financiers - Initiative informations à fournir	19 décembre 2015	1 <sup>er</sup> janvier 2016
Améliorations annuelles (2012 - 2014) des IFRS 5, IFRS 7, IAS 19 et IAS 34	Améliorations annuelles (2012 - 2014) des IFRS 5, IFRS 7, IAS 19 et IAS 34	16 décembre 2015	1 <sup>er</sup> janvier 2016
IAS 16 et IAS 38 (amendements)	Clarification sur les modes d'amortissement acceptables	3 décembre 2015	1 <sup>er</sup> janvier 2016
IFRS 11 (amendements)	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune	24 novembre 2015	1 <sup>er</sup> janvier 2016
IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 (amendements)	Exemption de consolidation applicable aux entités d'investissement	23 septembre 2016	1 <sup>er</sup> janvier 2016
IAS 16 et IAS 41 (amendements)	Agriculture : plantes productrices	24 novembre 2015	1 <sup>er</sup> janvier 2016
IFRS 9	Instruments financiers	22 novembre 2016	1 <sup>er</sup> janvier 2018
IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	22 septembre 2016	1 <sup>er</sup> janvier 2018

## NORMES, INTERPRÉTATIONS OU AMENDEMENTS NON ENCORE ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE

Normes ou interprétations	Nom	Date d'entrée en vigueur
IFRS 14	Comptes de report réglementaires	1 <sup>er</sup> janvier 2016
IFRS 16	IFRS 16 - Contrats de location	1 <sup>er</sup> janvier 2019
IAS 7 (amendements)	Initiative concernant les informations à fournir	1 <sup>er</sup> janvier 2017
IAS 12 (amendements)	Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes	1 <sup>er</sup> janvier 2017
IFRS 2 (amendements)	Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions	1 <sup>er</sup> janvier 2018
IFRS 4 (amendements)	Appliquer IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 Contrats d'assurance	1 <sup>er</sup> janvier 2018

L'adoption de la norme IFRS 9 entraînera une modification de la présentation des instruments financiers sans impact significatif sur leur évaluation.

L'adoption de la norme IFRS 16 entraînera une augmentation du total des actifs et des passifs avec la reconnaissance au bilan de tous les contrats de location, sans impact significatif sur le résultat net du Groupe. Au 31 décembre 2016, le montant total des engagements relatifs aux contrats de location simple est présenté en note 26.

Le Groupe prévoit que l'adoption de ces normes et amendements n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe lors de la première application.

## 1. INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'organisation interne et de gestion de VIEL & Cie, et son système d'information financière permettant l'élaboration des rapports à l'attention de la Direction générale et du Conseil d'administration, sont fondés sur une approche métier en premier lieu, déclinée pour chaque pôle d'activité du Groupe.

Les trois segments d'activité retenus par VIEL & Cie pour son information de gestion, qui présentent des profils de risques et de rentabilité globalement homogènes, sont l'intermédiation professionnelle autour de la participation dans Compagnie Financière Tradition, la bourse en ligne avec Bourse Direct, et la banque privée au travers de SwissLife Banque Privée.

Au niveau secondaire, les activités du Groupe sont regroupées par zones géographiques : l'Europe Moyen Orient et Afrique, les Amériques et la zone Asie-Pacifique. Les activités menées par le Groupe en Afrique et en Amérique latine ont été regroupées respectivement au sein des zones Europe et Etats-Unis, dans la mesure où elles sont supervisées opérationnellement par les responsables de ces zones et ne représentent pas, individuellement, un poids significatif (moins de 2 % des revenus du Groupe).

L'approche géographique retenue repose sur la localisation des bureaux, et ainsi des équipes opérationnelles, et non sur la localisation géographique des clients, la rentabilité d'une activité d'intermédiation étant fondée avant tout sur les caractéristiques d'un marché local, notamment en termes de pression concurrentielle ou de niveau des rémunérations et autres dépenses opérationnelles. La répartition des revenus consolidés par destination -localisation géographique de ses clients- n'est toutefois pas sensiblement différente de la répartition par implantation géographique.

Les actifs sectoriels ne sont pas inclus dans les rapports de gestion à l'attention de la Direction générale mais sont néanmoins présentés ci-dessous.

Les produits, charges d'exploitation et actifs sectoriels sont alloués intégralement aux pôles sectoriels, à l'exception de quelques éléments de résultat ou d'actifs et de passifs afférents exclusivement au fonctionnement des sociétés « holdings » du Groupe et présentés distinctement à titre d'éléments non alloués.

Par ailleurs, certains éléments considérés comme exceptionnels tels que des plus ou moins-values sur cession de filiales ou sociétés associées, des amortissements d'immobilisations incorporelles ou charges de restructuration sont exclus du résultat d'exploitation sectoriel.

Les principes comptables appliqués pour évaluer le résultat d'exploitation sectoriel sont identiques à ceux appliqués aux comptes consolidés.

## INFORMATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En 2016 en milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Chiffre d'affaires	736 919	34 017	-	-	<b>770 936</b>	-	<b>770 936</b>
Charges d'exploitation <sup>(1)</sup>	-681 450	-30 924	-	-122	<b>-712 496</b>	-	<b>-712 496</b>
Résultat d'exploitation sectoriel	55 469	3 093	-	-122	<b>58 440</b>	-	<b>58 440</b>
Produits/ Charges non alloués <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-	-4 507	<b>-4 507</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>55 469</b>	<b>3 093</b>	<b>-</b>	<b>-122</b>	<b>58 440</b>	<b>-4 507</b>	<b>53 933</b>
Résultat des participations mise en équivalence	8 762	-	402	-	<b>9 164</b>	96	<b>9 260</b>
Résultat financier	-1 898	-152	-	-21	<b>-2 071</b>	-391	<b>-2 462</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>62 333</b>	<b>2 941</b>	<b>402</b>	<b>-143</b>	<b>65 533</b>	<b>-4 802</b>	<b>60 731</b>
Impôts sur les bénéfices	-13 883	-595	-	-70	<b>-14 548</b>	-331	<b>-14 879</b>
<b>Résultat net</b>	<b>48 450</b>	<b>2 346</b>	<b>402</b>	<b>-213</b>	<b>50 985</b>	<b>-5 133</b>	<b>45 852</b>

(1) Charges nettes des autres produits d'exploitation et incluant les amortissements.

(2) Produits/Charges nets afférents aux holdings du Groupe.

<b>En 2015</b> en milliers d'euros	<b>Intermédiation professionnelle</b>	<b>Bourse en ligne</b>	<b>Banque Privée</b>	<b>Immobilier et autres activités</b>	<b>Total</b>	<b>Contribution des holdings</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires	762 922	37 089	-	-	<b>800 011</b>	-	<b>800 011</b>
Charges d'exploitation <sup>(1)</sup>	-707 523	-33 117	-	948	<b>-739 692</b>	-	<b>-739 692</b>
Résultat d'exploitation sectoriel	55 399	3 972	-	948	<b>60 319</b>	-	<b>60 319</b>
Produits/ Charges non alloués <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-	-3 720	<b>-3 720</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>55 399</b>	<b>3 972</b>	<b>-</b>	<b>948</b>	<b>60 319</b>	<b>-3 720</b>	<b>56 599</b>
Résultat des participations mise en équivalence	8 395	-	4 052	-	<b>12 447</b>	-128	<b>12 319</b>
Résultat financier	-7 003	-352	-	-16	<b>-7 371</b>	280	<b>-7 091</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>56 791</b>	<b>3 620</b>	<b>4 052</b>	<b>932</b>	<b>65 395</b>	<b>-3 568</b>	<b>61 827</b>
Impôts sur les bénéfices	-14 424	-642	-	-336	<b>-15 402</b>	1 035	<b>-14 367</b>
<b>Résultat net</b>	<b>42 367</b>	<b>2 978</b>	<b>4 052</b>	<b>596</b>	<b>49 993</b>	<b>-2 533</b>	<b>47 460</b>

(1) Charges nettes des autres produits d'exploitation et incluant les amortissements.

(2) Produits/Charges nets afférents aux holdings du Groupe.

## ACTIFS SECTORIELS

Les actifs sectoriels se répartissent de la sorte :

<b>En 2016</b> en milliers d'euros	<b>Intermédiation professionnelle</b>	<b>Bourse en ligne</b>	<b>Banque Privée</b>	<b>Immobilier et autres activités</b>	<b>Total</b>	<b>Contribution des holdings</b>	<b>Total</b>
Actifs sectoriels	786 066	727 001	-	3 334	<b>1 516 401</b>	-	<b>1 516 401</b>
Participations dans sociétés associées et coentreprises	118 234	-	41 729	-	<b>159 963</b>	1 283	<b>161 246</b>
Actifs non alloués <sup>(3)</sup>	-	-	-	-	-	59 597	<b>59 597</b>
	<b>904 300</b>	<b>727 001</b>	<b>41 729</b>	<b>3 334</b>	<b>1 676 364</b>	<b>60 880</b>	<b>1 737 244</b>

(3) Actifs afférents aux holdings du Groupe.

<b>En 2015</b> en milliers d'euros	<b>Intermédiation professionnelle</b>	<b>Bourse en ligne</b>	<b>Banque Privée</b>	<b>Immobilier et autres activités</b>	<b>Total</b>	<b>Contribution des holdings</b>	<b>Total</b>
Actifs sectoriels	907 627	621 418	-	3 496	<b>1 532 541</b>	-	<b>1 532 541</b>
Participations dans sociétés associées et coentreprises	107 636	-	41 327	-	<b>148 963</b>	1 321	<b>150 284</b>
Actifs non alloués <sup>(3)</sup>	-	-	-	-	-	95 735	<b>95 735</b>
	<b>1 015 263</b>	<b>621 418</b>	<b>41 327</b>	<b>3 496</b>	<b>1 681 504</b>	<b>97 056</b>	<b>1 778 560</b>

(3) Actifs afférents aux holdings du Groupe.

## INFORMATIONS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

En 2016 en milliers d'euros	Activités poursuivies			Total
	Europe, Moyen Orient et Afrique	Amérique	Asie-Pacifique	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>336 464</b>	<b>241 216</b>	<b>193 256</b>	<b>770 936</b>
Actifs non courants	110 492	22 214	10 099	<b>142 804</b>

En 2015 en milliers d'euros	Activités poursuivies			Total
	Europe, Moyen Orient et Afrique	Amérique	Asie-Pacifique	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>365 242</b>	<b>247 523</b>	<b>187 246</b>	<b>800 011</b>
Actifs non courants	114 529	18 300	5 879	<b>138 708</b>

La zone Europe est principalement constituée des activités du Groupe à Londres. Aux Etats-Unis, les activités sont essentiellement développées à partir de New York et en Asie à partir de Tokyo.

Les actifs non courants comprennent uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles.

### INFORMATION CONCERNANT LES CLIENTS IMPORTANTS :

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour les exercices 2015 et 2016.

## 2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2016	2015
Plus- / (moins-)values sur cession d'actifs immobilisés	<b>23</b>	1 386
Autres produits d'exploitation	<b>2 728</b>	2 971
<b>TOTAL</b>	<b>2 751</b>	<b>4 357</b>

## 3. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2016	2015
Charges de télécommunication et d'information financière	<b>52 631</b>	56 134
Charges de voyages et de représentation	<b>25 309</b>	27 654
Honoraires professionnels	<b>20 194</b>	24 298
Charges locatives et de maintenance	<b>21 087</b>	24 894
Autres charges d'exploitation	<b>45 799</b>	38 273
<b>TOTAL</b>	<b>165 020</b>	<b>171 253</b>

## 4. RÉSULTAT FINANCIER NET

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2016	2015
Produits d'intérêts	2 002	1 786
Produits des titres de participation	114	16
Plus-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	266	1 991
Gains de change	7 571	6 104
Variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée des capitaux propres	-	2 968
Autres produits financiers	-7	121
<b>Produits financiers</b>	<b>9 946</b>	<b>12 986</b>
Charges d'intérêts	-8 641	-9 742
Moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	-354	-62
Pertes de change	-2 643	-7 082
Variation nette de la juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée des capitaux propres	-841	-2 634
Variation nette de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie transférée des capitaux propres	-	-542
Part inefficace des instruments de couverture des flux de trésorerie	-	-
Autres charges financières	71	-15
<b>Charges financières</b>	<b>-12 408</b>	<b>-20 077</b>
<b>Résultat financier net</b>	<b>-2 462</b>	<b>-7 091</b>

## 5. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt de l'exercice se compose des éléments suivants :

en milliers d'euros	2016	2015
Charge d'impôts courants	16 261	14 792
Charges / (Produits) d'impôts différés	-1 382	-425
<b>Impôts sur le bénéfice</b>	<b>14 879</b>	<b>14 367</b>

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition normatif de VIEL & Cie peut s'analyser comme suit :

	2016		2015	
	%	En milliers d'euros	%	En milliers d'euros
Résultat avant impôts		60 731		61 827
Ajustement de la quote-part des sociétés associées et coentreprises		-9 260		-12 319
Résultat avant impôts et quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises		51 471		49 508
<b>Taux d'imposition normatif</b>	<b>17,42 %</b>	<b>8 964</b>	<b>21,02 %</b>	<b>10 407</b>
Effet fiscal des éléments suivants :				
Consommation de reports déficitaires non valorisés	-0,79 %	-392	-1,02 %	-503
Déficits de l'exercice non valorisés	7,61 %	3 767	11,93 %	5 904
Charge d'impôt des minoritaires pour les sociétés fiscalement transparentes et intégrées globalement	-0,40 %	-200	0,23 %	114
Effet fiscal des produits non imposables	-0,60 %	-296	-1,57 %	-775
Effet fiscal des charges non déductibles	6,69 %	3 311	8,37 %	4 145
Pertes fiscales non comptabilisées précédemment	0,00 %	-	-0,70 %	-346
Variation du taux d'impôt	0,97 %	480	0,94 %	464
Impôts concernant les exercices antérieurs	0,56 %	278	-3,29 %	-1 628
Divers	-2,08 %	-1 032	-6,90 %	-3 415
<b>Taux d'imposition effectif du Groupe</b>	<b>28,91 %</b>	<b>14 879</b>	<b>29,02 %</b>	<b>14 367</b>

La rubrique « Charges non déductibles » comprend essentiellement des frais de représentation considérés comme non déductibles fiscalement dans certains pays.

Le taux moyen d'imposition consolidé normatif de VIEL & Cie est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition en vigueur dans les différentes juridictions fiscales où ses filiales sont présentes.

Celui-ci varie d'un exercice à l'autre en fonction du poids relatif de chaque entité individuelle dans le résultat avant impôts du Groupe, ainsi que des changements de taux d'imposition des filiales opérationnelles.

Des impôts différés ont été comptabilisés sur les autres éléments du résultat global comme suit :

en milliers d'euros	2016	2015
Ecart actuariels des régimes à prestations définies	-131	-166
Couverture de flux de trésorerie	-	-9
Actifs financiers disponible à la vente	90	42
<b>Total charges / (produits) d'impôts différés</b>	<b>-41</b>	<b>-134</b>

Des impôts ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres comme suit :

en milliers d'euros	2016	2015
Impôts courants relatifs à l'exercice d'options de souscriptions d'actions	-	-639
Impôts différés relatifs à l'octroi d'options de souscriptions d'actions	-2 568	-2 266
<b>Total charges / (produits) d'impôts</b>	<b>-2 568</b>	<b>-2 905</b>

Les impôts différés ont évolué comme suit :

en milliers d'euros	31.12. 2015	Enregistrés au compte de résultat	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Enregistrés dans les capitaux propres	Reclassements	Ecarts de conversion	31.12. 2016
<b>Impôts différés actifs</b>							
Immobilisations corporelles	1 866	-34	-	-	-	-221	1 611
Immobilisations incorporelles	761	148	-	-	-	31	940
Provisions et charges à payer	12 083	2 078	131	2 611	-	489	17 393
Reports fiscaux déficitaires	13 764	1 441	-	-	-	435	15 640
Autres	4 773	-1 130	-	-	-	115	3 758
<b>Total</b>	<b>33 247</b>	<b>2 503</b>	<b>131</b>	<b>2 611</b>	<b>-</b>	<b>850</b>	<b>39 342</b>
<b>Impôts différés passifs</b>							
Immobilisations corporelles	969	666	-	-	3 254	165	5 053
Immobilisations incorporelles	4 083	53	-	-	-3 254	-87	796
Autres	5 286	381	90	-	-	181	5 938
<b>Total</b>	<b>10 338</b>	<b>1 100</b>	<b>90</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>259</b>	<b>11 787</b>
<b>Total impôts différés nets</b>	<b>22 909</b>	<b>1 403</b>	<b>41</b>	<b>2 611</b>	<b>-</b>	<b>591</b>	<b>27 555</b>
Présenté au bilan comme suit :							
Impôts différés actifs	24 261						28 693
Impôts différés passifs	1 352						1 138
Net	22 909						27 555

en milliers d'euros	31.12. 2014	Enregistrés au compte de résultat	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Enregistrés dans les capitaux propres	Ecart de conversion	31.12. 2015
<b>Impôts différés actifs</b>						
Immobilisations corporelles	1 703	55	-	-	108	1 866
Immobilisations incorporelles	218	500	-	-	43	761
Provisions et charges à payer	12 310	-3 842	166	2 233	1 216	12 083
Reports fiscaux déficitaires	8 579	4 196	-	-	989	13 764
Autres	2 256	2 647	61	-	-191	4 773
<b>Total</b>	<b>25 066</b>	<b>3 556</b>	<b>227</b>	<b>2 233</b>	<b>2 165</b>	<b>33 247</b>
<b>Impôts différés passifs</b>						
Immobilisations corporelles	1 011	147	-	-	-189	969
Immobilisations incorporelles	1 832	-2 003	-	-	4 254	4 083
Autres	3 454	-1 281	-93	-	3 206	5 286
<b>Total</b>	<b>6 297</b>	<b>-3 137</b>	<b>-93</b>	<b>-</b>	<b>7 271</b>	<b>10 338</b>
<b>Total impôts différés nets</b>	<b>18 769</b>	<b>6 693</b>	<b>320</b>	<b>2 233</b>	<b>-5 106</b>	<b>22 909</b>
Présenté au bilan comme suit :						
Impôts différés actifs	21 460					24 261
Impôts différés passifs	2 691					1 352
Net	18 769					22 909

Les pertes fiscales donnent lieu à la reconnaissance d'un impôt différé actif lorsque, sur la durée des prévisions d'activité, il est probable de les utiliser grâce à l'existence de profits futurs ; l'horizon de recouvrement peut ainsi varier mais il est en général inférieur à cinq ans.

Les pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est comptabilisé expirent comme suit :

en milliers d'euros	2016	2015
A moins d'un an		
Entre un et cinq ans	12 300	12 249
Supérieur à cinq ans	22 708	18 449
Durée illimitée	50 085	48 388
<b>Total</b>	<b>85 093</b>	<b>79 087</b>

Les pertes fiscales à durée illimitée incluent un montant de € 2 648 000 (2015 : € 2 666 000) qui peut être utilisé uniquement à l'encontre de gains en capitaux.



## 6. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net - part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net - part du Groupe corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres.

Les éléments de calcul retenus pour la détermination du résultat par action de VIEL & Cie sont détaillés ci-après :

Résultat de base	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	<b>31 433</b>	31 996
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	<b>80 599 189</b>	78 758 874
Nombre moyen d'actions autodétenues	<b>7 096 996</b>	7 096 996
<b>Résultat de base par action (en euro)</b>	<b>0,43</b>	<b>0,45</b>
Résultat dilué	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	<b>31 433</b>	31 996
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	<b>80 599 189</b>	78 758 874
Ajustement pour effet dilutif des options sur actions	<b>375 000</b>	375 000
Nombre moyen d'actions autodétenues	<b>7 096 996</b>	7 096 996
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le résultat dilué par action	<b>73 877 193</b>	72 036 878
<b>Résultat dilué par action (en euro)</b>	<b>0,43</b>	<b>0,44</b>

## 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 décembre 2016 en milliers d'euros	Terrains et construction	Agencements et installations	Informatique et téléphonie	Autres immos corporelles	Total
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	-	40 099	62 268	2 496	104 863
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-
Acquisitions de l'exercice	-	5 633	5 670	55	11 358
Cessions - mises au rebut	-	-5 706	-12 091	-140	-17 937
Reclassement	-	-	-1 121	-	-1 121
Ecart de conversion	-	-1 908	-2 092	21	-3 979
<b>Valeur brute au 31 décembre 2016</b>	-	38 118	52 634	2 432	93 184
<b>Amortissement cumulé et perte de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	-	-30 396	-51 678	-1 002	-83 076
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-
Amortissements de l'exercice	-	-2 849	-5 071	-36	-7 956
Perte de valeur de l'exercice	-	-247	-44	-	-291
Cessions - mises au rebut	-	5 479	12 080	140	17 699
Reclassement	-	-	59	-16	43
Ecart de conversion	-	1 297	1 719	-14	3 002
<b>Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2016</b>	-	-26 716	-42 935	-928	-70 579
<b>Valeur nette au 31 décembre 2016</b>	-	11 402	9 699	1 504	22 605
Dont actifs sous contrat de location-financement	-	-	-	-	-

<b>Au 31 décembre 2015</b> en milliers d'euros	<b>Terrains et construction</b>	<b>Agencements et installations</b>	<b>Informatique et téléphonie</b>	<b>Autres immos corporelles</b>	<b>Total</b>
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	-	<b>37 900</b>	<b>52 844</b>	<b>1 995</b>	<b>92 739</b>
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-
Acquisitions de l'exercice	-	5 262	6 901	333	<b>12 496</b>
Cessions - mises au rebut	-	-6 239	-1 190	-6	<b>-7 435</b>
Reclassement	-	683	1 063	53	<b>1 799</b>
Ecart de conversion	-	2 493	2 650	121	<b>5 264</b>
<b>Valeur brute au 31 décembre 2015</b>	-	<b>40 099</b>	<b>62 268</b>	<b>2 496</b>	<b>104 863</b>
<b>Amortissement cumulé et perte de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	-	<b>-30 732</b>	<b>-44 803</b>	<b>-830</b>	<b>-76 365</b>
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-
Amortissements de l'exercice	-	-3 111	-4 813	-95	<b>-8 019</b>
Perte de valeur de l'exercice	-	-	14	-	<b>14</b>
Cessions - mises au rebut	-	6 176	1 173	7	<b>7 356</b>
Reclassement	-	-684	-1 064	-51	<b>-1 799</b>
Ecart de conversion	-	-2 045	-2 185	-33	<b>-4 263</b>
<b>Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2015</b>	-	<b>-30 396</b>	<b>-51 678</b>	<b>-1 002</b>	<b>-83 076</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2015</b>	-	<b>9 703</b>	<b>10 590</b>	<b>1 494</b>	<b>21 787</b>
Dont actifs sous contrat de location-financement	-	-	<b>15</b>	-	<b>15</b>

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles d'un montant de € 7 956 000 (2015 : € 8 019 000) est enregistré dans le poste des dotations aux amortissements au compte de résultat.

## IMMEUBLES DE PLACEMENT

Une filiale de VIEL & Cie détient un ensemble de biens immobiliers pour un investissement initial total de € 6 289 000.

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la norme IAS 40, et ont connu les variations suivantes au cours de l'exercice 2016 :

<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>3 325</b>
Acquisition	-
Cession	-
Amortissement	<b>-142</b>
Reclassement	-
Ecart de conversion	<b>100</b>
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>3 283</b>

Au 31 décembre 2016, l'amortissement cumulé de ces actifs est de € 844 000.

Les produits locatifs perçus en 2016 s'élevaient à € 159 000 contre € 282 000 de charges opérationnelles directes.

## 8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<b>Au 31 décembre 2016</b> en milliers d'euros	<b>Fonds de commerce</b>	<b>Logiciels</b>	<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>Relation clientèle</b>	<b>Autres immos incorporelles</b>	<b>Total</b>
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>14 010</b>	<b>71 970</b>	<b>77 416</b>	<b>59 334</b>	<b>6 408</b>	<b>229 138</b>
Acquisitions de l'exercice	-	10 102	-	-	1 048	<b>11 150</b>
Cessions - mises au rebut	-	-3 933	-	-	-453	<b>-4 386</b>
Reclassement	-	1 856	-	-	-852	<b>1 004</b>
Ecarts de conversion	36	-1 483	181	1 791	90	<b>615</b>
<b>Valeur brute au 31 décembre 2016</b>	<b>14 046</b>	<b>78 512</b>	<b>77 597</b>	<b>61 125</b>	<b>6 241</b>	<b>237 521</b>
<b>Amortissement cumulé et perte de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>-186</b>	<b>-49 286</b>	<b>-898</b>	<b>-59 334</b>	<b>-2 513</b>	<b>-112 217</b>
Amortissements de l'exercice	-	-8 505	-	-	13	<b>-8 492</b>
Perte de valeur de l'exercice	-	-6	-	-	-541	<b>-547</b>
Cessions - mises au rebut	-	3 932	-	-	843	<b>4 775</b>
Reclassement	-	-37	-	-	-	<b>-37</b>
Ecarts de conversion	-6	1 076	-8	-1 791	-73	<b>-802</b>
<b>Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2016</b>	<b>-192</b>	<b>-52 826</b>	<b>-906</b>	<b>-61 125</b>	<b>-2 271</b>	<b>-117 320</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2016</b>	<b>13 854</b>	<b>25 686</b>	<b>76 691</b>	<b>-</b>	<b>3 970</b>	<b>120 200</b>

<b>Au 31 décembre 2015</b> en milliers d'euros	<b>Fonds de commerce</b>	<b>Logiciels</b>	<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>Relation clientèle</b>	<b>Autres immos incorporelles</b>	<b>Total</b>
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>13 931</b>	<b>59 613</b>	<b>75 841</b>	<b>53 683</b>	<b>5 577</b>	<b>208 645</b>
Acquisitions de l'exercice	-	9 017	-	-	627	<b>9 644</b>
Cessions - mises au rebut	-	-544	-	-	-	<b>-544</b>
Reclassement	-	-168	-	-	-	<b>-168</b>
Ecarts de conversion	79	4 052	1 575	5 651	204	<b>11 561</b>
<b>Valeur brute au 31 décembre 2015</b>	<b>14 010</b>	<b>71 970</b>	<b>77 416</b>	<b>59 334</b>	<b>6 408</b>	<b>229 138</b>
<b>Amortissement cumulé et perte de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>-166</b>	<b>-38 587</b>	<b>-809</b>	<b>-53 683</b>	<b>-2 317</b>	<b>-95 562</b>
Amortissements de l'exercice	-	-8 877	-	-	-78	<b>-8 955</b>
Perte de valeur de l'exercice	-	-229	-	-	-	<b>-229</b>
Cessions - mises au rebut	-	491	-	-	-	<b>491</b>
Reclassement	-	169	-	-	-	<b>169</b>
Ecarts de conversion	-20	-2 253	-89	-5 651	-118	<b>-8 131</b>
<b>Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2015</b>	<b>-186</b>	<b>-49 286</b>	<b>-898</b>	<b>-59 334</b>	<b>-2 513</b>	<b>-112 217</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2015</b>	<b>13 824</b>	<b>22 684</b>	<b>76 518</b>	<b>-</b>	<b>3 895</b>	<b>116 920</b>

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles d'un montant de € 8 492 000 (2015 : € 8 955 000) est enregistré dans le poste des dotations aux amortissements au compte de résultat.

Les écarts d'acquisition se présentent comme suit au 31 décembre 2016 :

en milliers d'euros	31.12.2016			31.12.2015		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Bourse Direct	<b>31 489</b>	-	<b>31 489</b>	31 489	-	31 489
Compagnie Financière Tradition	<b>25 968</b>	-	<b>25 968</b>	25 968	-	25 968
TFS	<b>14 021</b>	-	<b>14 021</b>	13 897	-	13 897
E-VIEL	<b>3 833</b>	-	<b>3 833</b>	3 833	-	3 833
Autres	<b>2 286</b>	<b>-906</b>	<b>1 380</b>	2 229	-898	1 331
<b>Total inclus dans les immobilisations incorporelles</b>	<b>77 597</b>	<b>-906</b>	<b>76 691</b>	<b>77 416</b>	<b>-898</b>	<b>76 518</b>
<b>Total inclus dans les participations dans les sociétés associées et coentreprises (cf. note 9)</b>	<b>21 059</b>	-	<b>21 059</b>	<b>17 245</b>	-	<b>17 245</b>
<b>Total des écarts d'acquisition</b>	<b>98 656</b>	<b>-906</b>	<b>97 750</b>	<b>94 661</b>	<b>-898</b>	<b>93 763</b>

## TESTS DE DÉPRÉCIATION

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont définies par l'ensemble des activités des entités ayant généré ces écarts d'acquisition. Les écarts d'acquisition constatés au bilan de VIEL & Cie ont fait l'objet de tests de dépréciation. La valeur recouvrable est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs des activités afférentes à chacun de ces écarts d'acquisition. Sur la base de prévisions d'exploitation établies sur 5 ans, le flux de trésorerie normatif est actualisé afin de déterminer la valeur de l'activité sous-jacente par rapport aux écarts d'acquisition constatés. Des taux d'actualisation de 3,9 % à 8,2 % (2015 : 4,5 % à 7,5 %) ont été retenus dans le cadre de ces évaluations afin de refléter le risque présent sur chacun des marchés. Ces taux incluent également une prime de risque complémentaire en raison de la sensibilité de cette hypothèse dans l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Par ailleurs, des taux de croissance de 1,0 % à 2,0 % (2015 : 1,0 % à 2,0 %) ont été utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions d'exploitation sur la base de l'expérience passée et en fonction du marché dans lequel ces sociétés sont présentes.

Les différentes hypothèses retenues dans le cadre de l'actualisation des flux de trésorerie futurs des principales unités génératrices de trésorerie (UGT) sont les suivantes :

en %	Taux d'actualisation		Taux de croissance	
	2016	2015	2016	2015
<b>Pôle Intermédiation professionnelle</b>				
Compagnie Financière Tradition	3,90 %	4,50 %	1,00 %	1,00 %
TFS	3,90 %	4,50 %	1,00 %	1,00 %
<b>Pôle Bourse en ligne</b>				
Bourse Direct	6,90 %	7,50 %	2,00 %	2,00 %
E-VIEL	6,90 %	7,50 %	2,00 %	2,00 %

Les évaluations obtenues par l'utilisation de cette méthode sont supérieures aux valeurs comptables et par conséquent aucune perte de valeur n'a été constatée sur les écarts d'acquisition en 2016 et 2015.

La sensibilité de la valeur d'utilité ainsi déterminée à la variation de ces deux hypothèses clefs est faible. Ainsi, une augmentation de 100 points de base appliquée au taux d'actualisation n'entraînerait pas une baisse de la valeur d'utilité qui nécessiterait de constater une dépréciation ; il en est de même pour une réduction de 100 points de base du taux de croissance à long terme.

Pour le pôle de bourse en ligne, cette méthode comprend également d'autres indicateurs d'activité tels que le nombre de comptes clients ou le niveau d'activité de la clientèle (volume d'ordres exécutés). Dans le cadre de ces évaluations, le taux de croissance de l'activité et du volume d'ordres exécutés varie entre 3 % et 5 % selon l'échéance. La sensibilité de la valeur d'utilité à la variation de ces dernières hypothèses est plus importante mais une réduction de 100 points de base appliquée au taux de croissance ne nécessiterait pas de constater de dépréciation.

## 9. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET CO-ENTREPRISES

Cette rubrique comprend la quote-part des sociétés associées et co-entreprises détenue par VIEL & Cie ou ses filiales opérationnelles, consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le détail des sociétés consolidées selon cette méthode est présenté en note 32.

La variation des participations dans les sociétés associées et les co-entreprises se présente comme suit :

en milliers d'euros	Sociétés associées	Coentreprises	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>63 488</b>	<b>86 796</b>	<b>150 285</b>
Résultat net de la période	919	8 340	<b>9 260</b>
Dividendes distribués	-3 302	-2 168	<b>-5 470</b>
Acquisitions	-	7 125	<b>7 125</b>
Cessions	-	-3 220	<b>-3 220</b>
Autres éléments du résultat global	1 869	-	<b>1 869</b>
Autres variations de capitaux propres	-	-	<b>-</b>
Variations de périmètre	45	-1 911	<b>-1 866</b>
Écarts de conversion	-115	3 377	<b>3 263</b>
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>62 905</b>	<b>98 340</b>	<b>161 246</b>

en milliers d'euros	Sociétés associées	Coentreprises	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>62 722</b>	<b>76 303</b>	<b>139 025</b>
Résultat net de la période	4 166	8 153	<b>12 319</b>
Dividendes distribués	-2 370	-5 089	<b>-7 459</b>
Autres éléments du résultat global	-1 737	-	<b>-1 737</b>
Autres variations de capitaux propres	-	-	<b>-</b>
Variations de périmètre	182	131	<b>313</b>
Écarts de conversion	525	7 298	<b>7 824</b>
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>63 488</b>	<b>86 796</b>	<b>150 285</b>

<b>Au 31 décembre 2016</b> en milliers d'euros	<b>Capital Markets Holding SA</b>	<b>PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd</b>	<b>Ong First Tradition Holdings (Pte) Ltd</b>	<b>SwissLife Banque Privée</b>	<b>Easdaq</b>	<b>Autres sociétés associées</b>	<b>Total</b>
Lieu d'activité	Madrid	Shenzhen	Singapour	Paris	Londres		
Pourcentage de détention	31,8 %	33,0 %	35,0 %	40,0 %	21,7 %		
Actif non courant	17 069	1 867	725	37 326	201		
Actif courant	64 619	22 394	1 118	1 984 351	2 396		
Passif non courant	3 075	-	-	2 772	7		
Passif courant	34 850	8 098	7	1 924 257	206		
<b>Actif net</b>	<b>43 763</b>	<b>16 164</b>	<b>1 836</b>	<b>94 648</b>	<b>2 384</b>		
Quote-part du groupe dans :							
- dans l'actif net	13 895	5 334	643	41 292	517	-439	
- Ecart d'acquisition	-	-	-	437	766	461	
<b>Valeur comptable au 31 décembre</b>	<b>13 895</b>	<b>5 334</b>	<b>643</b>	<b>41 729</b>	<b>1 283</b>	<b>22</b>	<b>62 905</b>
Chiffre d'affaires	23 626	23 237	-	41 307	5 043		
Résultat net de l'exercice	-3 043	6 180	-405	1 006	442		
Autres éléments du résultat global	5 887	-	-	-	-		
Résultat global de l'exercice	2 844	6 180	-405	1 006	442		
Quote-part du Groupe dans :							
- le résultat net	-966	2 039	-142	402	96	-510	<b>919</b>
- les autres éléments du résultat global	1 869	-	-	-	-	-	<b>1 869</b>
- le résultat global	903	2 039	-142	402	96	-510	<b>2 789</b>
Dividendes versés au Groupe	-	1 420	1 882	-	-	-	<b>3 302</b>



Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des sociétés associées se présentent comme suit :

<b>Au 31 décembre 2015</b> en milliers d'euros	<b>Capital Markets Holding SA</b>	<b>PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd</b>	<b>Ong First Tradition Holdings (Pte) Ltd</b>	<b>SwissLife Banque Privée</b>	<b>Easdaq</b>	<b>Autres sociétés associées</b>	<b>Total</b>
Lieu d'activité	Madrid	Shenzhen	Singapour	Paris	Londres		
Pourcentage de détention	31,5 %	33,0 %	35,0 %	40,0 %	21,7 %		
Actif non courant	16 581	1 459	7 077	39 463	262		
Actif courant	49 268	17 275	461	1 125 496	2 776		
Passif non courant	4 070	-	-	10 877	-		
Passif courant	20 980	4 160	5	1 060 439	476		
<b>Actif net</b>	<b>40 799</b>	<b>14 574</b>	<b>7 533</b>	<b>93 643</b>	<b>2 562</b>		
Quote-part du groupe dans :							
- dans l'actif net	12 864	4 809	2 637	40 890	555	-173	
- Ecart d'acquisition	-	-	-	437	766	703	
<b>Valeur comptable au 31 décembre</b>	<b>12 864</b>	<b>4 809</b>	<b>2 637</b>	<b>41 327</b>	<b>1 321</b>	<b>530</b>	<b>63 488</b>
Chiffre d'affaires	25 034	18 153	-	49 457	5 223		
Résultat net de l'exercice	-3 223	4 375	71	10 131	-593		
Autres éléments du résultat global	-2 327	-	-	-	-		
Résultat global de l'exercice	-5 550	4 375	71	10 131	-593		
Quote-part du Groupe dans :							
- le résultat net	-1 016	1 443	25	4 052	-129	-210	<b>4 166</b>
- les autres éléments du résultat global	-1 737	-	-	-	-	-	<b>-1 737</b>
- le résultat global	-1 750	1 443	25	4 052	-129	-210	<b>3 432</b>
Dividendes versés au Groupe	210	1 048	1 112	-	-	-	<b>2 370</b>

## ONG FIRST TRADITION HOLDINGS PTE LTD

Cette participation est présentée au bilan dans les participations dans les sociétés associées en raison de l'influence notable exercée par le Groupe en vertu de sa présence au Conseil d'administration de la société.

## COENTREPRISES

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires concernent essentiellement l'activité sur les options de change réalisée conjointement avec ICAP et Volbroker ainsi que l'activité de change auprès d'une clientèle de particuliers au Japon menée par l'intermédiaire de Gaitame.com Co., Ltd. L'activité sur les options de change est réalisée principalement depuis Londres, New York et Singapour au travers de plusieurs sociétés qui ont été regroupées sous « Tradition-ICAP » dans le tableau ci-dessous et qui intègrent entre 25,0 % et 55,0 % des actifs et du résultat net de cette activité.

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales coentreprises se présentent comme suit :

<b>Au 31 décembre 2016</b> en milliers d'euros	<b>Gaitame.com Co., Ltd</b>	<b>TFS-ICAP</b>	<b>Autres sociétés</b>	<b>Total</b>
<b>Lieu d'activité</b>	<b>Tokyo</b>	<b>Londres, New York, Singapour</b>		
<b>Pourcentage de détention</b>	<b>50,48 %</b>	<b>25,0 % - 55 %</b>		
Actif non courant	33 805	575		
Actif courant	874 353	35 285		
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	96 570	16 385		
Passif non courant	390	-		
Dont dettes financières	-	-		
Passif courant	780 399	13 163		
Dont dettes financières	-	-		
Actif net	127 368	22 697		
Quote-part du groupe dans :				
- dans l'actif net	63 978	10 489	4 477	
- Ecart d'acquisition	15 637	-	3 759	
<b>Valeur comptable au 31 décembre</b>	<b>79 615</b>	<b>10 489</b>	<b>8 236</b>	<b>98 340</b>
Chiffres d'affaires	64 577	54 728		
Amortissements	-1 811	-272		
Produits d'intérêts	64	14		
Charges d'intérêts	-3	-		
Impôts sur le bénéfice	-6 526	-378		
Résultats net/global de l'exercice	15 364	1 931		
Quote-part du Groupe dans :				
- le résultat net/global	8 069	108	163	<b>8 340</b>
<b>Dividendes versés au Groupe</b>	<b>2 057</b>	<b>29</b>	<b>82</b>	<b>2 168</b>

Au 31 décembre 2016, les écarts d'acquisition totaux inclus dans la valeur comptable des coentreprises s'élèvent à € 19 396 000 (31 décembre 2015 : € 15 339 000).

## GAITAME.COM CO., LTD

En mai 2016, Gaitame.com a procédé au rachat de 6 480 de ses propres actions (4,1 % du capital-actions) à une tierce partie pour un montant de € 8 870 000 générant un impact négatif sur les réserves consolidées du Groupe de € 1 916 000. Durant le mois de novembre, cette société a distribué ses propres actions ainsi acquises sous forme de dividende à ses actionnaires. En outre, en décembre, le Groupe a cédé une partie de sa participation dans cette société à une partie liée pour un montant de € 4 072 000 (Cf. note 27), générant une plus-value de € 405 000 présentée dans les autres produits d'exploitation (cf. note 2). Ainsi, au 31 décembre 2016, le taux de contrôle du Groupe dans cette coentreprise est de 50,48 % sans changement sur son contrôle exercé ni sur sa méthode de consolidation par mise en équivalence.

<b>Au 31 décembre 2015</b> en milliers d'euros	<b>Gaitame.com Co., Ltd</b>	<b>TFS-ICAP</b>	<b>Autres sociétés</b>	<b>Total</b>
<b>Lieu d'activité</b>	<b>Tokyo</b>	<b>Londres, New York, Singapour</b>		
<b>Pourcentage de détention</b>	<b>49,88%</b>	<b>25,0 % - 55 %</b>		
Actif non courant	46 487	958		
Actif courant	866 547	32 264		
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>73 344</i>	<i>19 369</i>		
Passif non courant	367	-		
<i>Dont dettes financières</i>	<i>-</i>	<i>-</i>		
Passif courant	795 119	10 309		
<i>Dont dettes financières</i>	<i>-</i>	<i>-</i>		
Actif net	117 547	22 913		
Quote-part du groupe dans :				
- dans l'actif net	58 443	11 435	1 579	
- Ecart d'acquisition	15 274	-	65	
<b>Valeur comptable au 31 décembre</b>	<b>73 717</b>	<b>11 435</b>	<b>1 644</b>	<b>86 796</b>
Chiffres d'affaires	47 913	62 556		
Amortissements	-2 900	-321		
Produits d'intérêts	-	33		
Charges d'intérêts	-2	-		
Impôts sur le bénéfice	-7 073	-1 465		
Résultats net/global de l'exercice	9 325	10 275		
Quote- part du Groupe dans :				
- le résultat net/global	4 651	3 389	113	<b>8 153</b>
<b>Dividendes versés au Groupe</b>	<b>1 112</b>	<b>3 937</b>	<b>40</b>	<b>5 089</b>

## 10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Prêts aux employés	5 285	1 350
Créances sur les parties liées (Cf. note 27)	-	1 000
Autres actifs financiers	13 221	13 025
<b>TOTAL</b>	<b>18 506</b>	<b>15 375</b>

Les prêts aux employés portent intérêt à un taux moyen de 2,80 % et ont une échéance moyenne de 23 mois.

Cette rubrique inclut notamment les créances de VIEL & Cie et de ses filiales sur les anciens actionnaires ultimes de Compagnie Financière Tradition, Comipar, Paris et Banque Pallas Stern, Paris (cf. note 27).

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les autres actifs financiers est décrite en note 30.

## 11. TRÉSORERIE NON DISPONIBLE

en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Dépôts de liquidités ou de titres bloqués en garantie dans le cadre de l'activité de courtage	31 298	29 806
<b>TOTAL</b>	<b>31 298</b>	<b>29 806</b>

Outre ces dépôts de liquidités bloqués auprès de sociétés de compensation, tels qu'Euroclear ou le FICC (Fixed Income Clearing Corporation), certaines filiales sont soumises à des contraintes de capitaux propres fixées par leurs autorités de tutelle qui limitent la disponibilité ou la libre circulation de leurs liquidités au sein du Groupe.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie non disponible est décrite en note 30.

## 12. CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Créances liées aux activités teneurs de comptes	632 416	532 511
Créances liées aux activités en principal	90 366	216 112
Clients et comptes rattachés	133 520	124 440
Créances sur les employés	26 846	27 048
Créances sur les parties liées	5 320	2 505
Autres créances à court terme	18 873	18 151
<b>TOTAL</b>	<b>907 341</b>	<b>920 767</b>

Le poste des « Créances sur les employés » comporte des primes et bonus payés d'avance et conditionnés à la présence de l'employé durant la durée du contrat. Ainsi, la charge liée à ces primes et bonus est constatée en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les clients et autres créances est décrite en note 30.

### 13. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Obligations	17	34
Actions	76	136
<b>TOTAL</b>	<b>93</b>	<b>170</b>

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur est décrite en note 30.

### 14. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

<b>Non courant</b> en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Actions	8 306	6 557
Autres	-	-
<b>Total</b>	<b>8 306</b>	<b>6 557</b>

<b>Courant</b> en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Actions	2 280	2 074
Dépôts bancaires à court terme	5 369	18 686
<b>Total</b>	<b>7 649</b>	<b>20 760</b>

Cette rubrique comprend des dépôts bancaires à court terme dont la maturité est supérieure à 3 mois à partir de la date d'acquisition.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur est décrite en note 30.

### 15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Caisse et dépôts bancaires à vue	303 190	298 113
Dépôts bancaires à court terme	97 078	122 348
Placements monétaires à court terme	6 598	24 746
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan</b>	<b>406 866</b>	<b>445 207</b>
Trésorerie non disponible	31 298	29 806
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie - actif</b>	<b>438 164</b>	<b>475 013</b>
Découverts bancaires	-7 319	-12 429
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>399 547</b>	<b>432 778</b>

La caisse et les dépôts bancaires à vue génèrent des intérêts à des taux variables basés sur les taux bancaires quotidiens. Les dépôts bancaires à court terme ont une maturité comprise entre une journée et trois mois selon les besoins en liquidités du Groupe et génèrent des intérêts sur la base des taux bancaires pour leur durée respective.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est décrite en note 30.

## 16. CAPITAL-ACTIONS, ACTIONS PROPRES ET RÉSERVES CONSOLIDÉES

### COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2016 le capital social de VIEL & Cie est composé de 80 599 189 actions d'une valeur nominale de € 0,2 soit un capital de € 16 119 838 sans changement par rapport au 31 décembre 2015.

### ACTIONNAIRES IMPORTANTS

Au 31 décembre 2016, le capital de VIEL & Cie est réparti de la façon suivante :

- Viel et Compagnie-Finance :	53,49 %
- Sycomore :	4,86 %
- Amiral Gestion :	4,85 %
- Eximium :	3,91 %
- Public :	24,08 %
- Actions propres :	8,81 %

Au 31 décembre 2016, le seul actionnaire détenant plus de 5 % des droits de vote de VIEL & Cie est Viel et Compagnie-Finance, Paris, avec 70,84 % des droits de vote qui bénéficie de droits de vote doubles.

### CAPITAL AUTORISÉ

#### Autorisations financières

En application des dispositions de l'article L.225-100, al.7 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale en cours de validité et leur utilisation au cours de l'exercice 2016 est présenté ci-dessous :

Type de délégation	AGE	Echéance	Montant autorisé	Utilisation en 2016	Autorisations résiduelles
Augmentation de capital (délégation globale de compétences avec maintien du DPS)	14-juin-16	AGO 2017	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale de compétences avec suppression du DPS)	14-juin-16	août-18	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS-Art-L411-2,II CMF)	14-juin-16	août-18	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves	14-juin-16	AGO 2017	€ 5 000 000	-	€ 5 000 000
Augmentation de capital par émission de BSA (avec maintien du DPS)	11-juin-15	août-17	€ 30 000 000	-	€ 30 000 000
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites, existantes ou à créer	14-juin-16	août-18	€ 241 798	-	€ 241 798
Augmentation de capital par émission de BSA (en cas d'offre publique)	14-juin-16	déc-17	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions)	11-juin-15	août-18	€ 1 542 735	-	€ 1 542 735
Réduction de capital (annulation d'actions)	14-juin-16	AGO 2017	€ 1 611 984	-	€ 1 611 984

Les délégations d'augmentation de capital sont globalement plafonnées à € 20 000 000.

## ACTIONS PROPRES

VIEL & Cie détient au 31 décembre 2016, 7 096 996 de ses propres titres, soit 8,81 % de son capital, pour un montant total brut de € 27 298 000 (7 096 996 titres pour un montant brut de € 27 298 000 au 31 décembre 2015), détention autorisée préalablement par l'Assemblée générale des actionnaires. Le montant de ces titres a été constaté en diminution des capitaux propres consolidés de VIEL & Cie au 31 décembre 2016.

## RÉSERVES CONSOLIDÉES

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	Bénéfice au bilan	Réserve pour actions propres	Réserve pour option de souscription d'actions	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Ecart actuariels à prestations définies	Réserve générale	Autres réserves	Réserves consolidées
<b>Réserves consolidées au 1<sup>er</sup> Janvier 2016</b>	<b>274 298</b>	<b>27 298</b>	<b>12 352</b>	<b>303</b>	<b>2 845</b>	<b>-7 539</b>	<b>1 542</b>	<b>23 225</b>	<b>334 324</b>
Résultat net de l'exercice	31 433	-	-	-	-	-	-	-	<b>31 433</b>
Réévaluation des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-1 301	-	-	<b>-1 301</b>
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	688	-	-	-	<b>688</b>
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>31 433</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>688</b>	<b>-1 301</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30 820</b>
Affectation à la réserve générale	-71	-	-	-	-	-	71	-	<b>-</b>
Affectation à la réserve pour actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
Exercice d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions	-	-	1 122	-	-	-	-	-	<b>1 122</b>
Dividendes versés	-11 023	-	-	-	-	-	-	-	<b>-11 023</b>
Incidence des variations de périmètre / Autres variations	-1 315	-	-	-	37	-243	-	-	<b>-1 520</b>
<b>Réserves consolidées au 31 décembre 2016</b>	<b>293 322</b>	<b>27 298</b>	<b>13 474</b>	<b>303</b>	<b>3 570</b>	<b>-9 082</b>	<b>1 613</b>	<b>23 225</b>	<b>353 723</b>

en milliers d'euros	Bénéfice au bilan	Réserve pour actions propres	Réserve pour option de souscription d'actions	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Ecarts actuariels à prestations définies	Réserve générale	Autres réserves	Réserves consolidées
<b>Réserves consolidées au 1<sup>er</sup> Janvier 2015</b>	<b>248 399</b>	<b>27 298</b>	<b>11 960</b>	<b>-242</b>	<b>4 364</b>	<b>-5 828</b>	<b>1 542</b>	<b>23 225</b>	<b>310 717</b>
Résultat net de l'exercice	31 996	-	-	-	-	-	-	-	31 996
Réévaluation des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-1 544	-	-	-1 544
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture	-	-	-	544	-	-	-	-	544
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	2 187	-	-	-	2 187
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat global de la période</b>	<b>31 996</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>544</b>	<b>2 187</b>	<b>-1 544</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>33 183</b>
Affectation à la réserve générale	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation à la réserve pour actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exercice d'options de souscription d'actions	257	-	-	-	-	-	-	-	257
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions	1 624	-	859	-	-	-	-	-	2 483
Dividendes versés	-10 491	-	-	-	-	-	-	-	-10 491
Incidence des variations de périmètre / Autres variations	2 513	-	-467	1	-3 706	-166	-	-	-1 825
<b>Réserves consolidées au 31 décembre 2015</b>	<b>274 298</b>	<b>27 298</b>	<b>12 352</b>	<b>303</b>	<b>2 845</b>	<b>-7 539</b>	<b>1 542</b>	<b>23 225</b>	<b>334 324</b>

La réserve générale et la réserve pour actions propres de VIEL & Cie ne sont pas disponibles pour une distribution. La réserve pour actions propres comprend le coût d'acquisition des actions de la société VIEL & Cie détenues par la société elle-même.

La réserve pour options de souscription d'actions est utilisée pour comptabiliser la juste valeur des instruments de capitaux propres consentis aux collaborateurs du Groupe (cf note 19). Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de cette réserve au compte de prime d'émission.

La réserve de couverture comprend la part effective des variations cumulées nettes de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie qui sont relatifs à des positions couvertes n'ayant pas encore impacté le compte de résultat.

La réserve de réévaluation comprend les variations cumulées nettes de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente jusqu'au moment de leur cession ou d'une constatation d'une perte de valeur.

La réserve d'écarts de conversion comprend les écarts de change relatifs à la conversion en euros des états financiers des sociétés du Groupe libellés en monnaies étrangères ainsi que les changements de juste valeur des instruments utilisés pour couvrir des investissements nets dans des entités étrangères. Cette réserve est présentée distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.



## AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Cette rubrique se décompose comme suit :

Au 31 décembre 2016 en milliers d'euros	Attribuables aux actionnaires de la société mère				Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	Ecart de conversion	Réserve de couverture	Réserve de réé- valua- tion	Écarts actuariels des régimes à prestations définies			
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Écarts actuariels des régimes à prestations définies	-	-	-	-1 301	-1 301	-431	-1 732
<b>Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-1 301</b>	<b>-1 301</b>	<b>-431</b>	<b>-1 732</b>
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie							
- constatés dans la réserve de couverture	-	-	-	-	-	-	-
- transférés au compte de résultat	-	-	-	-	-	-	-
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente							
- constatés dans la réserve de réévaluation	-	-	-447	-	-447	-201	-648
- transférés au compte de résultat	-	-	630	-	630	211	841
Écarts de conversion	-3 316	-	-	-	-3 316	-1 146	-4 462
Transfert des écarts de conversion au compte de résultat	28	-	-	-	28	-	28
Autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	777	-	505	-	1 282	587	1 869
<b>Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat</b>	<b>-2 511</b>	<b>-</b>	<b>688</b>	<b>-</b>	<b>-1 823</b>	<b>-549</b>	<b>-2 372</b>
<b>Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts</b>	<b>-2 511</b>	<b>-</b>	<b>688</b>	<b>-1 301</b>	<b>-3 124</b>	<b>-980</b>	<b>-4 104</b>

Au 31 décembre 2015 en milliers d'euros	Attribuables aux actionnaires de la société mère					Intérêts minoritaires	Total
	Ecart de conver- sion	Réserve de couverture	Réserve de réé- valua- tion	Écarts actuariels des régimes à prestations définies	Total part du Groupe		
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Écarts actuariels des régimes à prestations définies	-	-	-	-1 544	-1 544	-577	-2 121
<b>Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat</b>	-	-	-	-1 544	-1 544	-577	-2 121
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie							
- constatés dans la réserve de couverture	-	-169	-	-	-169	-63	-232
- transférés au compte de résultat	-	713	-	-	713	32	745
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente							
- constatés dans la réserve de réévaluation	-	-	1 857	-	1 857	-487	1 370
- transférés au compte de résultat	-	-	-788	-	-788	454	-334
Écarts de conversion	13 670	-	-	-	13 670	5 095	18 765
Transfert des écarts de conversion au compte de résultat	-25	-	-	-	-25	-	-25
Autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	-2 855	-	1 118	-	-1 737	-590	-2 327
<b>Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat</b>	<b>10 790</b>	<b>544</b>	<b>1 857</b>	<b>-</b>	<b>13 521</b>	<b>4 441</b>	<b>17 961</b>
<b>Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts</b>	<b>10 790</b>	<b>544</b>	<b>1 857</b>	<b>-1 544</b>	<b>11 976</b>	<b>3 864</b>	<b>15 840</b>

## 17. INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les principales sociétés dans lesquelles les intérêts minoritaires ont été jugés significatifs sont Bourse Direct qui représente l'activité de bourse en ligne et le sous-groupe Tradition qui regroupe l'activité d'intermédiation professionnelle. Les sociétés jugées significatives au sein du sous-groupe Tradition sont présentées dans les notes annexes aux comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition, société cotée.

Conformément à la décision prise par l'IFRIC IC lors de sa réunion de septembre 2014, les informations financières résumées du sous-groupe Tradition sont présentées après élimination des comptes et opérations réciproques internes au sous-groupe.

en milliers d'euros	Au 31 décembre 2016		Au 31 décembre 2015	
	Groupe Tradition	Bourse Direct	Groupe Tradition	Bourse Direct
	Suisse	France	Suisse	France
<b>Pourcentage de détention des intérêts minoritaires</b>	<b>24,98 %</b>	<b>23,43 %</b>	<b>27,24 %</b>	<b>23,43 %</b>
Actif non courant	260 020	4 743	232 886	6 031
Actif courant	308 495	679 367	440 812	570 050
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	316 015	52 960	321 952	51 355
Passif non courant	246 218	15 063	143 552	14 912
Passif courant	284 177	627 213	510 600	521 607
Actif net	38 119	41 834	19 546	39 562
<b>Valeur comptable des intérêts minoritaires</b>	<b>13 608</b>	<b>9 616</b>	<b>12 238</b>	<b>9 084</b>
Chiffre d'affaires	735 704	34 017	762 923	37 089
Résultat net	48 450	2 314	42 354	2 978
<b>Quote-part attribuable aux intérêts minoritaires dans le résultat net du Groupe dans :</b>	<b>13 858</b>	<b>542</b>	<b>14 783</b>	<b>698</b>
Flux de trésorerie nets opérationnels	53 372	2 442	42 999	1 030
Flux de trésorerie nets d'investissement	-12 850	-838	-17 247	-64
Flux de trésorerie nets de financement (hors dividendes versés aux intérêts minoritaires)	43 607	-	82 758	-
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	-5 705	-	-4 187	-
Variation des cours de change	-6 141	-	-7 335	-
<b>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>94 824</b>	<b>1 604</b>	<b>96 989</b>	<b>966</b>

## 18. DIVIDENDES

Le dividende à payer n'est comptabilisé qu'après l'approbation par l'Assemblée générale. Le dividende suivant a été proposé par le conseil d'administration :

en milliers d'euros	2016	2015
Dividende par action au titre de 2016* : € 0,17 (2015 : € 0,15)	13 702	12 090

Le dividende relatif à l'exercice 2015 d'un montant de 11 025 000 € (net de la part revenant aux titres auto détenus) a été payé le 21 Juin 2016, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 14 juin 2016.

## 19. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

### COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION

Au 31 décembre 2016, les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe Tradition présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 2,50 francs suisses de nominal	Augmentation de capital potentielle en francs suisses	Date de début d'exercice <sup>(1)</sup>	Date d'échéance	Prix d'exercice en francs suisses	Condition d'exercice <sup>(2)</sup>
21.05.08	15 000	37 500	12.12.14	12.12.17	2,50	80,00
02.09.10	18 000	45 000	01.09.13	01.09.18	2,50	80,00
23.08.13	66 667	166 668	33 333 titres le 01.09.15 33 334 titres le 01.09.16	01.09.21	2,50	65,00
12.03.15	17 000	42 500	13.03.18	13.03.23	2,50	65,00
01.07.15	250 000	625 000	50 000 titres le 01.07.16 100 000 titres le 01.07.17 100 000 titres le 01.07.18	01.07.23	2,50	80,00
31.07.15	10 000	25 000	31.07.18	31.07.22	2,50	85,00
31.08.16	10 000	25 000	01.09.19	01.09.24	2,50	80,00
<b>TOTAL</b>	<b>386 667</b>	<b>966 668</b>				

(1) Les collaborateurs doivent être salariés du Groupe afin d'exercer les options de souscription d'actions consenties.

(2) Le cours de l'action doit être supérieur à ces seuils pendant 10 jours consécutifs au cours des 12 mois précédant la date d'exercice.

En 2016, Compagnie Financière Tradition SA a consenti 10 000 options de souscription d'actions à des collaborateurs du Groupe (327 000 options en 2015).

La juste valeur des options octroyées est déterminée à la date d'attribution des options de souscription en recourant au modèle de valorisation binomial et en prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

Sur la base d'observations historiques, les paramètres d'évaluation suivants ont été utilisés afin de déterminer la juste valeur des options consenties :

	2016	2015
Rendement de dividendes	5,0 %	5,0 %
Volatilité attendue	20,0 %	23,8 %
Taux d'intérêt sans risque	0,0 %	0,0 %
Prix de l'action à la date d'attribution (en francs suisses)	69,8	60,7

La moyenne pondérée de la juste valeur des options à la date de l'octroi est de CHF 12.3 (2015 : CHF 11,2).

Les options de souscription suivantes ont été exercées au cours des exercices 2016 et 2015 :

Date d'exercice	Date d'attribution du plan	Nombre d'options	Prix d'exercice en francs suisses	Prix de l'action à la date de l'exercice en francs suisses
14.09.2016	23.08.13	10 000	2,50	69,80
12.12.2016	02.09.10	5 000	2,50	82,20
14.12.2016	01.07.15	50 000	2,50	82,20
14.08.2015	23.08.13	33 333	2,50	63,6

En 2015, un montant d'impôt de CHF 682 000 a été crédité dans les capitaux propres suite à l'exercice de ces options (cf. note 5).

Date d'attribution du plan	Nombre d'options	Date de début d'exercice	Date d'échéance	Prix d'exercice en CHF	Condition d'exercice en CHF
17.05.02	20 000	17.05.04	16.05.16	97,50	-
24.04.06	75 000	24.04.09	23.04.16	129,90	-
15.09.08	30 000	21.01.11	21.01.16	2,50	156,00

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

	2016		2015	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
en milliers d'euros				
En circulation au début de l'exercice	22,71	566 667	44,46	273 000
Attribuées	2,50	10 000	2,50	327 000
Exercées	2,50	-65 000	2,50	-33 333
Expirées	94,14	-125 000	-	-
Annulées				
<b>En circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>2,50</b>	<b>386 667</b>	<b>22,71</b>	<b>566 667</b>
<b>Exercçables à la fin de l'exercice</b>	<b>2,50</b>	<b>149 667</b>	<b>91,76</b>	<b>128 333</b>

Les options exercées donnent uniquement droit à la livraison des actions. En 2016, le montant des charges liées aux paiements fondés sur des actions est de CHF 1 631 000 (CHF 1 261 000 en 2015).

## BOURSE DIRECT

Au 31 décembre 2016, il n'existe aucun plan de souscription d'actions en vigueur.

## Plans d'options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2016, les options de souscription consenties aux collaborateurs du Groupe VIEL & Cie présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 0,2 € de nominal	Augmentation de capital potentielle en €	Date de début d'exercice	Date d'échéance	Prix d'exercice en €
Plan du 03/01/2006	375 000	75 000	03.01.08	02.01.18	3,42
<b>TOTAL</b>	<b>375 000</b>	<b>75 000</b>			

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

en milliers d'euros	2016		2015	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de la période	3,42	375 000	3,42	375 000
Attribuées pendant la période	-	-	-	-
Auxquelles il est renoncé pendant la période	-	-	-	-
Exercées pendant la période	-	-	-	-
Expirées/annulées pendant la période	-	-	-	-
<b>En circulation à la fin de la période</b>	<b>3,42</b>	<b>375 000</b>	<b>3,42</b>	<b>375 000</b>
<b>Exercables à la fin de la période</b>	<b>3,42</b>	<b>375 000</b>	<b>3,42</b>	<b>375 000</b>

Le paiement de ces options consenties à des salariés de la société s'effectuera en actions.

Il n'y a pas eu d'annulation ou de modification au cours de l'exercice sur les plans accordés par VIEL & Cie.

## Plans d'attributions d'actions gratuites

Au 31 décembre 2016, les caractéristiques des plans sont les suivantes :

<b>Nature du plan</b> (En euros)	<b>Plan d'attribution 2013</b>
Date de l'Assemblée Générale	07-juin-12
Date d'attribution	20-mars-13
Nombre total d'actions gratuites octroyées	100 000
Date de départ de l'octroi des actions	20-mars-17
Date de fin d'indisponibilité des actions	20-sept-17
Date des octrois au titre du plan	20-mars-13
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1 <sup>er</sup> janvier	100 000
Nombre d'actions octroyées aux mandataires sociaux au cours de la période	-
Nombre d'actions octroyées au cours de la période	-
Nombre d'actions annulées au cours de la période	-
Nombre d'actions livrées en cours de période	-
Dont actions des mandataires sociaux annulées au cours de la période	-
<b>Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre</b>	<b>100 000</b>
Nombre de personnes concernées	1

## 20. DETTES FINANCIÈRES

en milliers d'euros	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Découverts bancaires	<b>7 319</b>	12 430
Emprunts bancaires	-	-
Portion court terme des emprunts bancaires à long terme	<b>26 000</b>	26 000
Emprunts obligataires	-	103 321
<b>A court terme</b>	<b>33 319</b>	<b>141 751</b>
Emprunts à long terme	<b>78 000</b>	104 000
Emprunts obligataires	<b>221 909</b>	119 443
<b>A long terme</b>	<b>299 909</b>	<b>223 443</b>
<b>TOTAL</b>	<b>333 228</b>	<b>365 194</b>

Les emprunts obligataires se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Année d'émission et d'échéance	Valeur nominale résiduelle en milliers de CHF	Coupon	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable en milliers de CHF	31.12.2015
					<b>31.12.16</b>	31.12.15
Compagnie Financière Tradition SA	2016-2022	CHF 110 000	1,60 %	1,70 %	<b>109 459</b>	-
Compagnie Financière Tradition SA*	2015-2020	CHF 129 300	2,00 %	2,10 %	<b>128 849</b>	129 417
Compagnie Financière Tradition SA**	2013-2016	CHF 112 100	3,50 %	3,70 %	<b>-</b>	111 947
<b>TOTAL</b>					<b>238 308</b>	<b>241 364</b>
Dont montant remboursable dans les 12 mois						111 917

\* Durant l'exercice, le Groupe a racheté une partie de cet emprunt obligataire pour un montant de CHF 724 000. Une perte de CHF 22 000 représentant la différence entre la valeur comptable à la date du rachat et le montant versé, a été enregistrée en charges financières au compte de résultat.

\*\* En 2015, le Groupe a racheté une partie de cet emprunt obligataire pour un montant de CHF 8 074 000. Une perte de CHF 187 000 représentant la différence entre la valeur comptable à la date du rachat et le montant versé, a été enregistrée en charges financières au compte de résultat.

Au 31 décembre 2016, Compagnie Financière Tradition dispose de facilités de crédit pour un montant de CHF 103 056 000 (CHF 2 986 000 au 31 décembre 2015). Celles-ci n'ont pas été utilisées au 31 décembre 2016 et 2015.

Les emprunts bancaires à long terme incluent un montant de € 104 000 000 remboursable par annuités et venant à échéance en février 2020 (€ 130 000 000 au 31 décembre 2015).

Les dettes à long terme font l'objet de clause de remboursement anticipé en cas de non-respect de différents ratios de gestion ; ces ratios concernent principalement le niveau d'endettement par rapport aux capitaux propres consolidés du Groupe, ou le niveau des charges financières nettes par rapport au résultat d'exploitation du Groupe. Au 31 décembre 2016, le Groupe respecte l'intégralité de ces conditions.

Au 31 décembre 2016, VIEL & Cie et ses filiales disposent de facilités de crédit non utilisées pour un montant de € 95 665 000, contre € 6 430 000 au 31 décembre 2015.

VIEL & Cie a opté pour l'étalement des frais d'émission de ses emprunts sur leur durée d'amortissement.



## 21. PROVISIONS

Les provisions se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Provisions pour pensions et retraites	Provisions pour litiges	Provisions pour impôts	Autres provisions	TOTAL
<b>Montant au 31 décembre 2014</b>	<b>11 600</b>	<b>14 348</b>	<b>4 641</b>	<b>8 627</b>	<b>39 216</b>
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>					<b>14 637</b>
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Dotation	3 205	634	643	-	<b>4 482</b>
Utilisation	-1 860	-11 809	-2 367	-1 607	<b>-17 643</b>
Dissolution	-	-115	-607	-204	<b>-926</b>
Réévaluation des régimes à prestations définies	2 290	-	-	-	<b>2 290</b>
Reclassement	-31	-8	-	-	<b>-39</b>
Ecarts de conversion	968	1 178	-	-	<b>2 146</b>
<b>Montant au 31 décembre 2015</b>	<b>16 172</b>	<b>4 228</b>	<b>2 310</b>	<b>6 816</b>	<b>29 526</b>
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>					<b>2 310</b>
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Dotation	1 473	3 900	10	-	<b>5 383</b>
Utilisation	-539	-855	-32	-	<b>-1 426</b>
Dissolution	-	-38	-	-	<b>-38</b>
Réévaluation des régimes à prestations définies	1 862	-	-	-	<b>1 862</b>
Reclassement	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	293	205	-	-	<b>498</b>
<b>Montant au 31 décembre 2016</b>	<b>19 261</b>	<b>7 440</b>	<b>2 288</b>	<b>6 816</b>	<b>35 805</b>
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>					<b>2 565</b>

### PROVISIONS POUR PENSIONS ET RETRAITES

Les provisions pour pensions et retraites sont constatées au bilan afin de couvrir les obligations du Groupe dans le cadre des régimes à cotisations définies et d'autres avantages à long terme en faveur du personnel. L'impact des régimes à prestations définies est présenté en note 22.

### PROVISIONS POUR LITIGES

Dans le cadre de leurs activités, il arrive que des filiales du Groupe soient impliquées dans des litiges avec des anciens employés suite à la résiliation de leur contrat de travail ou avec des sociétés concurrentes lors de l'engagement de nouveaux collaborateurs. Par ailleurs, des procédures administratives peuvent être menées à l'encontre de filiales par les régulateurs locaux. Au cours de l'exercice, un montant de € 3 900 000 a été provisionné (2015 : € 634 000).

L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question qui peuvent durer de nombreuses années.

En février 2010, une filiale du Groupe a recruté un nouveau collaborateur qui travaillait auparavant pour un concurrent. Par la suite, ce concurrent a engagé une procédure d'arbitrage auprès de la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) contre ce collaborateur et la filiale à New York, en invoquant en particulier une violation de contrat et l'ingérence de la filiale dans le contrat du collaborateur. Le collaborateur a déposé une demande reconventionnelle contre ce concurrent, invoquant notamment une discrimination illégale.

En décembre 2016, la commission de la FINRA a conclu à la responsabilité du collaborateur et de la filiale et s'est prononcée en faveur du concurrent. En janvier 2017, la filiale a formé un recours en annulation de la sentence arbitrale auprès de la Cour suprême de l'État de New York; le concurrent a demandé la confirmation de la sentence arbitrale. La provision constatée par le Groupe, comprise dans les provisions à court terme au 31 décembre 2016, correspond au montant que le Groupe juge approprié. Toutefois, les informations disponibles aujourd'hui ne permettent pas de déterminer avec certitude les sorties de trésorerie qui se produiront à l'issue de cette affaire et ceux-ci pourraient s'avérer finalement supérieurs ou inférieurs à la provision constatée.

En avril 2008, une série d'actions ont été lancées par d'anciens employés d'un concurrent à l'encontre de ce concurrent. Ultérieurement, ce concurrent a lancé une action en justice, suite à l'engagement de nouveaux collaborateurs aux Etats-Unis, pour empêcher ces personnes de débiter leur activité au sein du Groupe. Cette action en justice a été rejetée par le tribunal de l'Etat de New York en juillet 2008 autorisant les employés à continuer de travailler pour ces filiales du Groupe. Par la suite, ce concurrent a déposé une procédure d'arbitrage auprès de l'autorité de surveillance des marchés financiers (« FINRA ») à l'encontre de filiales du Groupe et de certains employés à New York pour notamment rupture de contrat et concurrence déloyale. Les accusations portées ont été rejetées par les parties concernées et dans certains cas des demandes reconventionnelles ont été déposées à l'encontre de ce concurrent.

En février 2015, tous les litiges entre ces filiales du Groupe et certains employés d'une part, et ce concurrent d'autre part, ont été résolus suite à un règlement à l'amiable. Toutes les procédures en cours ont été définitivement abandonnées. Le montant de ce règlement est inclus dans la rubrique des provisions à court terme au 31 décembre 2014 et a été versé en 2015.

## PROVISIONS POUR IMPÔTS

Des filiales françaises de Compagnie Financière Tradition ont fait l'objet de contrôles fiscaux en 2003 et 2006, portant sur des exercices antérieurs. Dans ce cadre, elles ont reçu des notifications de redressement fiscal portant principalement sur le traitement fiscal retenu pour certaines de ses provisions. Un jugement exécutoire est intervenu au cours de l'exercice 2013. Celui-ci a fait l'objet d'une requête en interprétation pour laquelle une décision est attendue. En 2015, un montant de 2 332 000 a été utilisé suite à la clôture d'un dossier. Les redressements signifiés ont été couverts par la constitution d'une provision de € 2 268 000 au 31 décembre 2016 (€ 2 310 000 au 31 décembre 2015). En l'état des circonstances actuelles, le Groupe pense que ces contrôles fiscaux n'auront pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière en dehors des montants provisionnés au 31 décembre 2016.

## AUTRES PROVISIONS

VIEL & Cie et ses filiales consolidées ont constitué au cours des exercices précédents des provisions afin de couvrir divers risques auxquelles elles sont confrontées. Ces provisions couvrent l'intégralité des risques potentiels estimés.

## 22. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

---

La majorité des employés de VIEL & Cie et de ses filiales opérationnelles bénéficie de prestations de retraites octroyées par des régimes à cotisations définies dont les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues. Les éventuels montants à payer en fin de période sont présentés dans la rubrique des « Fournisseurs et autres créanciers ».

Les régimes à prestations définies concernent principalement les employés du Groupe basés en Suisse.

Les collaborateurs en Suisse sont assurés auprès de l'institution de prévoyance de l'employeur contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. L'institution de prévoyance a la forme juridique d'une fondation. L'institution de prévoyance assume elle-même le risque vieillesse alors que les risques décès et invalidités sont réassurés auprès d'une compagnie d'assurance. Les prestations de vieillesse sont définies en fonction du solde des comptes d'épargne individuels (avoir de vieillesse) à la date du départ à la retraite. La rente vieillesse annuelle se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse à la date du départ par le taux de conversion défini dans le règlement de la fondation. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du versement de la rente et de l'avoir de vieillesse moins important. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital.

Les cotisations ordinaires de l'employeur sont exprimées en pourcent du salaire assuré (selon l'âge) et versées sur les avoirs de vieillesse individuels.

La politique d'investissement de l'institution de prévoyance se fonde sur l'objectif de réaliser un rendement qui, associé aux cotisations versées, soit suffisant pour garder un contrôle raisonnable sur les différents risques de financement du régime. Les conseillers en placement, nommés par le Conseil de fondation, sont chargés de déterminer la pondération des catégories d'actifs et les allocations cibles, lesquelles sont révisées périodiquement. L'allocation effective des actifs est déterminée par une série de conditions économiques et de marché et en considération des risques spécifiques aux catégories d'actifs.

En 2016, une modification du régime de prévoyance en Suisse a entraîné la constatation d'un produit de CHF 2 184 000 au compte de résultat.

Les autres avantages à long terme concernent essentiellement des employés de filiales du Groupe au Japon qui ont la possibilité de différer le versement d'une partie de leur rémunération jusqu'à l'âge de la retraite ou de leur départ de la société. Ils constituent ainsi des charges à payer dont le paiement effectif interviendra lors du départ à la retraite des salariés concernés.

Les provisions pour pensions et retraites se répartissent comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Autres avantages à long terme	6 576	4 020
Provision pour des régimes à prestations définies	12 684	12 152
<b>Total des provisions pour pensions et retraites</b>	<b>19 261</b>	<b>16 172</b>

Les charges liées aux régimes à prestations et cotisations définies sont présentées sous la rubrique « charges de personnel ». En 2016, le montant des charges liées aux régimes à cotisations définies est de € 4 072 000 (€ 4 009 000 en 2015).

#### ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS AU BILAN

en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Valeur actualisée des obligations	45 939	44 322
Juste valeur des actifs des régimes	-33 271	-32 258
<b>Engagements nets des régimes à prestations définies</b>	<b>12 668</b>	<b>12 064</b>

## MOUVEMENTS DE LA VALEUR ACTUALISÉE DES OBLIGATIONS

en milliers d'euros	2016	2015
<b>Valeur actualisée des obligations au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>44 321</b>	<b>40 751</b>
<b>Dont obligations financées</b>	<b>40 776</b>	<b>36 959</b>
<b>Dont obligations non financées</b>	<b>3 545</b>	<b>3 793</b>
Coût financier	484	726
Coût des services rendus	1 495	1 602
Cotisation des employés	440	451
Coût des services passés	-2 003	-
Prestations payées	-1 381	-5 710
(Gains) / pertes actuariel(le)s liés à l'expérience	1 103	1 735
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses démographiques	-216	-1 169
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses financières	1 269	1 931
Réduction de régime	-	-
Reclassement	-	-
Écarts de conversion	427	4 004
<b>Valeur actualisée des obligations au 31 décembre</b>	<b>45 939</b>	<b>44 321</b>
<b>Dont obligations financées</b>	<b>42 353</b>	<b>40 776</b>
<b>Dont obligations non financées</b>	<b>3 586</b>	<b>3 545</b>

## MOUVEMENT DE LA JUSTE VALEUR ACTUALISÉE DES ACTIFS DES RÉGIMES

en milliers d'euros	2016	2015
<b>Juste valeur des actifs des régimes au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>32 258</b>	<b>31 586</b>
Rendement attendu des actifs des régimes	257	450
Cotisations de l'employeur	618	643
Cotisations des employés	440	451
Prestations payées	-825	-4 481
Frais d'administration	-67	-67
Gains / (pertes) actuariels	294	219
Réduction de régime	-	-
Écarts de conversion	296	3 457
<b>Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre</b>	<b>33 271</b>	<b>32 258</b>

Le Groupe estime à € 785 000 le montant des cotisations liées aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2017.

#### JUSTE VALEUR DES ACTIFS PAR NATURE EN POURCENTAGE DU TOTAL DES ACTIFS DES RÉGIMES

en milliers d'euros	2016	2015
Actions	31,45 %	26,04 %
Obligations	26,21 %	48,04 %
Immobilier	28,28 %	17,16 %
Contrats d'assurance	1,29 %	1,35 %
Liquidités	4,35 %	4,93 %
Divers	8,42 %	2,47 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100%</b>

Le taux de rendement attendu des actifs des régimes est déterminé en fonction de prévisions à long terme de taux d'inflation, de taux d'intérêt et de primes de risque pour les différentes catégories d'actifs. Ces prévisions prennent en considération les taux de rendement historiques à long terme.

Les placements en actions et obligations sont essentiellement investis au travers de fondations de placements et sont en majorité cotés sur un marché boursier actif. Les autres catégories de placements ne sont pour la plupart pas cotés sur un marché boursier actif.

#### ÉCARTS ACTUARIELS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES ENREGISTRÉS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

en milliers d'euros	2016	2015
Ecart actuariels sur les passifs des régimes	-1 269	-1 931
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs des régimes	-1 103	-1 735
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes	294	219
<b>Gain (perte) sur la réévaluation des régimes à prestations définies</b>	<b>-2 078</b>	<b>-3 447</b>

#### CHARGES COMPTABILISÉES AU COMPTE DE RÉSULTAT

en milliers d'euros	2016	2015
Coût des services rendus	1 562	1 669
Charge d'intérêt net	227	276
Frais d'administration	-	-
Coût des services passés	-2 003	-
<b>Coût /(produit) des régimes à prestations définies</b>	<b>-214</b>	<b>1 945</b>

en milliers d'euros	2016	2015
Rendement/(coût) effectif des actifs des régimes	559	659

### PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

en %	2016	2015
Taux d'actualisation	0,89 %	1,16 %
Augmentations futures des salaires	1,16 %	1,21 %

### TABLES DE MORTALITÉ

L'espérance de vie est prise en compte dans les engagements définis sur la base de tables de mortalité du pays dans lequel le régime est situé. Des tables générationnelles, permettant de modéliser l'évolution future de la mortalité, ont été utilisées au 31 décembre 2016 et en 2015.

### ANALYSE DE SENSIBILITÉ

L'impact sur le montant des engagements des régimes à prestations définies au 31 décembre 2016 et 2015 d'une augmentation ou diminution des principales hypothèses actuarielles est présenté ci-dessous :

en milliers d'euros	2016	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0.5 %)	-3 213	3 666
Augmentation futures des salaires (variation de 0.5 %)	206	-206

en milliers d'euros	2015	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0.5 %)	-3 090	3 566
Augmentation futures des salaires (variation de 0.5 %)	159	-119

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

## 23. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Dettes liées aux activités teneurs de comptes	636 759	535 699
Dettes liées aux activités en principal	80 337	208 468
Charges à payer	109 791	106 553
Dettes envers les parties liées	6 459	13 185
Autres dettes à court terme	53 180	52 223
<b>TOTAL</b>	<b>886 526</b>	<b>916 128</b>

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les fournisseurs et autres créanciers est décrite en note 30.

## 24. IMPÔTS À PAYER ET À RECEVOIR

Au 31 décembre 2016, les impôts à payer de VIEL & Cie s'élève à € 10 903 000, contre € 9 425 000 au 31 décembre 2015.

Les impôts à recevoir pour un montant de € 6 884 000 au 31 décembre 2016 contre € 10 447 000 au 31 décembre 2015 sont principalement constitués d'acomptes d'impôt versés par des sociétés du Groupe.

## 25. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

en milliers d'euros	2016		2015	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Contrats de change à terme sur devises	375	628	25	1 006
Swaps de taux d'intérêts	-	-	-	222
<b>Total</b>	<b>375</b>	<b>628</b>	<b>25</b>	<b>1 228</b>

## 26. CONTRAT DE LOCATION SIMPLE

Engagements futurs minimums relatifs à la période contractuelle non résiliable :

en milliers d'euros	2016	2015
A moins de un an	19 951	17 013
Entre un et cinq ans	36 215	38 116
Supérieurs à cinq ans	5 502	5 045
<b>Engagements minimum futurs</b>	<b>61 669</b>	<b>60 174</b>

Ces engagements de location non portés au bilan concernent principalement des bureaux que louent les sociétés du Groupe. Les montants indiqués se rapportent uniquement à la période contractuelle non résiliable.

Les charges de location simple s'élèvent à € 16 559 000 pour l'exercice 2016, contre € 19 426 000 pour l'exercice 2015, et sont incluses sous la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

## 27. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

### NATURE DES FONCTIONS DES EMPLOYÉS CLÉS

VIEL & Cie est une société qui consolide trois pôles d'activité, dans le domaine de l'intermédiation professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, de la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, et une participation mise en équivalence de 40 % dans SwissLife Banque Privée. Est considéré comme employé clef, le Président du Conseil d'administration de VIEL & Cie.

### RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS CLÉS

Le Président du Conseil d'administration ne perçoit pas de rémunération de la société VIEL & Cie mais de sa maison-mère Viel et Compagnie-Finance ; il bénéficie de la part de la société VIEL & Cie de jetons de présence pour un montant de € 12 000 au titre de l'exercice 2016 (€ 12 000 en 2015).

Aucun avantage en nature, avantage postérieur à l'emploi, autre avantage à long terme, indemnité de fin de contrat de travail et paiement fondé sur des actions n'est accordé au Président - Directeur général.

## CRÉANCES SUR LES PARTIES LIÉES

<b>Non courant</b> en milliers d'euros	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Créances sur les sociétés associées	-	1 000
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées	11 259	11 075
<b>TOTAL</b>	<b>11 259</b>	<b>12 075</b>

<b>Courant</b> en milliers d'euros	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Créances sur les sociétés associées	449	205
Créances sur les coentreprises	3 622	1 691
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées	1 249	609
<b>TOTAL</b>	<b>5 320</b>	<b>2 505</b>

## DETTES ENVERS LES PARTIES LIÉES

en milliers d'euros	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Dettes envers les sociétés associées	47	2
Dettes sur les coentreprises	5 246	1 644
Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées	1 166	11 539
<b>TOTAL</b>	<b>6 459</b>	<b>13 185</b>

Les rubriques « Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées » et « Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées » comprennent l'ensemble des créances et dettes de VIEL & Cie et de ses filiales vis-à-vis de leur actionnaire majoritaire ultime, Viel et Compagnie-Finance, Paris, ainsi que des filiales de cette société.

## TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

En décembre 2016, le Groupe a cédé une partie de sa participation dans Gaitame.com à une partie liée pour un montant de € 4 072 000 (cf. note 9), générant une plus-value de € 405 000 présentée dans les autres produits d'exploitation (cf. note 2).

L'une des filiales du Groupe a renouvelé le 1er janvier 2013 un contrat de bail à loyer d'une durée non résiliable de 5 ans avec une société appartenant à son actionnaire ultime. En 2016, une charge locative d'un montant de € 879 000 (€ 900 000 en 2015) est constatée sous la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

Une société de services appartenant à l'actionnaire majoritaire de VIEL & Cie a facturé au Groupe des frais de déplacement pour un montant de € 951 000 en 2016 (€ 735 000 en 2015).

## GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS REÇUS DE PARTIES LIÉES

Lors du rachat des actions de Compagnie Financière Tradition SA détenues par Banque Pallas Stern, Viel et Compagnie-Finance s'est engagée à payer à Compagnie Financière Tradition SA et à ses filiales la différence entre le montant total des créances sur Comipar et Banque Pallas Stern et les dividendes de liquidation qui seront encaissés par Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Le solde total de ces créances, garanti par Viel et Compagnie-Finance, maison-mère de VIEL & Cie, a été contre-garanti par VIEL & Cie.



Cet engagement porte sur le montant des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales lors de la mise en redressement judiciaire de ces deux structures, soit un total € 16 444 000. Viel et Compagnie-Finance exécutera cet engagement de payer dès versement, par Banque Pallas Stern et par Comipar, du dernier dividende de liquidation se rapportant aux créances susmentionnées.

Entre 1999 et 2016, VIEL & Cie et ses filiales ont reçu des remboursements partiels de la part de Banque Pallas Stern et Comipar, à hauteur de 91,0 % des créances déclarées (sans changement par rapport à l'exercice précédent). Les créances résiduelles de VIEL & Cie et de ses filiales s'établissent ainsi à € 1 752 800 au 31 décembre 2016, sans changement par rapport à 2015.

Ces créances sont intégralement adossées en termes de risques à un passif qui figure au passif consolidé de VIEL & Cie sous la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ».

## 28. OPÉRATIONS DE HORS-BILAN

### TITRES À LIVRER ET À RECEVOIR

en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Titres à livrer	148 709 801	143 792 484
Titres à recevoir	148 708 226	143 779 267

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations d'achat et de vente de titres initiées avant le 31 décembre 2016 et débouclées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les sociétés du Groupe traitant avec des institutionnels, ou des opérations en règlements différés pour l'activité de bourse en ligne.

## 29. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est principalement exposé aux risques suivants :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché
- risque de taux d'intérêt
- risque opérationnel

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politique et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentés dans la section « Gouvernement d'entreprise » du rapport annuel de la société.

### GESTION DU CAPITAL

Les objectifs du Groupe au niveau de la gestion du capital sont de maintenir un niveau de capitaux propres suffisant afin d'assurer la continuité des opérations et d'apporter un retour sur investissement aux actionnaires.

Le Conseil d'administration effectue le suivi de la rentabilité des capitaux propres qui est défini par la relation entre le résultat net d'exploitation et les capitaux propres, nets de la part attribuable aux actionnaires minoritaires. Le Conseil d'administration effectue aussi le suivi des dividendes versés aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure du capital et y apporte des rectifications en fonction des variations de l'environnement économique. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

En 2016, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du capital.

VIEL & Cie n'est pas soumise à des exigences en matière de capital. Cependant, certaines filiales du Groupe sont soumises localement à des exigences de capital réglementaire imposées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le suivi et l'application des directives réglementaires sont effectués par les responsables locaux en charge de la conformité.

## 30. INSTRUMENTS FINANCIERS

### RISQUE DE CRÉDIT

#### Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. L'exposition au risque de crédit se présente comme suit :

en milliers d'euros	2016	2015
Actifs financiers disponibles à la vente	15 955	27 317
Actifs financiers évalués à la juste valeur	93	170
Prêts et créances	908 184	923 134
Instruments financiers dérivés actifs	375	25
Trésorerie et équivalents de trésorerie	406 866	445 207
Trésorerie non disponible	31 298	29 806
<b>TOTAL</b>	<b>1 362 771</b>	<b>1 425 659</b>

#### Pertes de valeur

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés se présente comme suit :

en milliers d'euros	2016		2015	
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur brute	Pertes de valeur
Créances non arriérées	72 930	-1	68 720	-
Moins de 30 jours d'arriéré	24 382	-	18 222	-
Entre 31 et 60 jours d'arriéré	9 281	-	9 876	-1
Entre 61 et 90 jours d'arriéré	6 530	-104	6 305	-101
Entre 91 et 180 jours d'arriéré	9 512	-159	9 042	-65
Plus de 180 jours d'arriéré	12 687	-1 538	13 972	-1 530
<b>TOTAL</b>	<b>135 322</b>	<b>-1 802</b>	<b>126 137</b>	<b>-1 697</b>

Selon l'expérience acquise au niveau des défaillances de paiement, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances qui ne présentent pas d'arriéré, ou dont l'arriéré est inférieur à 60 jours n'est pas nécessaire.

Une perte de valeur est comptabilisée sur une créance lorsqu'il existe une indication objective que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser les montants dus selon les termes initiaux de la créance. Des difficultés financières importantes du débiteur, la probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière ou des défauts de paiement sont considérés comme des indications objectives que la créance est dépréciée. La majorité des clients sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit.

Le mouvement de la provision pour pertes de valeur sur les créances clients et comptes rattachés au cours de la période se présente comme suit :

en milliers d'euros	2016	2015
Provision au 1 <sup>er</sup> janvier	1 697	1 608
Dotation de l'exercice	886	412
Reprise utilisée	-213	-24
Dissolution	-566	-393
Écarts de conversion	-3	94
<b>Provision au 31 décembre</b>	<b>1 801</b>	<b>1 697</b>

L'échéancier des créances liées aux activités en principal se présente comme suit :

en milliers d'euros	2016	2015
Moins de 5 jours d'arriéré	51 833	164 754
Entre 6 et 15 jours d'arriéré	18 740	29 523
Entre 16 et 30 jours d'arriéré	12 146	20 435
Entre 31 et 45 jours d'arriéré	6 709	870
Plus de 45 jours d'arriéré	938	530
<b>TOTAL</b>	<b>90 366</b>	<b>216 112</b>

Ces montants représentent des opérations non dénouées après la date de livraison prévue et sont causés essentiellement par des retards de règlement des titres de la part des contreparties. Sur la base de l'analyse des données historiques des pertes encourues, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances liées aux activités en principal n'est pas nécessaire. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit. De plus, les transactions sont soumises à des limites de crédit appropriées déterminées en fonction de la qualité de la contrepartie.

## RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers incluant le montant estimatif des paiements d'intérêts se présentent comme suit :

<b>Au 31 décembre 2016</b> en milliers d'euros	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Dettes financières à long terme	-	-	-	78 000	-	78 000
Location financement - Paiement minimum futur	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	2 433	1 675	133 983	103 602	241 693
Fournisseurs et autres créanciers	868 786	2 525	15 215	-	-	886 526
Instruments financiers dérivés passifs	628	-	-	-	-	628
Dettes financières à court terme	33 319	-	-	-	-	33 319
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>902 733</b>	<b>4 958</b>	<b>16 890</b>	<b>211 983</b>	<b>103 602</b>	<b>1 240 166</b>

<b>Au 31 décembre 2015</b> en milliers d'euros	<b>A moins de 3 mois</b>	<b>De 3 à 6 mois</b>	<b>De 6 à 12 mois</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Dettes financières à long terme	-	-	-	104 000	-	<b>104 000</b>
Location financement - Paiement minimum futur	-	-	-	-	-	<b>-</b>
Emprunts obligataires	-	2 412	107 409	129 090	-	<b>238 911</b>
Fournisseurs et autres créanciers	900 250	1 649	14 229	-	-	<b>916 128</b>
Instruments financiers dérivés passifs	1 138	90	-	-	-	<b>1 228</b>
Dettes financières à court terme	38 430	-	-	-	-	<b>38 430</b>
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>939 818</b>	<b>4 151</b>	<b>121 638</b>	<b>233 090</b>	<b>-</b>	<b>1 298 697</b>

## RISQUE DE CHANGE

### Analyse de sensibilité

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change transactionnel principalement sur le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une variation de 10 % d'une devise de transaction par rapport aux devises fonctionnelles correspondantes. Cette analyse inclut les actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle des différentes entités du Groupe et ajuste leur valeur à la fin de la période pour une variation de 10 % du taux de change.

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base que l'année précédente.

Au 31 décembre, une appréciation de 10 % d'une devise de transaction à l'encontre des autres devises fonctionnelles correspondantes aurait augmenté (diminué) le résultat de l'exercice comme suit, sans impact sur les capitaux propres :

<b>Au 31 décembre 2016</b> en milliers d'euros	<b>USD</b>	<b>GBP</b>	<b>EUR</b>	<b>CHF</b>	<b>Autres</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Devises fonctionnelles</b>						
USD	-	-463	353	-73	253	<b>71</b>
GBP	1 722	-	1 948	120	41	<b>3 831</b>
EUR	752	44	-	1 217	17	<b>2 030</b>
CHF	2 024	1 006	784	-	1 281	<b>5 096</b>
Autres	1 360	23	48	3	-	<b>1 435</b>
	<b>5 859</b>	<b>610</b>	<b>3 134</b>	<b>1 267</b>	<b>1 593</b>	<b>-</b>

<b>Au 31 décembre 2015</b> en milliers d'euros	<b>USD</b>	<b>GBP</b>	<b>EUR</b>	<b>CHF</b>	<b>Autres</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Devises fonctionnelles</b>						
USD	-	-965	610	-	242	<b>-113</b>
GBP	979	-	1 765	190	78	<b>3 012</b>
EUR	659	-165	-	48	177	<b>719</b>
CHF	2 814	318	492	-	2 377	<b>6 001</b>
Autres	2 050	-52	42	-49	-	<b>1 991</b>
	<b>6 502</b>	<b>-864</b>	<b>2 909</b>	<b>189</b>	<b>2 874</b>	<b>-</b>

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊTS

### Profil

Au 31 décembre, le profil des instruments financiers portant intérêts se présente comme suit :

en milliers d'euros	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Actifs financiers	<b>63 226</b>	88 573
Passifs financiers	<b>231 220</b>	229 629
<b>Instruments à taux fixe (net)</b>	<b>-167 994</b>	<b>-141 056</b>
Actifs financiers	<b>782 177</b>	295 931
Passifs financiers	<b>118 696</b>	152 176
<b>Instruments à taux variable (net)</b>	<b>663 481</b>	<b>143 755</b>
<b>Dont dettes financières à taux variable</b>	<b>111 319</b>	<b>142 430</b>

### Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variables

Les actifs et passifs financiers à taux variables comprennent essentiellement de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des dettes financières. Les dettes financières émises à des taux variables exposent le Groupe aux risques de flux de trésorerie sur taux d'intérêt.

Au 31 décembre, une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts aurait augmenté (diminué) le résultat et les capitaux propres des montants présentés ci-après. Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

<b>Au 31 décembre 2016</b> en milliers d'euros	<b>Résultat</b>	<b>Capitaux propres</b>
Actifs financiers nets	<b>3 317</b>	-
Swap de taux d'intérêt	-	-
<b>Au 31 décembre 2015</b> en milliers d'euros	<b>Résultat</b>	<b>Capitaux propres</b>
Actifs financiers nets	79	-
Swap de taux d'intérêt	44	-

## JUSTE VALEUR

Le tableau suivant analyse les instruments financiers évalués à la juste valeur en différents niveaux en fonction des méthodes utilisées. Les niveaux retenus sont les suivants :

- Le niveau 1 correspond à un prix coté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique.
- Le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés.
- Le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur le marché.

La juste valeur n'est pas indiquée pour les postes dont la valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les méthodes pour déterminer les justes valeurs sont décrites dans la section regroupant les principales méthodes comptables.

Certains instruments de capitaux propres non cotés présentés dans la rubrique « actifs disponibles à la vente » et dont la juste valeur ne peut être établie de manière fiable, sont évalués au coût d'acquisition après déduction d'éventuelles pertes de valeur. Par conséquent, la juste valeur de ces titres n'est pas indiquée dans les tableaux ci-dessous.

Au 31 décembre 2016 en milliers d'euros	Valeur comptable	Juste Valeur			Total
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers disponibles à la vente	15 955	515	14 171	-	14 686
Actifs financiers évalués à la juste valeur	93	82	19	-	101
Prêts et créances	892 809	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs	375	-	375	-	375
Trésorerie et équivalents de trésorerie	406 866	6 597	-	-	6 597
Trésorerie non disponible	31 298	-	-	-	-
Immeubles de placement	3 283	-	-	-	-
<b>Total actifs financiers</b>	<b>1 350 679</b>	<b>7 194</b>	<b>14 565</b>	<b>-</b>	<b>21 759</b>
Dettes financières à court terme	33 319	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créanciers	886 526	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs	628	-	629	-	629
Dettes financières à long terme	299 909	225 163	-	-	225 163
Autres passifs financiers à long terme	-	-	-	-	-
<b>Total passifs financiers</b>	<b>1 220 382</b>	<b>225 163</b>	<b>629</b>	<b>-</b>	<b>225 792</b>

<b>Au 31 décembre 2015</b> en milliers d'euros	<b>Valeur comptable</b>	<b>Juste Valeur</b>			<b>Total</b>
		<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	
Actifs financiers disponibles à la vente	27 317	-	24 166	-	<b>24 166</b>
Actifs financiers évalués à la juste valeur	170	170	-	-	<b>170</b>
Prêts et créances	910 695	-	-	-	<b>-</b>
Instruments financiers dérivés actifs	25	-	25	-	<b>25</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	445 207	24 747	-	-	<b>24 747</b>
Trésorerie non disponible	29 806	-	-	-	<b>-</b>
Immeubles de placement	3 324	-	-	-	<b>-</b>
<b>Total actifs financiers</b>	<b>1 416 544</b>	<b>24 917</b>	<b>24 191</b>	<b>-</b>	<b>49 108</b>
Dettes financières à court terme	141 750	104 972	-	-	<b>104 972</b>
Fournisseurs et autres créanciers	916 128	-	-	-	<b>-</b>
Instruments financiers dérivés passifs	1 228	-	1 228	-	<b>1 228</b>
Dettes financières à long terme	223 443	121 301	-	-	<b>121 301</b>
Autres passifs financiers à long terme	-	-	-	-	<b>-</b>
<b>Total passifs financiers</b>	<b>1 282 549</b>	<b>226 273</b>	<b>1 228</b>	<b>-</b>	<b>227 501</b>

### 31. COURS DE CHANGE

Les principaux cours de change de l'euro, qui ont été utilisés dans le cadre de la consolidation, sont les suivants :

	<b>31.12.2016</b>		<b>31.12.2015</b>	
	<b>Cours de clôture</b>	<b>Cours moyen</b>	<b>Cours de clôture</b>	<b>Cours moyen</b>
CHF - 1 Franc suisse	<b>1,0739</b>	<b>1,0920</b>	1,0835	1,0676
GBP - 1 Livre sterling	<b>0,8562</b>	<b>0,8189</b>	0,7339	0,7260
JPY - 1 Yen japonais	<b>123,40</b>	<b>120,31</b>	131,07	134,29
USD - 1 Dollar américain	<b>1,0541</b>	<b>1,1066</b>	1,0887	1,1096

## 32. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les pourcentages de détention directe ou indirecte et les méthodes de consolidation retenues pour chacune des sociétés, sont présentés ci-après :

Pays		Entrées de l'exercice	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Capital en milliers	Méthode IG/MEE
	VIEL & Cie		Société consolidante	100,0 %	EUR 16 120	
<b>EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE</b>						
Afrique du Sud	Tradition Government Bond Brokers and Derivative Brokers (Pty) Ltd, Johannesburg		100,0 %	75,0 %	ZAR 1 000	IG
	Tradition Data analytic's Services (PTY) Ltd Fourways		100,0 %	75,0 %	ZAR n/s	IG
	TFS Securities (Pty) Ltd, Johannesburg		74,9 %	56,2 %	ZAR 1 000	IG
Allemagne	Finacor Deutschland GmbH, Francfort, et succursales de Munich et de Milan		100,0 %	75,0 %	EUR 3 600	IG
	Tradition Financial Services GmbH, Francfort		27,5 %	20,6 %	EUR 75	MEE
Belgique	Finacor & Associés S.A., Bruxelles		100,0 %	74,9 %	EUR 1 877	IG
	Easdaq N.V.		21,7 %	19,1 %	EUR 149 658	MEE
Emirats Arabes Unis	Tradition (Dubai) Ltd, Dubaï		100,0 %	75,0 %	USD 450	IG
Espagne	C.M. Capital Market Holdings S.A. Madrid		31,8 %	23,8 %	EUR 379	MEE
France	Arpège S.A., Paris		100,0 %	100,0 %	EUR 22 280	IG
	Bourse Direct S.A., Paris		76,6 %	76,6 %	EUR 13 989	IG
	E-VIEL, Paris		100,0 %	100,0 %	EUR 8 886	IG
	SwissLife Banque Privée, Paris		40,0 %	40,0 %	EUR 37 902	MEE
	Tradition Securities And Futures S.A., Paris, et succursale de Londres		99,9 %	74,9 %	EUR 9 382	IG
	TSAF OTC, Paris		100,0 %	74,9 %	EUR 4 587	IG
Israël	TFS Israel (Brokers) Ltd, Tel Aviv		80,0 %	60,0 %	ILS 2 778	IG
Italie	Tradition Italia S.R.L., Milan		100,0 %	75,0 %	EUR 50	IG
Luxembourg	Tradition Luxembourg S.A., Luxembourg		100,0 %	75,0 %	EUR 8 071	IG
Royaume-Uni	Tradition Management Services Ltd, Londres <sup>(2)</sup>		100,0 %	75,0 %	GBP n/s	IG
	Tradition (UK) Ltd, Londres		100,0 %	75,0 %	GBP 21 050	IG
	Tradition London Clearing Ltd, Londres		100,0 %	75,0 %	GBP 5 150	IG
	Tradition Financial Services Ltd, Londres		100,0 %	75,0 %	GBP 250	IG
	TFS-ICAP Ltd, Londres		51,0 %	21,0 %	GBP 11	MEE
	TFS Derivatives Ltd, Londres		100,0 %	75,0 %	GBP 1 200	IG
	Trad-X (UK) Ltd, Londres		100,0 %	75,0 %	GBP 3 000	IG
	ParFX (UK) Ltd, Londres		100,0 %	75,0 %	GBP n/s	IG
Russie	Tradition CIS LLC, Moscou		100,0 %	75,0 %	RUB 2 680	IG
Pays-Bas	Financière Vermeer N.V., Amsterdam		100,0 %	100,0 %	EUR 90	IG
Suisse	Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne		69,1 %	75,0 %	CHF 17 631	IG
	Finarbit AG, Küsnacht		100,0 %	75,0 %	CHF 1 500	IG
	Gottex Brokers S.A., Lausanne	*	49,0 %	36,8 %	CHF 360	MEE
	Tradition Service Holding SA, Lausanne <sup>(1)</sup>		100,0 %	75,0 %	CHF 21 350	IG
	Tradition S.A., Lausanne et succursale de Zurich		100,0 %	75,0 %	CHF 100	IG
	TFS S.A., Lausanne <sup>(1)</sup>		99,9 %	75,0 %	CHF 3 916	IG
	Trad-X Holding SA, Lausanne <sup>(1)</sup>		100,0 %	75,0 %	CHF 100	IG
	ParFX Holding SA, Lausanne <sup>(1)</sup>		100,0 %	75,0 %	CHF 100	IG
	Tradificom International, Lausanne <sup>(2)</sup>		100,0 %	75,0 %	CHF 200	IG

(1) Société holding. (2) Société de services. IG : intégration globale. MEE : mise en équivalence.



Pays		Entrées de l'exercice	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Capital en milliers	Méthode IG/MEE
<b>AMÉRIQUES</b>						
Argentine	Tradition Argentina S.A., Buenos Aires		100,0 %	75,0 %	ARS 1 546	IG
Chili	Tradition Chile S.A., Santiago		100,0 %	75,0 %	CLP 476 805	IG
Colombie	Tradition Securities Colombia S.A., Bogota		100,0 %	75,0 %	COP 200 000	IG
	Tradition Colombia S.A., Bogota		100,0 %	75,0 %	COP 90 000	IG
Etats-Unis	Tradition America Holdings Inc., New York		100,0 %	75,0 %	USD 500	IG
	Tradition Americas LLC, New York		100,0 %	75,0 %	USD 500	IG
	Tradition SEF Inc., New York		100,0 %	75,0 %	USD n/s	IG
	Tradition Securities and Derivatives Inc., New York		100,0 %	75,0 %	USD 5	IG
	Trad-X US LLC, New York		100,0 %	75,0 %	USD n/s	IG
	TFS Derivatives Corp. LLC, New York		100,0 %	75,0 %	USD 95	IG
	TFS-ICAP LLC, New York		51,0 %	20,6 %	USD n/s	MEE
	TFS Energy LLC, Stamford		57,5 %	43,1 %	USD n/s	IG
	TFS Energy Futures LLC, Stamford		100,0 %	43,1 %	USD n/s	IG
	TFS Energy Solutions LLC, Stamford		60,0 %	45,0 %	USD n/s	IG
	StreamingEdge.com Inc., New Jersey <sup>(2)</sup>		80,0 %	60,0 %	USD n/s	IG
Mexique	Tradition Services S.A. de C.V., Mexico		100,0 %	75,0 %	MXN 50	IG
<b>ASIE-PACIFIQUE</b>						
Australie	TFS Australia Pty Ltd, Sydney		100,0 %	75,0 %	AUD 5	IG
	Tradition Australia Pty Ltd, Sydney		100,0 %	75,0 %	AUD n/s	IG
Chine	Tradition (Asia) Ltd, Hong Kong		100,0 %	75,0 %	HKD 25 001	IG
	TFS Derivatives HK Ltd, Hong Kong		100,0 %	75,0 %	HKD 12 500	IG
	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen		33,0 %	24,8 %	CNY 50 000	MEE
Corée	Tradition Korea Ltd, Séoul		100,0 %	75,0 %	KRW 5 000 000	IG
Inde	Derivium capital & Securities Private Ltd, Mumbai		50,0 %	37,5 %	INR 6 000	MEE
Indonésie	PT Tradition Indonesia, Jakarta		99,0 %	74,3 %	IDR 5 000 000	IG
Japon	Meitan Tradition Co. Ltd, Tokyo		100,0 %	75,0 %	JPY 300 000	IG
	Tradition Japan FX Holdings Ltd, Tokyo <sup>(1)</sup>		100,0 %	75,0 %	JPY 500	IG
	Gaitame.com Co., Ltd, Tokyo		50,5 %	37,9 %	JPY 801 354	MEE
	Ueda Tradition Holding Japan Ltd, Tokyo <sup>(1)</sup>		60,0 %	45,0 %	JPY 1 000	IG
	Ueda Tradition Derivatives Ltd, Tokyo		100,0 %	45,0 %	JPY 5 000	IG
	Ueda Tradition Securities Ltd, Tokyo		100,0 %	45,0 %	JPY 2 693 000	IG
Malaisie	First Taz Tradition Sdn Bhd, Kuala Lumpur		40,0 %	30,0 %	MYR 500	MEE
Philippines	Tradition Financial Services Philippines Inc., Makati		100,0 %	75,0 %	PHP 395 900	IG
Singapour	Tradition Singapore (Pte) Ltd, Singapour		100,0 %	75,0 %	SGD 300	IG
	TFS Currencies Pte Ltd, Singapour		100,0 %	75,0 %	SGD 700	IG
	Tradition Asia Pacific (Pte) Ltd, Singapour <sup>(1)</sup>		100,0 %	75,0 %	SGD n/s	IG
	Ong First Tradition Holding (Pte) Ltd, Singapour		35,0 %	31,2 %	SGD 2 500	MEE
Thaïlande	Tradition Brokers (Thailand) Ltd, Bangkok		82,5 %	39,4 %	THB 12 000	IG
	Tradition Siam (Brokers) Ltd, Bangkok		82,5 %	39,4 %	THB 5 000	IG

(1) Société holding. (2) Société de services. IG : intégration globale. MEE : mise en équivalence.

### 33. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés par le Groupe VIEL & Cie à ses commissaires aux comptes au titre des exercices 2016 et 2015 sont les suivants :

	Ernst & Young Audit				Fidorg Audit			
	Montant (€ HT)		%		Montant (€ HT)		%	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	<b>2 951 800</b>	2 883 750			<b>108 500</b>	108 500		
Emetteur	<b>167 500</b>	167 500	<b>6 %</b>	6 %	<b>43 000</b>	43 000	<b>40 %</b>	40 %
Filiales intégrées globalement	<b>2 784 300</b>	2 716 250	<b>94 %</b>	94 %	<b>65 500</b>	65 500	<b>60 %</b>	60 %
Autres services	<b>10 835</b>	4 035			-	-	-	-
Emetteur	<b>4 035</b>	4 035	<b>37 %</b>	100 %	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	<b>6 800</b>	-	<b>63 %</b>	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>2 962 635</b>	<b>2 887 785</b>	<b>98 %</b>	<b>96 %</b>	<b>108 500</b>	<b>108 500</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social	<b>44 000</b>	95 700	<b>74 %</b>	86 %	-	-	-	-
Autres	<b>15 800</b>	15 750	<b>26 %</b>	14 %	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>59 800</b>	<b>111 450</b>	<b>2 %</b>	<b>4 %</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 022 435</b>	<b>2 999 235</b>	<b>97%</b>	<b>97 %</b>	<b>108 500</b>	<b>108 500</b>	<b>3 %</b>	<b>3 %</b>

### 34. CONSOLIDATION DE VIEL & CIE

VIEL & Cie fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de Viel et Compagnie-Finance, dont le siège social est situé au 23 Place Vendôme, 75001 Paris.

The background of the page is a grayscale image of a financial report. It features various data visualizations, including a line graph at the top right showing an upward trend, and a bar chart at the bottom left. The text is overlaid on this background in white, sans-serif font, with each word or short phrase contained within a dark, semi-transparent rectangular box.

RAPPORT GÉNÉRAL

DES COMMISSAIRES

AUX COMPTES

SUR LES COMPTES

CONSOLIDÉS

## Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Viel & Cie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

---

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

---

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### ESTIMATIONS COMPTABLES

Comme mentionné dans les notes suivantes de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur l'évaluation des impôts différés (note 5), des écarts d'acquisition et des fonds de commerce (note 8), des actifs financiers disponibles à la vente (note 14), des provisions (note 21), des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 22). Nous avons examiné les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans ces notes de l'annexe aux comptes consolidés relatives aux principales conventions comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

**Paris et Paris-La Défense, le 21 avril 2017**

### Les Commissaires aux Comptes

**FIDORG AUDIT**  
Manuel Le Roux

**ERNST & YOUNG Audit**  
Marc Charles

COMPTES

ANNUELS

2016



# BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF en milliers d'euros	Note	2016			2015
		Brut	Amort. / Dépr	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>					
Immobilisations incorporelles	II.1	36	36	-	-
Immobilisations corporelles	II.1	158	142	16	15
Immobilisations financières					
Participations	II.2	143 499	8 889	134 610	135 710
TIAP et autres immobilisations financières	II.2	29 382	422	28 960	29 909
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>173 076</b>	<b>9 490</b>	<b>163 586</b>	<b>165 634</b>
<b>Actif circulant</b>					
Clients et comptes rattachés		-	-	-	-
Autres créances	II.3	47 865	-	47 865	54 353
Valeurs mobilières de placement	II.4	3 001	-	3 001	17 483
Disponibilités	II.4	35 641	-	35 641	54 218
Charges constatées d'avance		116	-	116	123
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>		<b>86 623</b>	<b>-</b>	<b>86 623</b>	<b>126 177</b>
Charges à répartir	II.5	741	-	741	988
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>260 439</b>	<b>9 490</b>	<b>250 950</b>	<b>292 799</b>

# BILAN AU 31 DÉCEMBRE

<b>PASSIF</b> en milliers d'euros	Note	2016	2015
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		16 120	16 120
Prime d'émission, de fusion, d'apport		29 559	29 559
Réserve légale		1 613	1 543
Réserve des plus-values à long terme		-	-
Autres réserves		23 089	23 089
Report à nouveau		53 077	58 436
Résultat de l'exercice		6 261	5 736
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>II.6</b>	<b>129 719</b>	<b>134 484</b>
<b>Provisions</b>	<b>II.7</b>	<b>2 416</b>	<b>2 413</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes financières diverses	II.8	104 166	130 211
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		293	238
Dettes fiscales et sociales	II.9	122	132
Autres dettes	II.10	14 233	25 321
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>118 813</b>	<b>155 901</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>250 950</b>	<b>292 799</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

en milliers d'euros	Note	2016	2015
Chiffre d'affaires net		-	-
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		-	1 235
Autres produits d'exploitation		12	19
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>III.1</b>	<b>12</b>	<b>1 254</b>
Frais de personnel		-461	-522
Autres achats et charges externes		-2 238	-3 217
Impôts, taxes et versements assimilés		-64	-67
Dotations aux amortissements et provisions		-254	-538
Autres charges		-60	-60
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-3 077</b>	<b>-4 403</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-3 064</b>	<b>-3 149</b>
Résultat financier	III.2	9 533	8 426
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>6 469</b>	<b>5 277</b>
Résultat exceptionnel	III.3	-47	180
Impôts sur le bénéfice	III.4	-161	279
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>6 261</b>	<b>5 736</b>



# ANNEXES AUX COMPTES

## ANNUELS

### PRÉAMBULE

---

VIEL & Cie est une société d'investissement dont le but est d'investir sur le long terme dans des sociétés du secteur de la finance et d'accélérer leur croissance et leur développement afin d'en faire des acteurs majeurs dans leur métier respectif.

VIEL & Cie contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans 28 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, ainsi qu'un pôle de gestion et de banque privée, au travers d'une participation de 40% dans SwissLife Banque Privée.

### I. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

---

#### I.1 PRINCIPES COMPTABLES

Au 31 décembre 2016, les comptes annuels de VIEL & Cie sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'aux principes comptables généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels et à la réglementation applicable aux sociétés commerciales.

#### I.2 CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Néant

#### I.3 MÉTHODES D'ÉVALUATION

##### **Actif immobilisé**

##### ***Immobilisations incorporelles et corporelles***

Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée du bien suivant les modes et les durées suivants :

- logiciel : 2 ans, linéaire
- installations et agencements : 10 ans, linéaire
- matériel informatique : 2 à 5 ans, linéaire ou dégressif
- mobilier et matériel de bureau : 10 ans, linéaire

##### ***Titres de filiales et participations***

Les parts dans les entreprises liées, les titres de participations ainsi que les titres d'autocontrôle sont enregistrés à leur coût d'acquisition incluant les frais y afférents, et évalués en fonction de leur valeur d'utilité par la méthode la plus pertinente selon les cas de figure, représentée notamment :

- par le cours de bourse lorsque les titres sont cotés et que leur valorisation reflète leur valeur intrinsèque,
- par la quote-part des capitaux propres ajustée des résultats non encore réalisés pour les titres non cotés,
- par leur valeur de réalisation lorsqu'elle est connue de façon certaine,
- par la projection de flux de trésorerie futurs,
- ou par la quote-part de capitaux propres consolidés qu'ils représentent, notamment lorsque les autres méthodes de valorisation ne permettent pas d'appréhender leur valeur intrinsèque.

Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente.

### Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur brute d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur estimative est inférieure à la valeur d'achat. Cette valeur estimative peut être basée sur le cours moyen du dernier mois pour les titres cotés, sur la quote-part de la dernière situation nette connue pour les titres non cotés, ou sur une analyse multicritères tenant compte des spécificités du titre concerné lorsque les critères précédents ne sont pas pertinents.

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, la méthode d'évaluation retenue est le FIFO. Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente entre le cours de bourse et la valeur comptable.

### Frais d'emprunt

La société a pris l'option de comptabiliser à l'actif les frais d'émission des emprunts.

### Traitement des devises étrangères

L'euro étant la monnaie de présentation des comptes de la société, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat, sous la rubrique « Résultat financier net ».

## II. NOTES SUR LE BILAN

### II.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles de VIEL & Cie se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	2016			2015		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>-</b>	<b>898</b>	<b>898</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Agencements - Installations	87	87	-	1 608	1 608	-
Matériels informatiques, de bureaux	55	55	-	1 989	1 985	4
Autres immobilisations corporelles	16	1	16	181	170	11
<b>TOTAL des immobilisations</b>	<b>195</b>	<b>179</b>	<b>16</b>	<b>4 676</b>	<b>4 661</b>	<b>15</b>

Les immobilisations incorporelles sont constituées des logiciels et progiciels informatiques.

Aucune variation significative n'est intervenue au cours de l'exercice 2016.

## II.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le portefeuille d'immobilisations financières de VIEL & Cie se décompose comme suit, aux 31 décembre 2016 et 2015 :

en milliers d'euros	% de détention 31.12. 2016		Dernier résultat disponible 2015-2016		Capitaux propres disponibles 31.12.2015- 2016	Valeur brute des titres 31.12.2016	Dépré- ciation des titres 31.12.2016	Valeur nette 31.12. 2016	Valeur nette 31.12. 2015
<b>Participations</b>									
Financière Vermeer NV, Amsterdam	100,00 %	EUR	13 833	EUR	110 626	73 349	-	73 349	73 349
E-VIEL	100,00 %	EUR	252	EUR	26 659	18 110	-	18 110	18 110
Swiss Life Banque Privée	40,00 %	EUR	1 037	EUR	94 681	32 209	-	32 209	32 209
Verbalys	16,30 %	EUR	*	EUR	*	1 982	-1 431	551	551
Exchangelab	6,99 %	USD	*	USD	*	337	-337	-	-
Superformance	33,99 %	EUR	21	EUR	827	500	-219	281	274
Arpège	100,00 %	EUR	-91	EUR	26 699	8 900	-	8 900	8 900
Boost Venture	8,40 %	EUR	*	EUR	*	263	-263	-	-
Ong First Tradition Pte Ltd Singapour	19,66 %	SGD	215	SGD	2 797	6 529	-6 389	140	1 246
Insead OEE Data Services	18,94 %	EUR	-143	EUR	-142	250	-250	-	0
Easdaq NV Belgique	10,84 %	EUR	442	EUR	2 384	1 071	-	1 071	1 071
<b>TIAP et autres immobilisations financières</b>						<b>143 500</b>	<b>- 8 889</b>	<b>13 464</b>	<b>135 710</b>
<b>Sociétés technologiques</b>									
Result Venture	5,00 %	-	-	-	-	114	-114	-	-
Conexant Syst.	-	-	-	-	-	14	-14	-	-
Wansquare	2,78 %	EUR	*	EUR	*	50	-47	3	3
LCH Clearnet	0,14 %	EUR	78 700	EUR	926 500	1 044	-	1 044	1 044
<b>Fonds d'investissement</b>									
Woodside IV LP	0,35 %	USD	-176	USD	43 941	371	-247	124	74
Titres d'autocontrôle	9,20 %					27 298	-	27 298	27 298
Autres						490	-	490	1 490
						<b>29 381</b>	<b>-422</b>	<b>28 959</b>	<b>29 909</b>
						<b>172 881</b>	<b>-9 311</b>	<b>163 570</b>	<b>165 619</b>

\* Information non disponible.

La valeur estimée des TIAP présentée ci-dessus est déterminée sur la base de la situation nette de ces sociétés.

Au 31 décembre 2016, VIEL & Cie détient 7 096 996 de ses propres titres, soit 8,81 % de son capital, détention préalablement autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires. Ces titres ont pour la plupart été acquis avant le 31 décembre 2006 ; ils ne sont pas destinés à être cédés, mais à être utilisés dans le cadre d'une éventuelle opération en titre, remis dans le cadre de paiements fondés sur des actions, ou annulés.

Ces titres auto-détenus sont présentés au bilan pour leur valeur d'acquisition, soit une valeur brute de k€ 27 297 au 31 décembre 2016 (k€ 27 298 au 31 décembre 2015). Aucune dépréciation n'est constatée sur ces titres.

En décembre 2013, Ong First Tradition Holdings Pte Ltd dans laquelle VIEL & Cie détient une participation de 19,66 %, a signé un contrat de vente pour céder sa filiale opérationnelle à un investisseur tiers. La finalisation de cette transaction est intervenue en 2014 avec l'approbation des autorités de surveillance respectives. Cette cession a été réalisée à un prix égal à la valeur nette des titres chez VIEL & Cie. VIEL & Cie constate par ailleurs une dépréciation des titres Ong First Tradition Holding Pte Ltd à mesure que cette société lui reverse le produit de cette cession sous forme de dividendes (cf. note III.2).

Au titre de l'exercice 2016, une dépréciation égale au montant du dividende perçu, soit k€ 1 107, a été constatée.

Au 31 décembre 2016, VIEL & Cie détient un investissement total de 1 070 847 euros dans la société EASDAQ N.V., société non cotée établie en Belgique, soit une participation de 10,84 %.

Au 31 décembre 2016, cette participation a fait l'objet d'une évaluation multicritères visant à s'assurer que sa valeur d'utilité est au moins égale à sa valeur nette comptable ; cette méthode comprend comme critères principaux une analyse de cash-flows actualisés basée sur les prévisions de la société.

Dans le cadre de ces évaluations, les principaux paramètres utilisés dans le cadre de l'actualisation des cash-flows et de la détermination de la valeur terminale sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 7,3 %
- Durée de l'actualisation : 5 ans
- Taux de croissance à long terme : 2 %
- Taux de croissance de l'activité : selon le budget entériné par la société.

Le taux d'actualisation est appliqué sur le résultat après impôt.

La sensibilité de la valeur d'utilité ainsi déterminée à la variation des deux premières hypothèses clefs est faible. Ainsi, une augmentation de 100 points de base appliquée au taux d'actualisation n'entraînerait pas une baisse de la valeur d'utilité qui nécessiterait de constater une dépréciation ; il en est de même pour une réduction de 100 points de base du taux de croissance à long terme.

Sur la base de cette analyse, aucune dépréciation n'est nécessaire au 31 décembre 2016.

### II.3 AUTRES CRÉANCES

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

en milliers d'euros	2016	2015
Créances sur les sociétés liées	47 678	52 165
Etat et collectivités publiques	113	2 111
Autres créances	74	78
<b>TOTAL</b>	<b>47 865</b>	<b>54 353</b>
Dépréciation	-	-
<b>TOTAL NET</b>	<b>47 865</b>	<b>54 353</b>

Ces créances ont une échéance inférieure à 1 an.

Les créances sur l'Etat en 2015 étaient principalement constituées d'une créance de carry-back constatée au titre de l'exercice 2010. Le remboursement de cette créance a été obtenu en 2016.

## II.4 DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2016, une partie de la trésorerie de VIEL & Cie est placée d'une part en SICAV et d'autre part en bons à moyens terme négociables et en contrat à terme ne présentant pas de risque de perte en capital et dont la liquidité est assurée à tout moment.

## II.5 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir, d'un montant de k€ 741 au 31 décembre 2016 (contre k€ 988 au 31 décembre 2015) sont constituées de frais d'émission d'emprunt. VIEL & Cie a en effet opté pour l'étalement de ces frais sur la durée d'amortissement de sa dette.

## II.6 CAPITAUX PROPRES

### II.6.1 Variation de capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2016 s'analyse comme suit :

en milliers d'euros	Ouverture au 01.01.2016	Affectation du résultat 2015	Résultat 2016	Solde au 31.12.2016
Capital social	16 120	-	-	16 120
Prime d'émission	29 559	-	-	29 559
Réserve légale	1 543	70	-	1 613
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	23 089	-	-	23 089
Report à nouveau	58 436	-5 359	-	53 077
Résultat de la période	5 736	-5 736	6 261	6 261
<b>TOTAL</b>	<b>134 484</b>	<b>-11 025</b>	<b>6 261</b>	<b>129 719</b>

Au 31 décembre 2016, le capital social de VIEL & Cie est composé de 80 599 189 actions d'une valeur nominale de € 0,2, soit un capital de 16 119 838 euros identique au 31 décembre 2015.

L'Assemblée générale mixte du 14 juin 2016 a voté, sur proposition du Conseil d'administration, le versement d'un dividende de € 0,15 par action au titre de l'exercice 2015. Le dividende relatif à l'exercice 2015 d'un montant de 11 025 000 € (net de la part revenant aux titres auto détenus) a été payé le 22 juillet 2016, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 14 juin 2016.

### II.6.2 Plan de souscription d'actions

Au 31 décembre 2016, les options de souscription consenties aux collaborateurs du Groupe VIEL & Cie présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 0,2 € de nominal	Augmentation de capital potentielle en €	Date de début d'exercice	Date d'échéance	Prix d'exercice en €
Plan du 03/01/2006	375 000	75 000	03.01.08	02.01.18	3,42
<b>TOTAL</b>	<b>375 000</b>	<b>75 000</b>			

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

en milliers d'euros	2016		2015	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de la période	3,42	375 000	3,42	375 000
Attribuées pendant la période			-	-
Auxquelles il est renoncé pendant la période			-	-
Exercées pendant la période			-	-
Expirées/annulées pendant la période			-	-
<b>En circulation à la fin de la période</b>	<b>3,42</b>	<b>375 000</b>	<b>3,42</b>	<b>375 000</b>
<b>Exerçables à la fin de la période</b>	<b>3,42</b>	<b>375 000</b>	<b>3,42</b>	<b>375 000</b>

Le paiement de ces options consenties à des salariés de la société s'effectuera en actions.

#### *Plans d'attributions d'actions gratuites*

Au 31 décembre 2016, les caractéristiques des plans sont les suivantes :

Nature du plan (En euros)	Plan d'attribution 2013
Date de l'Assemblée Générale	07-juin-12
Date d'attribution	20-mars-13
Nombre total d'actions gratuites octroyées	100 000
Date de départ de l'octroi des actions	20-mars-17
Date de fin d'indisponibilité des actions	20-sept-17
Date des octrois au titre du plan	20-mars-13
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1 <sup>er</sup> janvier	100 000
Nombre d'actions octroyées aux mandataires sociaux au cours de la période	-
Nombre d'actions octroyées au cours de la période	-
Nombre d'actions annulées au cours de la période	-
Nombre d'actions livrées en cours de période	-
Dont actions des mandataires sociaux annulées au cours de la période	-
<b>Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre</b>	<b>100 000</b>
Nombre de personnes concernées	1

## II.7 PROVISIONS

Au cours de l'exercice, les provisions ont évolué de la manière suivante :

en milliers d'euros	31.12.2015	Dotations 2016	Reprises 2016		31.12.2016
			Utilisées	Non utilisées	
Autres provisions	2 413	3	-	-	2 416
<b>Total</b>	<b>2 413</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 416</b>

VIEL & Cie a fait l'objet de différents contrôles fiscaux qui ont donné lieu à des propositions de notification qui portent notamment sur le traitement fiscal retenu par VIEL & Cie dans le cadre d'opérations de croissance externe. Ces redressements ont été contestés par VIEL & Cie et sont provisionnés à hauteur du risque estimé par la société.

## II.8 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

Les emprunts et dettes financières diverses incluent un montant de € 104 000 000 remboursable par annuités et venant à échéance en février 2020 (€ 130 000 000 au 31 décembre 2015).

La société a opté pour l'étalement sur leur durée de vie des frais engagés pour l'émission de ses emprunts.

## II.9 DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

en milliers d'euros	2016	2015
Dettes sociales	60	72
Dettes fiscales	62	60
<b>TOTAL</b>	<b>122</b>	<b>132</b>

Ces dettes ont une échéance inférieure à un an.

## II.10 AUTRES DETTES (ÉCHÉANCE À MOINS D'UN AN)

Les autres dettes d'un montant de k€ 14 233 au 31 décembre 2016, contre k€ 25 321 au 31 décembre 2015, sont principalement constituées de dettes envers les sociétés liées, détaillées en note II.11.

## III. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### III.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'établissent à k€ 12 en 2016, contre k€ 19 en 2015. Ils sont constitués d'une redevance de location gérance perçue sur l'activité de courtage du fonds de commerce de VIEL & Cie.

### III.2 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier net de VIEL & Cie s'élève à k€ 9 533 en 2016 (k€ 8 426 en 2015). Ce résultat comprend des dividendes versés par des filiales pour un montant de k€ 11 149 en 2016, contre k€ 13 713 en 2015, dividendes provenant principalement des sociétés Financière Vermeer N.V. et Ong First Tradition Holding Pte Ltd (cf. note II.2)

VIEL & Cie enregistre une charge d'intérêts financiers nette d'un montant de k€ 578 en 2016, contre k€ 2 354 en 2015 (Cf. II.8).

VIEL & Cie constate également l'amortissement de la charge de mise en place de ses dettes bancaires, pour un montant de k€ 247 en 2016 (k€ 532 en 2015).

Le solde des charges financières comprend notamment les variations de valeur du portefeuille de titres.

### III.3 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

VIEL & Cie constate en 2016 une charge exceptionnelle nette de k€ 47, contre un produit exceptionnel net de k€ 180 en 2015.

### III.4 IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

VIEL & Cie est fiscalement intégrée avec les sociétés E-VIEL et Arpège. En vertu de cet accord, les sociétés E-VIEL et Arpège versent à VIEL & Cie le montant de l'impôt qui aurait grevé leur résultat en l'absence de tout accord d'intégration. Le résultat d'intégration est définitivement acquis à VIEL & Cie. Au 31 décembre 2016, le déficit reportable du groupe fiscal s'élève à k€ 29 142; ce déficit pourra venir en déduction de la charge d'impôt future du groupe fiscal.

VIEL & Cie a constaté en 2016 une charge relative à la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés sur les revenus distribués pour un montant de k€ 331 contre k€ 43 en 2015.

## IV. ENGAGEMENTS HORS - BILAN

### IV.1 ENGAGEMENTS RELATIFS À LA PRISE DE PARTICIPATION DANS COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION

Le 30 septembre 1997, VIEL & Cie a repris, auprès de VIEL et Compagnie Finance, 100,00 % du capital de Rubens S.A., société dont le principal actif est constitué d'une participation de 60,99 % dans Compagnie Financière Tradition, Lausanne.

La société Rubens S.A. a fait l'objet d'une fusion avec VIEL & CIE en 2000.

Cette prise de participation indirecte s'est faite dans les mêmes conditions que celles qui avaient prévalu lors de l'acquisition par Viel et Compagnie-Finance de 60,99 % du capital de Compagnie Financière Tradition auprès de Banque Pallas Stern en juin 1996.

- € 6 313 000 payés comptant,
- complément de prix d'un montant égal au total des dividendes de liquidation versés par Banque Pallas Stern et par Comipar au titre des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition et ses filiales, qui représentent un montant de € 16 444 000, avec un minimum garanti de € 7 622 000. Entre 1999 et 2010, Compagnie Financière Tradition et ses filiales ont perçu des dividendes de liquidation pour un montant total de € 13 316 000, représentant 81,4 % des créances déclarées. Conformément à cette clause de complément de prix, VIEL & Cie a reversé une somme équivalente à Viel et Compagnie-Finance,
- garantie de payer le complément à 100,0 % du montant des créances de Compagnie Financière Tradition et de ses filiales à l'égard de Banque Pallas Stern et de Comipar, d'un montant de € 16 444 000,
- clause de retour à meilleure fortune stipulant le paiement d'une somme égale à 10,0 % du résultat net consolidé de Compagnie Financière Tradition pour les exercices 1998 et 1999. Ceci représentait CHF 955 000 au titre de l'exercice 1998, soit € 593 000, et CHF 1 666 000 au titre de l'exercice 1999, soit € 1 040 000. Ce montant a été constaté en résultat exceptionnel au 31 décembre 1999 comme au 31 décembre 1998. Une reprise de provision a été constatée pour un montant équivalent, en résultat exceptionnel.

Ces trois derniers engagements, qui avaient été souscrits par Viel et Compagnie-Finance solidairement avec Financière Vermeer N.V. lors de sa prise de participation initiale, ont fait l'objet d'une contre-garantie de VIEL & Cie le 30 septembre 1997.

### IV.2 AUTRES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

#### Engagements d'investissement

Au 31 décembre 2016, VIEL & Cie a pris des engagements d'investissement pour 3 millions d'euros dans des sociétés en création ainsi que dans des fonds d'investissement spécialisés dans le domaine des nouvelles technologies. L'engagement total net des sommes déjà versées s'élève à € 1 275 000 au 31 décembre 2016.



## Autres engagements hors-bilan

en milliers d'euros	2016	2015
<b>Engagements donnés</b>		
Engagements de garantie donnés	20 000	20 000
Cautions données	-	-
<b>Engagements reçus</b>		
Engagements de garantie reçus	20 000	20 000
Cautions de découvert reçues	-	-

## V. AUTRES INFORMATIONS

### V.1 EFFECTIF SALARIÉ

Au 31 décembre 2016, VIEL & Cie compte 1 cadre.

### V.2 RÉMUNÉRATION ALLOUÉE AUX DIRIGEANTS

Organes d'administration : des jetons de présence ont été alloués pour un montant de € 60 000 au titre de l'exercice 2016.

Organes de direction : cette information est communiquée dans le rapport de gestion.

### V.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés par la société à ses commissaires aux comptes au titre des exercices 2016 et 2015 sont les suivants :

en milliers d'euros	Ernst & Young Audit				Fidorg Audit			
	Montant (€ HT)		%		Montant (€ HT)		%	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	167 500	167 500	98 %	98 %	43 000	43 000	100 %	100 %
Autres services	4 035	4 035	2 %	2 %	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>171 535</b>	<b>171 535</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>43 000</b>	<b>43 000</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
Autres prestations rendues par le réseau								
<i>Juridique, fiscal, social</i>	-	-			-	-		
Autres <i>(préciser si &gt; 10 % des honoraires d'audit)</i>	10 702	10 702			-	-		
<b>TOTAL</b>	<b>10 702</b>	<b>10 702</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>TOTAL - Toutes prestations</b>	<b>182 237</b>	<b>182 237</b>			<b>43 000</b>	<b>43 000</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## V.4 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

La société n'a constaté aucun événement postérieur à la clôture de ses comptes.

## V.5 CONSOLIDATION

VIEL & Cie publie des comptes consolidés au 31 décembre 2016, et est en outre intégrée dans la consolidation des comptes de Viel et Compagnie-Finance, dont le siège social est situé au 23, Place Vendôme, 75001, Paris.

## V.6 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé d'affecter le bénéfice distribuable qui s'élève à :

- bénéfice net de l'exercice	6 261 470,34
- report à nouveau créditeur	53 076 681,69
	<b>59 338 152,03</b>

de la manière suivante :

- à la distribution de dividende	13 701 862,13
- au compte « report à nouveau »	45 636 289,90
	<b>59 338 152,03</b>

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes versés ont été les suivants :

Année	Dividende net Total	Dividende net Par action
2014	4 402 K€	0,06 €
2015	10 506 K€	0,15 €
2016	11 025 K€	0,15 €

Un dividende de 15 centimes d'euro par action, soit un montant total de € 11 025 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juin 2016.

Un dividende de 15 centimes d'euro par action, soit un montant total de € 10 506 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juin 2015.

Un dividende de 6 centimes d'euro par action, soit un montant total de € 4 202 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juin 2014.

## TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS\*

en milliers d'euros	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette au bilan des titres	Prêts et avances consentis	Montant des cautions, avals et autres garanties données	Dividendes encaissés par la Société
Financière Vermeer N.V.	73 349	73 349	7 265	-	10 000
E-VIEL	18 110	18 110	39 549	-	-
Verbalys	1 982	551	-	-	-
Swiss Life Banque Privée	32 209	32 209	-	-	-
Arpège	8 900	8 900	-	-	-
Ong First Tradition Singapour	6 529	140	-	-	1 107
EASDAQ N.V.	1 071	1 071	-	-	-

\* Participations représentant un investissement significatif et supérieur à 1 % du capital de la société concernée.



RAPPORT GÉNÉRAL

DES COMMISSAIRES

AUX COMPTES

SUR LES COMPTES

ANNUELS

## Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Viel & Cie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

---

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

---

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la note II.7 de l'annexe aux comptes annuels, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur l'évaluation des provisions. Nous avons examiné les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes de l'annexe aux comptes annuels relatives aux principales conventions comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 21 avril 2017

### Les Commissaires aux Comptes

**FIDORG AUDIT**  
Manuel Le Roux

**ERNST & YOUNG Audit**  
Marc Charles



RAPPORT

DU PRÉSIDENT

DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la composition du Conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société, sur les éventuelles limitations que le Conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général, ainsi que sur les principes et les règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux, ainsi que les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées générales. Ce rapport est le fruit de nos échanges avec l'ensemble des personnes impliquées dans les travaux décrits, en particulier les personnes en charge du contrôle interne.

Ce rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'administration et fait l'objet d'une attestation de la part des Commissaires aux comptes de la Société.

VIEL & Cie est une société holding qui investit dans des sociétés le plus souvent cotées dans le cadre d'une stratégie de long terme. Afin de prévenir ou de limiter l'impact négatif de certains risques internes ou externes sur l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels fixés par la Société, l'organisation, sous la responsabilité du Conseil d'Administration, conçoit et adapte un dispositif de contrôle interne. L'activité de VIEL & Cie s'exerce quotidiennement dans le cadre d'un environnement où les risques sont identifiés par les filiales opérationnelles dans une cartographie des risques et raisonnablement maîtrisés et les circuits d'information contrôlés afin d'assurer une image fiable de la Société à travers la lecture de ses états financiers.

## **1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET RISQUES ASSOCIÉS**

---

### **1.1 ACTIVITÉS DE VIEL & CIE**

VIEL & Cie est une société d'investissement cotée en France ayant pour stratégie d'investir sur le long terme dans des sociétés du secteur de la finance et d'accélérer leur croissance et d'accompagner leur développement pour en faire des acteurs majeurs dans leur métier respectif.

VIEL & Cie consolide des participations majeures dans les métiers de la finance :

- Compagnie Financière Tradition exerce le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels. Ce métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition est détenue à hauteur de 69,13 % par VIEL & Cie. Compagnie Financière Tradition est une société cotée sur le marché suisse.
- Bourse Direct exerce un métier de courtier en ligne en France et enregistre plus de 117 000 comptes de clients. La société a intégré toute une chaîne de traitement des opérations au travers d'un back-office de tenue de comptes – conservation complètement automatisé. Bourse Direct est détenue à hauteur de 76,57 % par VIEL & Cie. Bourse Direct est une société cotée sur Euronext Paris (Compartiment C).
- Swisslife Banque Privée, spécialisée dans un service de banque privée à l'attention d'une clientèle de particuliers que VIEL & Cie détient à hauteur de 40 % et consolide par mise en équivalence.

#### **Intermédiation professionnelle : le métier de Compagnie Financière Tradition**

Les opérations réalisées peuvent être classées en deux grandes catégories, dont le profil de risques s'avère légèrement différent. Dans le premier cas, appelé « name give-up », Compagnie Financière Tradition, au travers de ses filiales opérationnelles, est un pur intermédiaire qui permet à deux contreparties de conclure ensemble une opération. Ce sont alors ces deux contreparties qui sont responsables de la bonne fin de l'opération. Le Groupe est ici rémunéré sous forme d'une commission, déterminée en général sur la base des montants traités. Dans le second cas, il s'interpose entre deux clients, sans toutefois prendre une position de marché, l'opération d'achat étant réalisée simultanément à l'opération de vente. Le Groupe se rémunère alors par l'écart entre le prix d'achat et le prix de vente. Ce dernier type d'opérations, appelé « matched principal », est une pratique standard sur certains marchés de titres. Dans le cadre des évolutions structurelles et réglementaires des marchés OTC (non organisés), Compagnie Financière Tradition développe sur la base de technologies propriétaires, des plateformes de transactions électroniques en partenariat avec les plus grandes banques mondiales.

#### **Finance en ligne : le métier de Bourse Direct**

Bourse Direct exerce le métier de « courtier en ligne » en assurant la transmission d'ordres en France essentiellement pour une clientèle d'investisseurs particuliers sous le statut d'entreprise d'investissement. De façon plus large, Bourse Direct est négociateur – compensateur – teneur de comptes – conservateur. La société s'adresse à des clients particuliers actifs sur le marché des actions et gérant eux-mêmes leur portefeuille, en leur proposant un accès "direct" au marché à des prix compétitifs et traite le débouclage des opérations de ses clients. La société n'intervient que dans le cadre de la transmission d'ordres et ne prend donc aucune position pour compte propre sur les marchés financiers.

## Banque Privée : SwissLife Banque Privée

Swisslife Banque Privée exerce le métier de banque privée pour une clientèle de particuliers et dispose d'une large offre de produits de placement et de services d'accompagnement à la gestion de patrimoine.

### 1.2 FONCTION DE CONTRÔLE AU SEIN DU GROUPE VIEL & CIE

La fonction de contrôle interne est organisée dans chacun des pôles opérationnels de VIEL & Cie. VIEL & Cie est une société consolidante de l'ensemble des activités de ses filiales. De façon autonome, chaque pôle opérationnel consolidé conçoit et met en œuvre son propre dispositif de contrôle interne adapté à son environnement et à son activité. Les observations issues des missions d'audit interne sont revues à l'occasion des réunions des Comités d'audit de chacune des participations, dans lesquelles VIEL & Cie est représentée par sa Direction juridique.

Ainsi, le pôle de Compagnie Financière Tradition dispose de sa propre organisation de contrôle de l'activité opérationnelle au travers d'une Direction du Contrôle des Risques et la Compliance, basée au siège social de la holding Compagnie Financière Tradition à Lausanne (Suisse), à laquelle reportent les contrôleurs installés dans les différents bureaux opérationnels à travers le monde. Les contrôleurs localisés dans les bureaux opérationnels sont près de trente. L'audit interne a été externalisé auprès d'un grand cabinet de renom. Sur la base d'un plan d'audit pluriannuel, l'audit interne externalisé intervient dans l'ensemble des filiales dans le monde. Le premier niveau de contrôle se situe dans chaque entité opérationnelle. Les filiales remontent les informations en central à la Direction des risques, qui opère un contrôle à distance ou se déplace dans les filiales dans le cadre de missions d'intervention spécifiques. Cette Direction des risques est directement rattachée au Président du Conseil d'administration, et exerce une responsabilité fonctionnelle sur les contrôleurs locaux.

Le pôle de Bourse Direct a mis en conformité son service du contrôle interne avec les dispositions du règlement du 3 novembre 2014, pour permettre la couverture de l'ensemble des fonctions et des responsabilités du contrôle interne qui prévoit notamment la répartition des contrôles en contrôle permanent, contrôle périodique et contrôle de conformité. Le département est placé sous la responsabilité d'un Directeur, directement rattaché au Président du Directoire. Le Contrôle permanent de Bourse Direct est assuré par deux contrôleurs dédiés. De plus, l'encadrement des services opérationnels participe au contrôle permanent. Après avoir été externalisé depuis 2012, le contrôle périodique de Bourse Direct est à nouveau internalisé et comprend un contrôleur.

Le pôle de SwissLife Banque Privée a organisé un dispositif de contrôle interne en conformité avec ses obligations réglementaires. Ce dispositif a été présenté à VIEL & Cie dans le cadre du Conseil d'administration de la société.

### 1.3 IDENTIFICATION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DE CES RISQUES

#### Intermédiation professionnelle (Compagnie Financière Tradition)

Le métier d'un courtier étant de pouvoir permettre à l'offre et à la demande de ses clients de se rencontrer, les risques qu'il doit gérer s'inscrivent dans le cadre de cette mise en relation.

<b>RISQUES DE MARCHÉ</b>	<b>RISQUES DE CONTREPARTIE</b>	<b>RISQUES OPÉRATIONNEL</b>	<b>RISQUES RÉGLEMENTAIRES ET DÉONTOLOGIQUE</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Exposition au risque de Règlement/ Livraison dans le cadre des activités en « matched principal »</li><li>- Risque de marché conjoncturel (évolution des marchés OTC)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Risque de concentration de la clientèle</li><li>- Risque de fiabilité des contreparties (opérations en matched principal) - Risque de dénouement des opérations pendant le délai de Règlement/ Livraison</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Exécution des ordres</li><li>- Dysfonctionnements IT</li><li>- Sensibilité des personnes clés</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Respect des obligations réglementaires et de la conformité (plan international)</li><li>- Risque AML</li><li>- Déontologie</li></ul>



## Courtage en ligne

Les risques identifiés dans le cadre de l'activité de Bourse Direct sont principalement :

<b>RISQUES OPÉRATIONNELS LIÉS À L'EXÉCUTION DES ORDRES</b>	<b>RISQUES DE CRÉDIT : ACTIVITÉ DE TENEUR DE COMPTES - CONSERVATEUR</b>	<b>RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE</b>	<b>RISQUES DE NON-CONFORMITÉ : RESPECT DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Défaillance technique (passation d'ordres / centrale de couverture)</li><li>- Connectivité (marché / réseau/ données de marché)</li><li>- Evolution des marchés boursiers</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sécurité et ségrégation des avoirs clients (titres / espèces)</li><li>- Qualité des partenaires sous-conservateurs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Redondance des installations techniques</li><li>- Fraudes externes</li><li>- Cybercriminalité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Respect des obligations réglementaires</li><li>- Déontologie</li></ul>

## 2. DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'administration, les dirigeants et l'ensemble du personnel dans les filiales de VIEL & Cie et est destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des principaux objectifs suivants : déroulement sécurisé des opérations, fiabilité des informations financières, conformité aux lois et règlements en vigueur.

En fonction des lois propres aux différents pays dans lesquels des filiales de VIEL & Cie exercent leur activité, certaines de ces filiales sont soumises à une supervision des autorités de tutelle du secteur financier, et disposent, pour les plus importantes d'entre elles, de contrôleurs internes ou de « compliance officers ».

### 2.1 ADOPTION D'UNE DÉMARCHÉ PROGRESSIVE

Pour se conformer aux exigences de la Loi de Sécurité Financière, les entreprises doivent mener à bien un projet qui consiste à documenter et à décrire la structure de contrôle interne mise en place pour répondre aux objectifs d'une communication financière fiable, de l'efficacité des opérations et de la conformité aux lois et réglementations, et ce, au niveau du Groupe.

VIEL & Cie souhaite répondre de manière efficace à la mise en œuvre de la Loi de Sécurité Financière. Depuis quelques années, le Groupe a poursuivi une démarche active afin de se conformer aux textes d'application de cette loi et s'attache à améliorer en permanence l'organisation de son contrôle interne. Le Groupe veille à décrire l'environnement de contrôle ainsi que les risques majeurs du Groupe, en incluant ce qui concerne l'information financière et comptable.

Les objectifs de la mise en place du contrôle interne sont principalement de fournir une assurance raisonnable quant à :

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la fiabilité des informations financières,
- la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

### 2.2 LES LIMITATIONS INHÉRENTES AU CONTRÔLE INTERNE

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Le dispositif de contrôle interne, aussi bien conçu et aussi bien appliqué soit-il, ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs du Groupe.



Ainsi, les systèmes comptables et de contrôle interne ne donnent pas à la Direction la certitude que les objectifs fixés sont atteints, et ce en raison des limites inhérentes au fonctionnement de tout système. Ces limites sont notamment les suivantes :

- le coût d'un contrôle interne ne doit pas excéder les avantages escomptés de ce contrôle ;
- la plupart des contrôles internes portent sur des opérations répétitives et non sur des opérations non récurrentes ;
- le risque d'erreur humaine due à la négligence, à la distraction, aux erreurs de jugement ou à la mauvaise compréhension des instructions ne peut être totalement éliminé ;
- le risque existe d'échapper aux contrôles internes par la collusion d'un membre de la Direction ou d'un employé avec d'autres personnes internes ou externes à l'entité ;
- l'éventualité qu'une personne chargée de réaliser un contrôle interne abuse de ses prérogatives, par exemple un membre de la Direction passant outre le contrôle existe ;
- la possibilité que les procédures ne soient plus adaptées en raison de l'évolution de la situation, et donc que les procédures ne soient plus appliquées est également possible ;
- la faible prédictibilité d'un certain nombre d'événements extérieurs qui peuvent menacer l'atteinte des objectifs de l'organisation.

## 2.3 SYSTÈMES ET OUTILS DE GESTION ET DE SUIVI

VIEL & Cie, au travers de ses filiales, dispose de systèmes informatiques de gestion développés en interne et adaptés à ses besoins. Une fois une opération saisie, toute la chaîne de traitement est automatisée, ce qui assure la cohérence des données. Les outils de suivi sont issus de ces systèmes et offrent aux filiales ainsi qu'à la Direction générale du Groupe un ensemble cohérent de données de contrôle et de gestion.

## 2.4 ENTRÉE EN RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie disposent de procédures d'entrée en relation avec tout nouveau client, lui permettant de s'assurer de la qualité de la contrepartie et de respecter les lois anti-blanchiment en vigueur dans la plupart des pays et en application de la 3ème directive européenne. Il convient de noter que, à l'exception de l'activité de courtage en ligne parisienne, les filiales de VIEL & Cie, en tant qu'intermédiaires, disposent d'une clientèle dans sa grande majorité professionnelle, constituée de banques, compagnies d'assurance, gestionnaires de fonds et grandes entreprises. Les banques et autres établissements financiers composant la clientèle de VIEL & Cie sont eux-mêmes soumis à un cadre réglementaire rigoureux et à un strict contrôle de leurs autorités de tutelle.

Pour Bourse Direct, la filiale française de courtage en ligne à destination des particuliers, des procédures strictes d'ouverture de comptes ont été mises en place et adaptées à la réglementation MIFID en 2007 et aux nouvelles règles de contrôle relatives à la lutte contre le blanchiment et l'argent du terrorisme. Elles correspondent aux règles imposées par les autorités de tutelle.

## 2.5 TRAITEMENT DES OPÉRATIONS

Une fois une opération conclue, elle est immédiatement saisie dans le système de gestion. Selon les produits, cette saisie s'effectue au niveau du front-office ou par une personne du back-office. L'envoi d'une confirmation aux clients est immédiatement généré par le système. Toutes les opérations donnent lieu à vérification. En cas de différend avec un client, il peut être procédé pour vérification à l'écoute de la conversation entre l'opérateur et ce client. Toutes les salles de négociation sont en effet équipées de systèmes d'enregistrement des conversations.

Du même système sont issues en fin de mois les factures adressées aux clients, reprenant le total des commissions à recevoir, et les outils de suivi des paiements de ces commissions. Sont concernées par ce traitement les opérations en « name give-up », donnant lieu à une rémunération sous forme de commission. Le paiement des commissions dues est géré localement, mais fait également l'objet d'un contrôle de la Direction générale.

Pour les opérations en « matched principal », des équipes spécialisées sont responsables des opérations de règlement-livraison de titres.

La règle de séparation des fonctions est strictement respectée à chacun de ces niveaux de traitement.

Dans le cadre du suivi des risques opérationnels, les filiales du Groupe ont développé une cartographie des risques homogène selon la nomenclature Bâle II. Un outil est utilisé dans le Groupe afin de recenser les risques opérationnels par filiale et de consolider l'information relative à la nature de ces risques opérationnels. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une meilleure maîtrise des risques opérationnels et de la mise en place progressive d'une méthode avancée pour la détermination de l'impact des risques opérationnels au sein du Groupe.

## 2.6 LIMITES DE RISQUES DE MARCHÉ

La règle générale est que VIEL & Cie, au travers de sa filiale Compagnie Financière Tradition, ne souhaite pas que ses filiales ou ses opérateurs prennent des positions de marché. Il peut toutefois arriver que, sur certains marchés spécifiques, des positions marginales de très court terme aident à la conclusion des opérations. Les opérateurs ne peuvent prendre de telles positions que dans le cadre de limites autorisées préétablies, définissant le produit concerné, la durée maximum de la position et son ampleur. L'utilisation de ces limites est contrôlée localement, et un reporting quotidien est adressé à la Direction des risques.

## 2.7 COMITÉ DE CRÉDIT, GESTION ET SUIVI DES RISQUES DE CONTREPARTIES

Un risque de contrepartie existe donc lorsque sont traitées des opérations en « matched principal ». Aucune opération de ce type ne peut être négociée sans que la contrepartie ait été au préalable autorisée. Un dossier la concernant est soumis pour approbation au Comité de crédit du Groupe. Si nécessaire, une limite d'encours est fixée. Un contrôle quotidien des encours, du respect des limites et des éventuels retards techniques de règlement-livraison des titres est effectué localement et par la Direction des risques.

Quand cela est possible, les filiales de VIEL & Cie essayent dans le cadre de leurs activités de réduire leur exposition au risque de contrepartie en recourant aux solutions de place existantes. Une des filiales de Compagnie Financière Tradition aux Etats-Unis est ainsi adhérente à une chambre de compensation multilatérale qui sert de contrepartie centrale de marché pour les titres d'Etat américains. Une fois l'opération confirmée, le risque est porté par la chambre de compensation.

## 2.8 SYSTÈME D'INFORMATION AU NIVEAU DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les données disponibles dans les systèmes d'information permettent à la Direction générale des filiales opérationnelles d'effectuer des contrôles et analyses. Remontent quotidiennement à ce niveau, et pour chaque société du Groupe, des informations relatives aux revenus, aux éventuelles positions de marché, quand celles-ci sont autorisées, et aux encours de titres par contrepartie pour les entités du Groupe habilitées à traiter les opérations en « matched principal ».

Par ailleurs, la Chambre fiduciaire a adopté la nouvelle norme d'audit en vue de la vérification de l'existence d'un système de contrôle interne (NAS 890). Cette norme d'audit est appliquée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 à tous les audits pour lesquels l'existence du SCI (Système de Contrôle Interne), conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO, doit être vérifiée. Compagnie Financière Tradition s'est mise en conformité avec cette norme pour l'ensemble de ses filiales et a ainsi renforcé l'analyse des systèmes de contrôle interne dans l'ensemble de ses filiales.

Ainsi, afin d'atteindre une stratégie d'audit optimale en vue d'émettre un jugement quant à la conformité légale des comptes annuels, l'auditeur procède à des opérations d'audit axées sur les résultats et les procédures. S'il entend s'appuyer sur des opérations d'audit axées sur les procédures et, partant sur le SCI, il doit se convaincre du fonctionnement permanent et correct (= efficacité) des contrôles. Cela peut être fait au moyen de sondages représentatifs. Toutefois, la base d'une confirmation de l'existence du SCI relatif au rapport financier (dans sa totalité) n'est pas encore automatiquement garantie. Il s'agit dans le cadre de la mise en place de ces normes de confirmer l'existence du SCI dans sa totalité sachant que les contrôles doivent être vérifiés aux trois niveaux susmentionnés (entreprise, processus, informatique). L'étendue de l'audit lors de la vérification de l'existence du SCI est en général définie de manière plus large (c.-à-d. domaines supplémentaires soumis à un audit) mais va moins en profondeur (procédures individuelles limitées aux tests de cheminement). Ainsi, pour la vérification de l'existence du SCI, aucun sondage représentatif n'est nécessaire, étant donné que la loi suisse ne prévoit aucun examen relatif au fonctionnement permanent et correct (efficacité) du SCI. Les éléments importants du SCI (composantes du contrôle) doivent être documentés par écrit et ce, de manière à ce que les processus-clés puissent être compris et analysés.

- **Contrôles au niveau de l'entreprise** : la documentation doit représenter ce que le Conseil d'administration entend réaliser avec le SCI, par quels moyens la Direction de l'entreprise met en œuvre le SCI, comment sont évalués les risques d'anomalie significative au niveau de la comptabilité et de la présentation des comptes et comment le SCI doit éviter ou réduire de tels risques.
- **Contrôles au niveau des processus** : la documentation doit montrer comment les procédures essentielles et leurs risques inhérents ont été déterminés. Ensuite, il y a lieu de documenter les contrôles-clés manuels et/ou automatisés se rapportant aux risques inhérents de même que leur mise en œuvre.
- **Contrôles informatiques généraux** : la documentation des contrôles informatiques généraux montre quels contrôles garantissent le fonctionnement régulier des contrôles d'application IT automatisés. Elle comprend les domaines de développement des programmes, d'adaptations des programmes et des bases de données, d'accès aux programmes et données ainsi que celui de l'exploitation de l'informatique.

## 2.9 COMITÉ D'AUDIT

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie est doté d'un Comité d'audit constitué d'administrateurs indépendants, qui se réunit au moins deux fois par an. Il est composé de deux membres.

Le pôle d'activité de Compagnie Financière Tradition dispose d'un Comité d'audit groupe, de Comités d'audit régionaux et d'un Comité des rémunérations qui se réunissent plusieurs fois par an et traitent des sujets relatifs aux performances financières du Groupe et à l'analyse des risques opérationnels.

Bourse Direct et SwissLife Banque Privée disposent également de leur propre Comité d'audit.

### 3. PROCÉDURES RELATIVES A L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

---

#### 3.1 ORGANISATION DU GROUPE VIEL & CIE

Les activités de VIEL & Cie comprennent principalement des activités d'intermédiation, déployées par ses filiales indirectes, Compagnie Financière Tradition et Bourse Direct. Compagnie Financière Tradition contrôle majoritairement deux sous-holdings, qui détiennent à leur tour des participations importantes dans des sociétés actives dans l'intermédiation de produits financiers et non financiers auprès d'une large clientèle principalement constituée d'établissements financiers et de grandes sociétés.

Parallèlement, chaque filiale significative dispose d'un Conseil d'administration ou de surveillance, d'une Direction générale et d'un responsable financier. Ce dernier rapporte tout à la fois à la Direction générale locale et à la Direction financière du Groupe, ce qui permet d'assurer la fluidité et la transparence de la remontée de l'information.

Dans le domaine de la bourse en ligne, Bourse Direct est dirigée par un Président du Directoire-Directeur Général.

La Direction du pôle d'activité de banque privée est sous la responsabilité des équipes de l'actionnaire majoritaire, SwissLife.

#### 3.2 ORGANISATION DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

La Direction financière du Groupe VIEL & Cie est organisée en relation avec la Direction financière des participations de VIEL & Cie. Par ailleurs, l'équipe financière de Compagnie Financière Tradition notamment, supervise en parallèle l'ensemble des responsables financiers locaux des filiales opérationnelles du Groupe Tradition. Au sein des pôles opérationnels de VIEL & Cie, le département Finance comprend :

- **Le Contrôle de gestion**, qui élabore l'ensemble des reportings de gestion du Groupe remis au Président-Directeur Général, à la Direction financière et à l'ensemble des responsables opérationnels. Ce département est en relation permanente avec les responsables financiers locaux afin de contrôler l'évolution de leurs principaux ratios d'exploitation et le respect des objectifs budgétaires assignés par la Direction générale. Il est composé de trois personnes avec un responsable basé à Lausanne (Suisse).
- **La Consolidation**, qui effectue les travaux de consolidation de VIEL & Cie sur une base mensuelle et prépare les comptes consolidés de VIEL & Cie sur une base semestrielle. Ce département travaille en étroite collaboration avec la Direction financière des pôles opérationnels eux-mêmes en relation étroite avec les Directions financières des sociétés du Groupe. La Direction financière du pôle Compagnie Financière Tradition organise régulièrement des séminaires de formation de ces Directions financières aux principes comptables en vigueur mis en place par le Groupe ainsi qu'à l'élaboration des liasses de consolidation utilisées pour la préparation des comptes consolidés.
- **La Trésorerie et Relations Bancaires**, qui gère l'ensemble des relations bancaires de VIEL & Cie et de ses principales filiales ainsi que la position de trésorerie consolidée du Groupe. La gestion de la trésorerie reste très décentralisée au sein des filiales du Groupe.
- **La Communication financière**, qui est chargée des relations de VIEL & Cie et de ses filiales cotées avec la communauté financière internationale, actionnaires, analystes, et journalistes. Ce département assure, sous le contrôle du Directeur de la Communication du Groupe, la préparation de l'ensemble des outils de communication, qui comprennent notamment un rapport annuel, un rapport semestriel, un site Internet dédié à la communication financière, [www.viel.com](http://www.viel.com), et la préparation de communiqués et présentations de résultats.

Par ailleurs, la Direction financière est responsable de la relation avec les commissaires aux comptes.

La Direction financière de VIEL & Cie s'assure de la correcte remontée des informations comptables et financières des filiales au travers de procédures exposées ci-dessous :

- élaboration, avec les Directions financières de chaque participation (pôle Compagnie Financière Tradition, pôle Bourse Direct et pôle SwissLife Banque Privée), d'un calendrier de communication des états financiers avec les compléments d'informations nécessaires à l'élaboration des comptes de la société mère ;
- réunion de préparation de clôture entre la Direction financière du Groupe et la Direction financière des pôles consolidés pour analyser les faits marquants de la période ainsi que les opérations significatives ou exceptionnelles; revue détaillée des informations comptables remontant des filiales et contrôle de cohérence avec les informations financières collectées.

### 3.3 SYSTÈMES D'INFORMATION

VIEL & Cie, au travers de ses deux principaux pôles d'activité, Compagnie Financière Tradition et Bourse Direct, dispose d'un système d'information unifié dans la quasi-totalité de ses filiales, développé par une équipe interne sur un environnement IBM, qui permet une intégration totale de la chaîne de traitement des opérations d'intermédiation, de la saisie des tickets au back-office à l'alimentation des encours des comptes débiteurs jusqu'à la comptabilité. En effet, cet outil permet une alimentation automatique des tableaux de suivi des encours clients, et parallèlement une intégration directe du chiffre d'affaires généré par la société dans la comptabilité de celle-ci. Ainsi, la chaîne liée au traitement du chiffre d'affaires de la société est intégralement interfacée permettant le respect de la piste d'audit jusqu'à la production des états comptables. Par ailleurs, des interfaces sont progressivement mises en place avec des outils front-office, au gré du déploiement d'outils transactionnels intégrés ou d'outils de pré-saisie au front-office.

Cet outil alimente la comptabilité générale locale mais aussi la comptabilité analytique locale et centrale et permet ainsi un suivi détaillé au niveau le plus fin avec une comparaison par rapport aux périodes précédentes et au budget. Il est en place dans la majorité des bureaux du Groupe.

De la même façon, les systèmes d'information de Bourse Direct sont interfacés avec la comptabilité, permettant un traitement automatisé de l'ensemble des données de gestion.

La consolidation est produite à partir d'un logiciel acquis auprès d'une société externe, référence sur le marché, mais paramétré afin de répondre aux besoins spécifiques d'analyse d'une activité telle que celle déployée par VIEL & Cie, notamment en ce qui concerne l'analyse de la rentabilité opérationnelle, puis par zone géographique. VIEL & Cie a complété son dispositif de consolidation par la mise en œuvre d'une interface entre son outil comptable IBM et son logiciel de consolidation, qui permet une intégration automatique des balances comptables pour la quasi-totalité des filiales du Groupe. Cette procédure permet une accélération importante des délais de production de l'information financière consolidée, tout en renforçant la piste d'audit et en confortant la fiabilité des données consolidées. La consolidation du Groupe est établie sur une base mensuelle.

### 3.4 REPORTINGS FINANCIERS

Le Contrôle de gestion des différentes filiales élabore des rapports financiers, qui lui permettent de suivre, au fil de l'eau, l'évolution des opérations des sociétés du Groupe :

- Reporting quotidien de chiffre d'affaires qui est élaboré à J+1 et est transmis à l'ensemble des responsables opérationnels du Groupe au sein des pôles de Compagnie Financière Tradition et de Bourse Direct pour leurs activités respectives. Ce document présente le chiffre d'affaires de la veille, du mois en cours, de l'année en cours et une comparaison par rapport aux périodes précédentes, ainsi qu'une tendance de résultat pour le mois et l'année en cours, fondée sur un point mort quotidien estimé par société. L'information ainsi communiquée quotidiennement offre à la Direction générale et aux Directions opérationnelles un potentiel de réactivité important face à l'évolution du chiffre d'affaires ou du résultat prévisionnel d'un produit ou d'un bureau.
- Reporting mensuel : au sein du pôle Compagnie Financière Tradition, un « Monthly operating report » (MOR) est établi à J+ 20 chaque mois et adressé à la Direction générale et aux principaux responsables opérationnels. Il présente les résultats détaillés par desks de chacun des bureaux et est accompagné d'une analyse des variations par rapport aux périodes précédentes et par rapport au budget, élaborée sur la base des informations communiquées par les Directions financières locales. Ce MOR constitue un outil de contrôle important pour la Direction financière et un outil de pilotage pour les responsables opérationnels. Ce reporting mensuel est rapproché, sur base mensuelle, avec les données consolidées, afin d'en améliorer encore la fiabilité. Bourse Direct établit un reporting d'activité mensuel détaillé comparé au budget et produit en J+15.
- Budget : Le processus budgétaire suit un calendrier strict établi par le département de contrôle de gestion et s'étend sur une durée d'environ trois mois. Chaque société établit un budget en respectant un cadre d'analyse défini par la Direction générale. L'information est ensuite centralisée et analysée par le contrôle de gestion et revue avec les responsables locaux, afin d'y apporter d'éventuels ajustements. Le budget du Groupe ainsi finalisé est discuté lors d'une réunion du Comité Exécutif dudit Groupe, en fin d'année et, une fois validé, utilisé tout au long de l'année comme outil de suivi et de pilotage de l'activité de chacune des sociétés du Groupe.

### 3.5 COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Les comptes consolidés du Groupe sont établis sur une base mensuelle dans un contexte de développement d'interfaces entre l'outil comptable et le logiciel de consolidation. L'élaboration des comptes consolidés mensuels permet une analyse approfondie des données financières fournies par les sociétés du Groupe. Des rapprochements systématiques sont effectués avec le reporting opérationnel afin de s'assurer de la fiabilité des informations transmises par les filiales au département du contrôle de gestion.

Afin de compléter ce dispositif, VIEL & Cie a mis en place au travers de ses filiales, une procédure plus systématique de formalisation des arrêtés de comptes mensuels au niveau local, comprenant une liste des contrôles minimums devant être mis en œuvre au cours du mois et en fin de mois et une description détaillée du formalisme attaché à ces contrôles. La mise en œuvre effective de ces nouvelles procédures au plan local est contrôlée lors de revues réalisées sur site par les équipes des départements financiers et de contrôle des risques.

## 4. CONDITIONS D'ORGANISATION ET DE PREPARATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

### 4.1 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans le cadre de son gouvernement d'entreprise, VIEL & Cie ne se réfère pas à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par des organisations représentatives car aucun ne correspond aux caractéristiques de VIEL & Cie, qui est une société holding contrôlée par un actionnaire majoritaire lequel consolide VIEL & Cie dans ses propres comptes. Aussi, le fonctionnement de son Conseil d'administration est défini dans son Règlement Intérieur lequel est disponible sur son site internet.

La structure de gouvernance n'a pas connu d'évolution au cours de l'exercice 2016.

Les informations concernant la structure du capital de la Société et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont présentés dans le rapport d'activité.

### 4.2 RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de VIEL & Cie a pour principales missions de :

- définir la stratégie de l'entreprise ;
- désigner les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie ;
- choisir le mode d'organisation de la Société ;
- examiner les états financiers et arrêter les comptes de la Société ;
- contrôler la gestion et veiller à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché, à travers les comptes et à l'occasion d'opérations importantes ;
- examiner les rapports du contrôle interne et en définir les objectifs.

Au cours de l'exercice 2016, le Conseil d'administration a notamment discuté de la stratégie du Groupe dans le cadre de la consolidation du secteur de l'intermédiation professionnelle.

Il a également revu, établi et arrêté les comptes semestriels du Groupe et les comptes annuels de la Société et revu la qualité de l'information fournie aux actionnaires et au marché.

### 4.3 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### **Patrick COMBES, 64 ans - Nationalité française**

**Fonction :** Président Directeur Général

**Date de nomination :** Administrateur : 1<sup>ère</sup> nomination : 9 octobre 1979. Directeur Général : 9 octobre 1979. Président du Conseil : 21 mars 2012. Dernier renouvellement : 11 juin 2015

**Date d'expiration :** AGO 2021 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2020.

#### **Christian BAILLET, 66 ans - Nationalité française**

**Fonction :** Administrateur indépendant

**Date de nomination :** 1<sup>ère</sup> nomination : 25 janvier 1994. Dernier renouvellement : 17 juin 2011.

**Date d'expiration :** AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

#### **Jean Marie DESCARPENTRIES, 80 ans - Nationalité française**

**Fonction :** Administrateur indépendant

**Date de nomination :** 1<sup>ère</sup> nomination : 30 décembre 1994. Dernier renouvellement : 17 juin 2011.

**Date d'expiration :** AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

#### **Dominique LANGLOIS, 71 ans - Nationalité française**

**Fonction :** Administrateur indépendant

**Date de nomination :** 1<sup>ère</sup> nomination : 25 janvier 1994. Dernier renouvellement : 17 juin 2011.

**Date d'expiration :** AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

**Catherine NINI, 48 ans - Nationalité française**

**Fonction :** Administrateur

**Date de nomination :** 1er nomination : 17 juin 2011.

**Date d'expiration :** AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

Les administrateurs sont indépendants à l'exception de Patrick Combes et de Catherine Nini.

Par souci de clarification, les critères qu'examine le Conseil afin de qualifier un administrateur d'indépendant et de prévenir les risques de conflits d'intérêts entre l'administrateur et la Direction, la Société ou son Groupe, sont les suivants :

- ne pas être salarié ou dirigeant de la Société, de la société mère, ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être dirigeant d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) est dirigeant,
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement, significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un dirigeant,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes,

La significativité des relations d'affaires est appréciée par le Conseil de façon quantitative (volume éventuel d'affaires par rapport à l'activité de la Société ou son Groupe) et qualitative (criticité et dépendance éventuelle des affaires). A ce titre les administrateurs indépendants n'ont pas de relations d'affaires significatives avec la Société ou son Groupe.

Chaque administrateur a l'obligation de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêts même potentiel et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante. Les membres du Conseil peuvent lui demander de ne pas participer à la délibération.

Dans tous les cas, l'existence d'un conflit d'intérêts potentiel sera appréciée par le Conseil au regard de la situation globale de la personne concernée.

Monsieur Descarpentries est administrateur de Compagnie Financière Tradition, filiale suisse cotée de VIEL & Cie, et Monsieur Christian Baillet est administrateur de Viel et Compagnie-Finance (actionnaire majoritaire français de VIEL & Cie), membre du Conseil de surveillance de Bourse Direct (filiale française cotée de VIEL & Cie), et administrateur de quatre structures opérationnelles anglaises du pôle d'intermédiation financière. Ils siègent comme administrateurs indépendants à ces différents Conseils, et cela leur permet d'avoir une bonne connaissance et compréhension des activités du Groupe, ainsi qu'une interaction avec les opérationnels.

Aucun administrateur n'a été élu par les salariés.

Il n'y a pas eu de changements intervenus pendant l'exercice 2016.

Le Conseil est composé de quatre hommes et d'une femme représentant ainsi 20 % des membres du Conseil. La Société a pour objectif d'augmenter la représentation des femmes au sein de son Conseil d'administration et proposera des nominations à l'assemblée générale à venir.

#### **4.4 FONCTIONNEMENT**

Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois au cours du dernier exercice clos avec un taux de présence moyen de 100 %. Ces réunions ont principalement lieu au siège social de la Société. Outre les commissaires aux comptes invités à chaque réunion portant sur l'examen de comptes, le Conseil d'administration invite à ses réunions les membres de la Direction concernés par l'ordre du jour afin d'obtenir toute précision nécessaire à une prise de décision éclairée.

Les administrateurs sont soumis aux dispositions du règlement intérieur du Conseil.

Le Conseil d'administration n'a pas procédé à l'évaluation de ses performances au cours de l'exercice 2016.

Les jetons de présence attribués aux administrateurs au cours de l'exercice écoulé se sont élevés à un montant global de € 60 000, soit € 12 000 pour chaque administrateur ayant siégé sur l'intégralité de l'exercice 2016. Le versement interviendra en 2017.

La rémunération des dirigeants figure dans le rapport d'activité..

#### 4.5 INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles. Ils reçoivent dans ce cadre l'ensemble des éléments relatifs à l'ordre du jour de la réunion du Conseil et par porteur dans un délai leur permettant d'en prendre connaissance utile et obtenir tout complément, avant la réunion.

Les administrateurs communiquent fréquemment avec les membres de la Direction générale en dehors des réunions du Conseil et obtiennent ainsi une information précise sur l'activité de la Société. Ils sont consultés et participent à chaque décision stratégique de la Société.

#### 4.6 MODALITÉS DE CONVOCATION

La date des réunions du Conseil est fixée en fonction de la disponibilité des administrateurs et ensuite confirmée par courrier électronique.

#### 4.7 MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Le Conseil d'administration a décidé de la rémunération de ses membres sur la base du montant de jetons de présence attribué par l'Assemblée générale. A l'exception de Patrick Combes et de Catherine Nini, aucun de ces membres n'occupe de fonction opérationnelle au sein du Groupe et ne perçoit donc de rémunération au titre d'un contrat de travail.

#### 4.8 EXISTENCE ET FONCTIONNEMENT DES COMITÉS

VIEL & Cie a mis en place des comités permettant de renforcer, par leur rôle, le dispositif de contrôle interne.

Le Conseil d'administration a constitué deux comités composés d'administrateurs indépendants afin de l'assister dans sa tâche.

Le Comité d'audit, présidé par Christian Baillet, composé de deux membres indépendants et non exécutifs, qui bénéficient de l'expérience et du savoir-faire nécessaires en matière de normes comptables, de finance et d'audit pour s'acquitter des responsabilités qui leur incombent, assiste le Conseil dans son rôle de surveillance du processus de reporting financier, du système de contrôle interne sur le reporting financier, du processus d'audit et des processus de l'entreprise destinés à piloter la conformité avec les lois, les réglementations et le code de bonne conduite.

Ce Comité examine les comptes annuels et semestriels sociaux et consolidés de la Société avant que ceux-ci ne soient présentés au Conseil d'Administration. Le Comité est associé au choix des commissaires aux comptes de la Société. Il contrôle leur indépendance, examine et valide en leur présence, leur programme d'intervention, les résultats de leurs vérifications, leurs recommandations et le suivi de ces recommandations. Le Comité est informé des règles comptables applicables au sein de la Société et il est saisi des éventuelles difficultés rencontrées dans la bonne application de ces règles. Il examine tout projet de changement de référentiel comptable ou de modification de méthodes comptables. Le Comité est saisi par la Direction générale ou par les commissaires aux comptes de tout événement susceptible d'exposer la Société à un risque significatif. Le Comité peut demander la réalisation de tout audit interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de sa mission. En outre, le Comité examine la situation de trésorerie de la Société lors de chaque réunion. Il procède également à la revue des sujets de risque et de contrôle.

En effet, le Conseil d'administration a délégué au Comité d'audit les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour conduire ou approuver des enquêtes dans tous les domaines inclus dans son champ de responsabilité et notamment :

- demander l'aide d'un consultant, de comptables ou d'autres compétences externes pour le conseiller ou l'assister dans le cadre d'une requête ;
- rechercher toute information dont il a besoin auprès des salariés qui sont tenus de coopérer ou auprès de tiers ;
- se réunir avec les dirigeants de l'entreprise, les auditeurs ou un conseil externe.

Le Comité d'audit s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2016, avec un taux de présence moyen de 100 %.

Le Comité des rémunérations, présidé par Christian Baillet, a pour tâche d'approuver et de suggérer les programmes et stratégies de rémunération mis en place, et plus spécifiquement les modalités de rémunération des membres de la Direction générale. Son champ de compétence comprend également les programmes de « stock-options » et autres programmes de primes ou de gratifications.

#### **4.9 LIMITATIONS QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPORTE AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

L'Assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire du 29 mai 2002 a mis les statuts de la société en conformité avec les dispositions de la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Economiques.

Le 21 mars 2012, le Conseil d'administration a de nouveau opté pour l'exercice de la Direction générale par le Président du Conseil d'administration.

Le Directeur Général assume sous sa responsabilité la Direction générale de la Société et la représente dans ses rapports avec les tiers avec les pouvoirs les plus étendus sous réserve, toutefois, de ceux expressément attribués par la loi aux Assemblées générales et au Conseil d'administration. Il ne peut toutefois consentir aucun aval, caution ou garantie en faveur de tiers sans l'autorisation expresse du Conseil d'administration.

#### **4.10 PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Les conditions de participation des actionnaires aux Assemblées générales sont régies par la loi et les statuts de la société (articles 29 à 40), lesquels sont disponibles sur le site de la Société. Les dispositions statutaires sont le reflet des textes législatifs et réglementaires.

**Le Président du Conseil d'administration**





RAPPORT

DES COMMISSAIRES

AUX COMPTES

SUR LE RAPPORT

DU PRÉSIDENT

DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION

## Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Viel & Cie et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

---

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

## AUTRES INFORMATIONS

---

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 21 avril 2017

### Les Commissaires aux Comptes

**FIDORG AUDIT**  
Manuel Le Roux

**ERNST & YOUNG Audit**  
Marc Charles



9 place Vendôme, 75001 Paris - France  
Tél. : + 33 1 56 43 70 20 - Fax : + 33 1 56 43 70 98 - [www.viel.com](http://www.viel.com)